



Secrétariat Général

Direction générale des
ressources humaines

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2009

AGREGATION EXTERNE

Section ALLEMAND

**Rapport de jury présenté par Jean-Paul CAHN
Président de jury**

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

COMPOSITION DU JURY.

M. Jean-Paul CAHN, professeur des universités, académie de Paris, président
Madame Françoise KNOPPER, professeur des universités, académie de Toulouse, vice-présidente
M. Jacques ATHIAS, professeur des universités, académie de Créteil
M. Gilles BUSCOT, maître de conférences, académie de Strasbourg
M. Claude CAMUS, PRAG, académie de Versailles
M. Gilles DARRAS, maître de conférences, académie de Paris
M. Stéphane DETHLOFF, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Bordeaux
Madame Marie-Renée DIOT-DURIATTI, professeur des universités, académie d'Amiens
Madame Susanne DITSCHLER-COSSE, professeur agrégé, académie de Versailles
Madame EHRHARD-MACRIS Anne-Françoise, maître de conférences, académie de Lille
M. Laurent FEREC, professeur agrégé de classes préparatoires, académie de Paris
M. Laurent GAUTIER, maître de conférences, académie de Dijon
M. Yves IEHL, maître de conférences, académie de Toulouse
M. Joseph KÖBL, maître de conférences, académie de Lille
Madame Anne LAGNY, professeur des universités, académie de Lille
Madame Marie-Sophie MASSE, maître de conférences, académie d'Amiens
Madame Régine MATHIEU, professeur de chaire supérieure, académie de Versailles
Madame Dorothea MERCHIERS, professeur des universités, académie de Montpellier
M. Alain MUZELLE, professeur des universités, académie de Nancy-Metz
M. Jean-Michel POUGET, maître de conférences, académie de Lyon
M. Jacques POITOU, professeur des universités, académie de Lyon

Introduction.

Confirmation ayant été donnée que le concours 2010 se déroulera selon des modalités identiques à celles de 2009, le nombre et la nature des épreuves resteront inchangés. Cela vaut également pour le principe du maintien de questions sur deux ans. Ce maintien ayant été effectif pour la première fois dans le programme de cette année, le jury a vu se confirmer le constat qu'avaient déjà fait d'autres agrégations, conçues sur ce même modèle : d'une part la conservation de plusieurs questions entend encourager à se représenter ceux qui avaient échoué et faciliter la tâche de candidats qui étalent leur préparation sur deux ans, d'autre part les résultats ont aussi largement prouvé que les primo-candidats n'étaient nullement défavorisés et que les chances tendaient simplement à s'équilibrer. Aussi invitons-nous les candidats à lire avec l'attention requise le présent rapport.

Le nombre des inscrits a baissé. De 303 inscriptions en 2008 nous sommes descendus à 256. En outre, la légère régression du nombre des candidats qui ont été présents à l'ensemble des épreuves écrites, signalée en 2007, s'est elle aussi poursuivie : 152 candidats ont été classés. Ils étaient 161 l'an dernier contre 189 en 2007, 238 en 2006 et 219 en 2005. En revanche le nombre de postes mis en concours est resté stable à 34. La conséquence en est que 48,68% des candidats classés à l'écrit ont été déclarés admissibles. Concrètement, cela signifie également que la proportion des candidats non éliminés par rapport aux candidats déclarés admis est actuellement très favorable. Peut-être ce constat peut-il convaincre ceux qui seraient enclins à se décourager, au fil de leur préparation, du bien-fondé qu'il y a à poursuivre leurs efforts. Cette remarque s'adresse notamment à ceux qui éprouvent quelque difficulté à passer le cap des mois de janvier / février (effrayés par le rapport entre la quantité de travail qu'il reste à fournir et le laps de temps disponible pour le faire). Peut-être cela donnera-t-il aussi du courage aux stagiaires IUFM du second degré parmi lesquels on ne comptait cette année que 6 présents pour 11 inscrits, aux contractuels du second degré, cette année 22 inscrits et 9 présents, ou encore aux professeurs certifiés ou assimilés, dont 91 s'étaient inscrits et 46 seulement se sont présentés aux épreuves écrites. Puissent ce réaménagement du programme et ce nombre de postes mis au concours contribuer à compenser la lourdeur de leur tâche dans leurs établissements et la difficulté qu'ils ont parfois à être soutenus par leurs établissements dans leur préparation.

Le profil des candidats que nous avons esquissé pour la première fois en 2008 ayant suscité quelque intérêt et permis de mettre en perspective les remarques contenues dans le rapport, nous renouvelons l'exercice cette année.

Un constat se confirme une fois de plus à la lecture des statistiques : le concours, comme la profession, se féminise. 210 femmes et 46 hommes étaient régulièrement inscrits. 137 femmes et 23 hommes se sont présentés aux épreuves écrites. 62 femmes ont été déclarées admissibles, 29 d'entre elles admises ; sur les 12 hommes admissibles 5 ont été déclarés admis. Une majorité d'admissibles était née entre 1981 et 1986 (49, dont 27 ont été déclarés admis).

Répartis selon les catégories ministérielles, les professeurs certifiés ou assimilés étaient les mieux représentés (46 présents à l'écrit, 19 admissibles, 3 admis – en soulignant toutefois que 4 de ces admissibles avaient eu connaissance entre les épreuves écrites et orales de l'agrégation externe de leur succès au concours interne), suivaient les « étudiants hors IUFM » (33 pour 21 admissibles, et 13 admis) puis les élèves de première année d'IUFM (33 présents, dont 12 admissibles, 4 admis), ENS (15 candidats, dont 14 admissibles, 11 admis), sur 6 présents à l'écrit 2 stagiaires IUFM deuxième degré ont été déclarés admissibles, aucun n'a été reçu.

Parmi les candidats inscrits 140 étaient titulaires d'une maîtrise, 58 d'un CAPES, CAPET, PLP2, 30 de diplômes « baccalauréat + 5 ans et au-delà » (parmi eux 19 étaient présents aux épreuves, 7 étaient docteurs.

Sur les 152 candidats classés à l'issue des épreuves écrites 74 ont été déclarés admissibles et les 34 postes mis en concours ont été pourvus.

Pour la deuxième année consécutive le jury a constaté un phénomène dont il déplorerait vivement qu'il ne perde le caractère exceptionnel qu'il avait eu jusqu'alors. Quelques candidats admissibles, deux l'an dernier, trois en 2009, ne se sont pas présentés aux épreuves orales. Une telle attitude est incompréhensible et témoigne d'une méconnaissance profonde de la nature même du concours, d'une confusion entre le statut du concours et celui d'un examen. D'une part, il est impossible d'évaluer sereinement son classement à l'issue des épreuves écrites ; parmi les candidats qui renoncent sur un coup de tête il pourrait s'en trouver tôt ou tard qui, le jour où ils auraient connaissance de leur bilan d'écrit, auraient à regretter amèrement une décision irréfléchie. D'autre part, dans la majorité des centres, des préparateurs dévoués organisent des épreuves d'entraînement pour accroître les chances de succès de leurs candidats – et voilà que des admissibles renoncent à un test grandeur nature qui permet de se familiariser avec les conditions intellectuelles et matérielles dans lesquelles se déroulent les épreuves (ce qui enlève déjà une source de stress pour une candidature ultérieure). L'expérience montre que la participation aux épreuves orales modifie souvent en profondeur, et de façon positive, la manière de se préparer l'année suivante. C'est pourquoi nous disons à tous ceux qu'une fierté mal placée ou la crainte d'hypothéquer leurs chances dans la durée incite à une telle décision que, par déontologie, le jury n'a pas de mémoire : il note la performance que fait le candidat devant lui le jour de sa prestation, sans tenir compte en aucune manière des prestations qui auraient pu être faites l'année précédente.

Pour l'admissibilité la moyenne des candidats dits « non éliminés », c'est-à-dire qui avaient obtenu des notes à l'ensemble des épreuves, était de 06,06 pour un total de 72,75 points (05,75 en

2008), celle des candidats admissibles de 08,75 pour 104,96 points (08,81 l'an dernier). La barre d'admissibilité s'est située à 05,92 (05,17 en 2008), ce qui correspondait à un total coefficienté de 71 points (en 12 points de coefficients).

Sur les 74 candidats déclarés admissibles 67 étaient présents à l'oral et ils ont passé les quatre épreuves. Leur moyenne, toutes notes d'oral confondues, est de 08,38, ce qui équivaut à un total de 109 points. La moyenne des candidats admis s'élève à 10,95, soit un total de 142,32 points.

Si l'on prend en compte l'ensemble des notes attribuées aux épreuves écrites et orales (admissibilité + admission) la moyenne des candidats « non éliminés » s'établit à 08,59, la moyenne des candidats admis à 10,79. En fonction du nombre des postes attribués, la barre d'admission se situe 07,76, soit un total coefficienté de 194 points pour 25 points de coefficient. Le ratio candidats présents aux épreuves orales / candidats admis s'établit à 50,75%.

Même si l'on constate que les résultats sont inférieurs à ceux de l'année précédente, la tête du concours est homogène : les cinq premiers candidats se situent entre 351 (moyenne 14,04) et 336 points (moyenne 13,44). Six candidats ont obtenu des moyennes générales (admissibilité + admission) supérieures à 13, 3 se situent entre 13 et 12, 8 entre 12 et 11, 5 entre 11 et 10, ce qui fait un total de 22 candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à 10 (note qui constitue un simple repère, et qu'il convient de ne pas considérer comme une moyenne dans l'absolu).

Ces notes, élevées par rapport à la tradition du concours, sont imputables, rappelons-le, à une évolution de la notation plus qu'à un meilleur niveau des candidats. La notation du concours diffère, nous l'avons déjà signalé plus haut, de celle d'un examen. Il appartient en effet au jury d'élaborer un classement, c'est-à-dire une hiérarchie. La réduction du nombre des épreuves écrites et orales, de neuf à sept au total, a eu pour effet d'écraser le classement. Cela a contraint le jury à élargir de manière significative depuis 2006 le spectre de sa notation, ce qui a des répercussions sur les notes élevées comme sur les notes basses. Certes, les notes dites « signal », 00,25 pour une réelle indigence linguistique, 00,50 pour un déficit méthodologique grave, s'établissent selon les critères traditionnels. Le jury souligne qu'elles ne doivent pas être mesurées à l'aune d'une notation sur vingt lors d'un examen ; elles sont destinées à attirer l'attention, d'où leur nom, sur une insuffisance rédhibitoire pour un futur enseignant – et, partant, à inciter les candidats à identifier les domaines sur lesquels ils doivent particulièrement faire porter leurs efforts ; elles méritent donc que ceux à qui elles ont été attribuées réfléchissent sérieusement aux raisons qui ont conduit à l'attribution de telles notes-signal. En revanche, les notes qui se situent à 3 et au-delà font désormais l'objet d'une différenciation plus poussée, ce qui tend à tirer les meilleures notes vers le haut, si bien que des prestations de réelle qualité pourront être appréciées avec beaucoup plus de générosité que lors d'un examen. Que dans ces conditions 67 candidats sur 152 aient obtenu aux épreuves écrites une moyenne générale inférieure ou égale à 05 a de quoi inquiéter.

Aux deux explications que nous avançons dans le rapport de la session 2008, et qui semblent se confirmer, nous pensons devoir en ajouter une troisième. D'un côté certains candidats présentent

un niveau de compétence linguistique insuffisant. Si l'on part du constat (que font ceux qui enseignent la langue en L1) de la faible maîtrise qu'ont certains étudiants qui entrent à l'université des conjugaisons ou des déclinaisons, et tout en admettant que peu nombreux sont parmi ceux-ci les étudiants qui vont jusqu'à l'agrégation, force est de constater que nombre d'entre eux ont grandement et rapidement progressé, mais aussi que d'autres ont été considérablement gênés dans leur progression tout au long de leur cursus universitaire par des condisciples de faible niveau. La chose est désormais admise : la faiblesse des uns pèse lourdement sur la progression de l'ensemble, et ce ne sont pas quelques monitorats, au demeurant peu fréquentés, qui modifieront la situation. D'un autre côté, et cela n'est probablement pas sans rapport avec ce qui précède, les techniques de présentation de la composition (« dissertation »), qu'elle soit en langue allemande ou française, laissent souvent à désirer. Enfin, et nous restons dans la cohérence de ce qui précède, la civilisation, la littérature et plus généralement la culture des pays de langue allemande, qui s'enseignent en allemand, sont souvent lacunaires et insuffisamment dominées.

Ce constat nous conduit à formuler trois souhaits. D'une part il faut espérer que les réformes qui doivent concerner la maîtrise donneront aux étudiants les moyens de compléter et de consolider à la fois leur niveau de langue, leur technique et leur connaissance des régions dont leur fonction d'enseignant les conduira à transmettre la langue et la culture, faute de quoi les élèves des lycées et collèges risquent fort de recevoir une formation présentant de graves déficits de fond et de méthode. D'autre part nous en appelons aux préparateurs pour que, dans la préparation de leurs candidats au concours, ils insistent non seulement sur les connaissances, mais aussi sur les méthodes d'approche des divers exercices – et particulièrement de l'explication de texte. Quelles que soient les moyens pédagogiques qui seront recommandés aux candidats admis quand ils exerceront, ils présupposeront toujours de la part des enseignants une connaissance correcte de la langue et une aptitude à appréhender les documents textuels ou iconographiques sur lesquels ils s'appuieront. Enfin nous invitons (une fois de plus) ceux qui se destinent à l'enseignement à lire beaucoup et à se donner tout au long de leurs études les moyens de séjourner aussi souvent et aussi longtemps que possible dans les pays dont ils ambitionnent de devenir les médiateurs auprès de leurs futurs élèves.

Parmi les lectures que nous conseillons se trouvent évidemment les classiques de la littérature de langue allemande – et dans ce domaine il convient de ne pas se limiter aux seules œuvres postérieures à 1945. Il n'est pas moins indispensable de lire des journaux, allemands et français : il n'existe pas seulement une chance sur deux de se voir proposer en traduction un texte de presse, on est en droit d'attendre de futurs enseignants qu'ils ne vivent pas dans leur tour d'ivoire et qu'ils fassent preuve d'un minimum d'intérêt pour le monde qui les entoure. Enfin, il n'est pas moins indispensable de consulter quelques histoires culturelles, sociales, etc., du monde germanique : qu'un enseignant dispose d'un minimum de culture générale est le moins que l'on puisse attendre de lui. Ces éléments indispensables au succès au concours ne sont pas imputables à des exigences qui relèveraient d'une lubie ou d'une tendance conservatrice du jury. Ils répondent

bel et bien à une exigence professionnelle ultérieure. Tout exercice proposé à des élèves, mais aussi tel événement brusquement médiatisé, etc., exposent les enseignants à des questions (parfois inattendues) auxquelles il est bon qu'ils sachent apporter une réponse qui, allant au-delà de ce que tout un chacun peut lire dans son journal, constitue un apport réel à la connaissance et à la compréhension du monde germanique. Un tel exercice, généralement très enrichissant pour les élèves et bien accueilli, est susceptible de contribuer grandement à la confiance que les élèves accordent à leur professeur. Il présuppose cependant à la fois une capacité à établir clairement des liens entre les données explicatives. Et plus le niveau des élèves est élevé, plus les attentes en la matière sont grandes. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. Mais il montre que le travail d'un enseignant du secondaire ou de classe préparatoire est généraliste au sens le plus noble du terme : il présuppose un large socle de connaissances – et le jury estime qu'il est de son devoir de vérifier la capacité des candidats à faire face à de telles situations.

Les remarques que comporte le présent rapport n'ont pour objet ni de nous lamenter sur le niveau des candidats ni de jeter la pierre à quiconque. Dans leur dimension éventuellement critique elles ne concernent qu'une petite partie des copies corrigées et des exposés entendus. Nous constatons – et cela relativisera les remarques qui vont suivre – que, cette année encore, certaines prestations étaient de fort belle facture et traduisaient une maîtrise de la langue, de la technique et une connaissance du monde germanique de bon aloi. De nombreux candidats ont fait des prestations écrites et orales tout à fait correctes. Mais le but du rapport du jury est avant tout d'aider les candidats futurs à se préparer au mieux. Cela implique, selon une expression consacrée, que l'« on appuie là où ça fait mal », c'est-à-dire que nous mettons avant tout en garde contre tout ce qui peut handicaper un candidat.

Attirons tout d'abord l'attention sur les domaines mal-aimés du concours. Parmi eux se rangent la question ancienne et l'épreuve de grammaire. Dans la mesure où chaque point compte dans un concours, la certitude qu'une question sera abordée – et chacun doit se soumettre à une épreuve de grammaire à l'oral – devrait suffire à convaincre les candidats de l'utilité de s'y préparer, de même d'ailleurs que la perspective d'être conduits un jour ou l'autre, une fois en poste, à expliquer un point de grammaire à des élèves. La préparation de cette épreuve requiert l'apprentissage des règles, quelle que soit la grammaire choisie, ainsi qu'un entraînement à l'exposé grammatical. Cet exposé présuppose la capacité à repérer dans le texte de version les phénomènes de langue qui correspondent à la question posée et l'aptitude à la fois à les présenter clairement et à répondre aux questions du jury. D'année en année les rapports insistent sur ce point. Souhaitons que ce rapport soit le dernier pour lequel la nécessité s'en fait sentir. Pour la question dite ancienne il n'y a, si l'on ose dire, pas de fatalité. C'est une question parmi d'autres. Mais outre le fait que rien n'exclut un sujet sur cette question à l'écrit, la probabilité d'y être confronté à l'oral n'est pas négligeable puisque l'œuvre peut faire l'objet soit d'une leçon, soit d'une explication de texte.

Mais ces deux domaines n'ont pas l'exclusivité du désamour traditionnel des candidats. Ceci pose d'une manière générale le problème de l'impasse – autre thème hélas récurrent des rapports de jury. Au moins parmi les admissibles les impasses ne sont pas majoritairement le fait de candidats qui auraient préparé leur concours entre la poire et le fromage, mais, semble-t-il, généralement la conséquence d'une préparation mal gérée dans le temps. Si la méthode qui consiste à courir d'un départ de feu à un autre a fait ses preuves dans la lutte contre l'incendie, elle est totalement inadaptée à la préparation d'un concours, et elle a généralement pour conséquence concrète que certaines questions sont négligées, voire passent à la trappe. Les candidats se rendent-ils toujours bien compte qu'en travaillant ainsi de manière désordonnée ils mettent en danger à travers des questions (totalement) négligées la quantité importante de travail qu'ils ont fournie par ailleurs ?

Autre rappel malheureusement indispensable d'un point que nous avons déjà abordé précédemment. Les questions d'option doivent faire l'objet de révisions entre les écrits et les oraux, en aucun cas d'une découverte. Comme cela vient d'être indiqué à propos de la grammaire, les candidats ont la certitude qu'ils n'auront guère de chances d'être admis au concours sans une performance honorable lors de leur épreuve d'option.

Les interrogations portant sur les options nous inspirent trois remarques positives. La première pour constater que, contrairement à la session 2008, les choix ont été généralement judicieux ; le jury a eu à entendre beaucoup moins de prestations qui dénotaient que le candidat s'était résigné à une « option-refuge ». C'est un point dont il convient de se féliciter. La conséquence en a été une remarquable homogénéité des moyennes attribuées à chacune des options ; les légères différences qui apparaissent sont imputables à la proportion de prestations faibles. Le jury a eu également le plaisir d'entendre dans les trois options des exposés révélant une maîtrise du fond et de la forme qui témoignait du travail et de la réflexion qui avaient précédé ; il est vrai qu'après avoir éprouvé quelque inquiétude au moment de la disparition de l'ouvrage de référence – qui créait une situation nouvelle – les candidats ont pu constater que, tant à l'exposé en langue française que dans le choix des textes d'explication, les sujets qui leur étaient proposés étaient conçus non pour les désorienter, mais au contraire pour leur permettre de mettre en valeur leur savoir et leur savoir faire.

Une quatrième remarque s'impose toutefois, qui ne concerne pas uniquement les options. La grande faiblesse, celle qui justifie l'essentiel des notes basses en explication de texte ou en option linguistique, est la propension de certains candidats à faire du texte un prétexte. Le résultat en est un exposé théorique qui fait seulement incidemment référence au texte pour montrer au jury que ce qu'on lui dit est corroboré par les propos de l'auteur. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Le terme d'« explication de texte » ou la question « Vous étudiez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant » disent pourtant bien ce dont il s'agit. Le texte ne doit pas être un accessoire de l'exposé ; il doit en être le cœur.

Comment remédier à ce défaut ?

Tout d'abord en ne considérant pas l'introduction comme l'occasion de dire tout ce qu'on a appris de la question dans l'année et que le texte n'offrira pas l'occasion de dire. Une introduction doit être courte et se limiter à l'essentiel – et surtout, elle doit répondre à la définition du terme même (« intro-duction »), conduire le lecteur ou l'auditeur *in medias res*. Dans le cas de l'explication il faut situer le texte de manière telle que cette partie de la présentation fournisse déjà des éléments aidant à l'intelligence du texte lui-même.

Il faut ensuite se souvenir qu'un texte relève d'une forme de discours et répond à une intention. Littéraire ou civilisationnel, il est destiné soit à faire passer un message, soit à démontrer ou défendre un point de vue, soit à inciter à une action, etc. Cette intention dicte en règle générale les moyens auxquels recourt l'auteur. Quels sont les moyens rhétoriques, stylistiques, dont se sert l'auteur ? N'oublions pas qu'un mot de liaison bien choisi peut faire basculer un texte. Dans ce cas une remarque grammaticale faite avec à-propos peut apporter un éclairage beaucoup plus efficace que de longues tirades. Mais ces moyens ne seront pas les mêmes selon que l'on a à expliquer un passage d'un roman, une scène d'une pièce de théâtre, un poème, ou bien encore un discours, un accord international, une note interne ou une lettre à un ami... Déterminer la nature du texte que l'on est appelé à expliquer est ainsi une phase indispensable de la préparation car elle dicte l'appréhension du contenu.

Il convient donc bien que le candidat mobilise ses connaissances, non pas – comme nous l'avons dit plus haut – en marge du texte, mais au service du texte. Par référence à la question de civilisation du programme 2010 (les deux Allemagnes), notons par exemple que le mot « *Demokratie* » n'aura pas le même sens s'il est prononcé dans l'enceinte du *Bundestag* ou s'il l'est dans celle de la *Volkskammer*, de même qu'un écrivain de RDA ne donnera pas au terme « *fortschrittlich* » la même signification que son collègue de l'Ouest ; on peut même ajouter qu'à l'Est il n'emploiera pas ce mot dans le même sens et avec les mêmes connotations selon que son oeuvre sera au service du régime ou critique envers celui-ci.

Il faut enfin avoir quelque distance face au texte, ne pas prendre tout ce qui est écrit pour pain bénit. Ce qui est tu est parfois aussi important que ce qui est dit. Un écrivain peut jouer avec son personnage ou avec son lecteur. Un homme politique ne dit pas nécessairement tout ce qu'il pense ou ce qu'il sait, et un document contractuel ou une loi peuvent être aussi importants par la liberté d'interprétation qu'ils laissent que par les contraintes qu'ils imposent.

Plus généralement, et cette remarque dépasse largement le seul cadre de l'explication de texte, il faut connaître les règles de l'exercice et s'entraîner à les appliquer. Ces règles concernent le domaine de la méthodologie. Mais elles situent aussi sur un juste plan le rapport entre les connaissances acquises et le propos. Qu'il soit écrit ou oral, un exercice ne doit jamais être considéré comme une occasion de montrer l'ampleur de ce que l'on sait. Il faut au contraire mettre ses connaissances au service des impératifs de l'exercice.

Le moment est peut-être venu de rappeler ici quelques principes majeurs, en guise de conclusion.

Premièrement : on prépare le concours et on s'y présente pour être reçu. Cela implique que l'on se donne les moyens d'être dans les premiers – en fonction du nombre de postes proposés. Il ne faut donc pas viser des résultats suffisants, mais des résultats meilleurs. Tout candidat a des zones de faiblesse mais celui qui en a moins que les autres a davantage de chances de succès. De surcroît, il faut vouloir son succès. Il faut le vouloir tout au long de l'année, et il faut le vouloir pendant les épreuves écrites et orales.

Deuxièmement : le succès au concours ne s'obtient pas par la seule accumulation de connaissances. Il requiert d'abord une bonne maîtrise personnelle des œuvres (à ce titre les cours, quelle qu'en soit la qualité, ne sauraient remplacer un travail personnel régulier), ensuite une technique de présentation, et enfin un entraînement non pas dans les jours qui précèdent les épreuves, mais tout au long de l'année. Ce conseil s'applique aussi bien aux questions du programme qu'aux traductions. En dépit des recommandations des années antérieures quelques candidats admissibles improvisent encore devant le jury leurs premières traductions orales de l'année. Est-il besoin de préciser que leur performance s'en ressent ? Aussi ne saurions-nous trop conseiller un entraînement dans la durée. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler dans les rapports antérieurs l'importance des exercices réguliers pour une bonne maîtrise de la technique de la traduction. Ce conseil reste d'autant plus pertinent qu'en la circonstance une meilleure maîtrise des fondamentaux sert autant pour l'écrit que pour l'oral, de même qu'il y a influence réciproque des entraînements à l'écrit et à l'oral. Un candidat qui veut se donner de bonnes chances de réussite doit traduire – fût-ce des textes brefs – plusieurs fois par semaine, idéalement un peu tous les jours, afin d'acquérir ces réflexes qui font non seulement gagner du temps face à sa copie ou en loge, mais aussi de trouver spontanément ou rapidement les idées qui permettent à une traduction d'être à la fois pertinente et élégante.

Troisièmement : on prépare le concours pour soi, et non pas pour les autres. Aussi vaut-il mieux être reçu sans panache que recalé avec les honneurs – que l'on se souvienne d'ailleurs que, quoi qu'il arrive, les derniers reçus ont fait de meilleures performances que les premiers recalés.

Redisons à propos des options qu'elles doivent faire l'objet d'un choix par goût, non par résignation.

Pour des remarques plus spécifiques nous renvoyons aux parties du rapport rédigées par les commissions qui ont corrigé ou interrogé.

A tous ceux qui préparent le concours 2010 nous souhaitons bon courage et bon succès.

Françoise KNOPPER
Vice-présidente du jury

Jean-Paul CAHN
Président du jury

MAQUETTE DU CONCOURS

Conformément aux dispositions publiées dans le *BOEN* n° 12 du 24 mars 2005 et du *BOEN* n° 17 du 28 avril 2005 (consultables sur www.education.gouv.fr), les épreuves et les coefficients s'établissent comme suit :

EPREUVES ECRITES :

Composition en langue allemande : durée 7 heures, coefficient 4

Traduction (version et thème) : durée 6 heures, coefficient 4

Composition en langue française : durée 7 heures, coefficient 4

Total : **12**

EPREUVES ORALES :

Explication de texte en allemand: préparation 2 heures, présentation 30', discussion 15', coefficient 4.

Version - grammaire : préparation 1 heure, présentation 30' + 10', discussion 2 X 10', coefficient 3

Thème : préparation 20', présentation 20', discussion 10', coefficient 2

Exposé en langue française : préparation 4 heures, présentation 30', discussion 10', coefficient 4

Total **13**

Nota bene : exception faite des options et de l'épreuve de grammaire, réservées aux épreuves orales, toutes les questions publiées au BOEN sont susceptibles de faire l'objet de sujets d'écrit et d'oral (compositions, explication de textes, exposé en langue française).

DONNEES STATISTIQUES

1. Inscrits, présents, admissibles.

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2006	345	238	102	40
2007	335	189	100	40
2008	303	161	75	34
2009	256	155	74	34

2. Moyennes

Session	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Premier admissible	11,68	14,61	14,33	15,67	15,00	15,17
Dernier admissible	05,09	05,21	04,83	04,58	05,17	05,92
Premier admis	12,61	13,80	14,40	15,48	15,84	14,04
Dernier admis	06,25	06,27	07,36	08,28	08,44	07,76

3. Epreuves d'admissibilité 2009

Epreuves	Présents	Moyenne des candidats présents
Composition en langue allemande	155	04,13
Traduction	155	08,00 08,80 en version 07,20 en thème
Composition en langue française	152	05,24

4. Epreuves d'admission 2009

Parmi les candidats déclarés admissibles,

35 avaient choisi l'option a (littérature)

20 avaient choisi l'option b (civilisation)

19 avaient choisi l'option c (linguistique)

Epreuves	Présents 2007	Moyenne 2007	Présents 2008	Moyenne 2008	Présents 2009	Moyenne 2009
Explication de textes	100	05,24	69	08,68	67	08,23
Version / grammaire	100	08,67	69	08,64	67	08,91
Thème	100	08,99	69	08,49	67	08,60
Exposé en langue française ¹	100	08,34	69	08,62	67	08,11

¹ Toutes options confondues.

Epreuves d'admissibilité

Composition en langue allemande

Rapport présenté par

Marie-Renée Diot, Alain Muzelle et Jean-Michel Pouget

Durée : 7 heures

„Eine Revolution im guten Sinne, gerade hinführend zu dem großen Zwecke der Veredelung der Menschheit, durch Weisheit der Regierung und nicht durch gewaltsame Impulse von innen oder außen, das ist unser Ziel, unser leitendes Prinzip.“

Nehmen Sie unter Berücksichtigung der allgemeinen Entwicklung in Deutschland zwischen 1789 und 1815 zu diesem Reformprogramm Stellung.

Répartition des notes :

16 et plus : 3

12 à 15, 5 : 17

10 à 11, 5 : 4

8 à 9, 5 : 12

6 à 7, 5 : 15

4 à 5, 5 : 15

2 à 3, 5 : 38

0,25 à 1, 5 : 52

Copies blanches : 2

Moyenne des candidats : 4,52 (session 2008 : 04,32 ; 2007 : 04,74 ; 2006 : 03,87 ; 2005 : 03,41)

La citation qui constituait le sujet provenait du mémoire que Hardenberg avait adressé au roi de Prusse en septembre 1807 depuis son exil de Riga. Cette phrase, extraite des propos préliminaires du conseiller prussien, était suffisamment célèbre pour que son origine ait été identifiée par une large majorité des candidats. Il était certes possible de traiter la question posée sans reconnaître l'auteur de ces lignes, mais il va de soi qu'il y avait avantage à avoir une bonne connaissance de ce mémoire et des circonstances dans lesquelles il a été rédigé, ce qu'on était légitimement en droit d'attendre de tous ceux qui avaient préparé le programme. L'analyse de la citation s'en trouvait bien sûr facilitée, analyse qui, on le sait, constitue le préalable indispensable à une bonne problématisation sans laquelle on ne saurait établir de plan opératoire. Nous rappellerons cette année encore que seule cette analyse précise du sujet permet de comprendre la dy-

namique qui lui est inhérente et qu'une dissertation sans problématisation risque d'être hors-sujet et donc d'obtenir la note signal de 0,5.

Hardenberg s'adresse à Frédéric Guillaume III, connu pour son esprit conservateur et timoré. Il lui faut le convaincre de la nécessité, vitale pour le pays, d'entreprendre de grandes réformes. En effet, les deux défaites concomitantes d'Iéna et d'Auerstädt à l'automne 1806 ont provoqué l'effondrement du royaume, occupé par les troupes françaises, amputé de nombreux territoires, à l'ouest de l'Elbe comme dans les provinces polonaises, et menacé de banqueroute par les exigences financières du vainqueur. Le traité de Tilsit est vécu en Prusse comme une humiliation. Il est clair que c'est dans ce contexte historique précis que les paroles de Hardenberg prennent tout leur sens. Le terme de « révolution » qu'il emploie immédiatement est révélateur du regard qu'il porte sur la situation en Europe : la suprématie française trouve à ses yeux son origine dans la Révolution de 1789 qui a conduit, par une série de mesures radicales, à une dynamisation ainsi qu'à une rapide modernisation économique, sociale et militaire du pays, devenu République en 1792, puis Empire en 1804. Il s'agit pour Hardenberg de tirer de l'exemple français les leçons utiles au redressement de la Prusse sans pour autant payer le même prix que les vainqueurs du jour, et pour gagner le roi à son projet il s'efforce tout de suite d'atténuer la portée du mot qu'il vient d'employer. La révolution proposée est donc « une révolution dans le bon sens du terme », ce qui implique une critique de la façon dont les Français ont agi pour mettre un terme à l'Ancien Régime. Cette critique implicite, mais bien présente, se précise dans la suite de la phrase, lorsqu'il est question de confier au seul gouvernement du royaume le soin de conduire dans sa sagesse la politique de modernisation radicale du pays. Elle est encore plus claire lorsque Hardenberg rejette l'idée de céder à des pressions violentes venues de l'intérieur de la Prusse : l'allusion aux violences exercées par le peuple, des campagnes et surtout de Paris, durant les années révolutionnaires de 1789 à 1794 est évidente. Il s'agit pour lui de libérer la notion de révolution de la dimension de violence qui a tant inquiété les Allemands après le procès, puis l'exécution du roi Louis XVI et l'instauration de la Terreur, pour n'en conserver que l'idée de changement radical. Sa réponse à la « révolution d'en bas » est donc une « révolution d'en haut », qui, à l'en croire, fera l'économie des violences et des destructions et reformera sans que le souverain perde le contrôle des événements. Un tel contrôle suppose également que le souverain reste libre de toute pression extérieure et que donc la Prusse conserve sa pleine souveraineté, une question qui se pose à Hardenberg avec d'autant plus d'acuité que Napoléon, d'abord en tant que Premier Consul de 1800 à 1804, puis comme empereur, joue un rôle de plus en plus envahissant dans les Etats de langue allemande, dont une partie, les pays de la rive gauche du Rhin, a été annexée à la France dès 1795. Pour en rester aux événements les plus récents en cette année 1807, on citera la dissolution du Saint Empire sur simple décision prise à Paris en 1806 et, la même année, la création à la fois du Rheinbund, regroupant les divers Etats alliés de l'empereur des Français, comme la Bavière ou le Pays de Bade, et du royaume de Westphalie sur lequel la France exerce un étroit contrôle, puisque le nouveau roi est le propre frère de Napoléon.

L'analyse nécessaire de la citation doit servir à dégager les idées centrales autour desquelles une problématique pourra se mettre en place, étant entendu que le sujet ne porte pas sur la seule Prusse, comme beaucoup ont eu tendance à l'oublier, mais sur l'ensemble des pays de langue allemande, qui ont connu entre 1789 et 1815 des évolutions différentes. Rappelons cette année encore qu'il ne s'agit pas pour nous dans ce rapport de proposer un plan idéal. De même, le jury lors de la correction n'a pas en tête un développement modèle. Ce qu'il recherche dans une copie, c'est la mise en forme cohérente d'une argumentation clairement articulée et appuyée à la fois sur des connaissances précises et sur une bonne présentation du sujet. Il n'en reste pas moins vrai que trois grands axes de réflexion semblent pouvoir nettement s'imposer : la nature et la portée des réformes dans le processus de modernisation des pays de langue allemande durant la période révolutionnaire et napoléonienne ; la question du rôle joué par la France durant ces années de bouleversement politique, social, économique et culturel ; enfin, un point que nous n'avons pas encore abordé, celle du but que Hardenberg propose d'atteindre par sa politique de réformes radicales. Il va de soi que la notion de « Veredelung der Menschheit » devait faire l'objet d'une discussion.

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir de lire un petit nombre de bonnes, voire de très bonnes dissertations, clairement conduites et précisément documentées. Mais dans la majorité des cas, nous avons dû relever toute une série d'erreurs factuelles et/ou méthodologiques, qu'il serait fastidieux, et peu productif, de présenter dans le détail. Nous ne formulerons donc que trois principaux reproches.

Une fois de plus, la tentation pour certains a été trop forte de déverser dans leur copie tout le savoir accumulé pendant les mois de préparation, sans faire le tri entre les informations inutiles et celles qui trouvaient véritablement leur place dans la construction d'un travail soucieux de rester dans les limites du sujet. Ainsi, la simple énumération pêle-mêle des réformes engagées dans les différents Etats allemands, sans hiérarchiser leur importance respective, ni faire le lien avec la problématique centrale de l'entrée de l'Allemagne dans la modernité, ne suffisait pas à faire avancer la discussion. De même, nombreux sont ceux qui ont trop insisté sur les aspects factuels de la Révolution au détriment d'un exposé clair et succinct des principaux acquis politiques, économiques et sociaux de cette révolution : un rappel trop détaillé de la chronologie des événements révolutionnaires, outre qu'il n'avait pas sa place ici, faisait perdre au candidat un temps de réflexion et de rédaction précieux.

En outre, nous avons constaté dans beaucoup de copies une tendance à la simplification caricaturale, desservant la qualité de l'argumentation : ainsi de la Révolution réduite à un véritable bain de sang, ce qui semble témoigner tant d'une méconnaissance des faits que d'un manque de distance critique vis-à-vis de la citation, prise au premier degré. De trop nombreuses dissertations ont été construites à partir de l'opposition sans nuance entre une révolution synonyme *ipso facto* de pure violence et des réformes conduites par le gouvernement, donc sans aucune dimension violente, comme s'il ne saurait y avoir de violence d'Etat. Il suffisait de penser à la manière dont

la Bavière a procédé en 1803 à la sécularisation des territoires ecclésiastiques pour comprendre ce que cette opposition avait de simpliste. De même, s'il était bienvenu d'évoquer la politique réformatrice des monarques de l'absolutisme éclairé, considérer « l'ère des réformes » comme un simple prolongement de la période précédente relevait d'une erreur d'interprétation, née d'une lecture pour le moins sommaire des événements étudiés.

Enfin, peu de candidats ont commenté de manière pertinente les propos de Hardenberg concernant le but de ses réformes : la notion de « Veredelung der Menschheit », lorsqu'elle a été évoquée, loin d'être comprise dans son ambivalence, s'est vue trop réduite à n'être qu'une formule héritée des Lumières. Rares ont été ceux qui ont montré ce que ces propos devaient aussi à l'idéalisme et ont fait le lien avec les conceptions de Humboldt telles qu'elles se concrétisent par exemple dans sa célèbre réforme des universités.

Comme chaque année, malheureusement, le jury a dû sanctionner un nombre important de copies dont le niveau de langue était insuffisant, ce qui a entraîné l'attribution de la note signal 0,25. Rappelons une fois encore que le candidat à l'agrégation doit avoir des connaissances linguistiques de base suffisantes pour s'exprimer avec clarté et correction. Lorsque la syntaxe est défaillante, que les fautes élémentaires de conjugaison, de déclinaison, de genre, de nombre ou de temps se multiplient, la copie devient vite incompréhensible. Autre rappel important : l'attribution de la note signal invite les candidats à revoir les bases de la grammaire allemande et à s'entraîner à l'expression écrite. Mais elle signifie dans le même temps que les copies notées au-delà de 01 ont été écrites dans un allemand à peu près correct et que l'attribution d'une note inférieure à 04/20 est due en premier lieu à d'autres carences, et non à une mauvaise maîtrise de la langue.

Ultime paragraphe consacré à la longueur des copies, comme le veut désormais l'usage. Nous tenons à souligner une nouvelle fois que les longues dissertations ne sont pas forcément les meilleures, même si les sujets historiques se prêtent peut-être mieux que d'autres à des développements étoffés. Une copie dans laquelle se succèdent de trop nombreux paragraphes à la construction maladroite ne témoigne nullement d'une bonne maîtrise du sujet. Il vaut toujours mieux préférer la qualité de l'argumentation à la quantité des pages. Régulièrement, les rapports rappellent aux candidats qu'il est de bonne stratégie de réduire le volume afin de se donner le temps de la relecture et de la correction tant du style que de l'expression, au lieu d'accumuler des pages mal rédigées et, trop souvent, de négliger la conclusion, partie pourtant essentielle de toute dissertation. Le jury de cette année ne peut à son tour que souscrire pleinement à cette remarque judicieuse.

Traduction

I. VERSION

Rapport présenté par

Gilles Buscot, Claude Camus et Régine Mathieu

Die Bibel als *das* Buch der Weltliteratur – das ist keine Glaubensfrage. Dieses Buch erweist sich über die Jahrhunderte bis heute unbestritten als *die* Fundgrube von Menschheitsgeschichte, in dem alle großen, immer wiederkehrenden Konflikte bereits beschrieben werden: Geschichten von Macht und Gehorsam, von Mut und Demut, von großer Liebe und kleiner Rache, von eigennützligen Intrigen und uneigennützligen Opfern, von katastrophalen Strafen und beglückenden Belohnungen. Diese aus Einzelbüchern in 1000 Jahren Überlieferung geformten und beim Redigieren zuweilen sicher auch verformten Geschichten an ihrer historischen Authentizität zu messen ist müßig. Sie aber nach ihrer dramaturgischen Glaubwürdigkeit zu befragen, gängige Deutungen zu bezweifeln ist eine Annäherung, die Dichtung sich wünscht.

Da ich die Bibel eben nicht als Gotteswort lese, sondern als mehr oder weniger prophetisches Menschenwort, sehe ich, wie Gott das archaische menschliche Ringen um moralische Werte und Orientierungen auferlegt wird. Sie formten ihn nach ihrem Bilde. So wurde er beteiligt an den Zweifeln darüber, ob die Schöpfung nicht doch ein missglücktes Experiment, gar eine Fehlkonstruktion ist. Das Austoben von Enttäuschung, das den Menschen in größerem Umfang vorerst versagt blieb, wird dem Herrn großzügig eingeräumt. Mit seinem sintflutlichen Genozid hätte Gott heute vor dem Gerichtshof für Menschenrechte keine guten Karten. Auch wenn er versprach, so etwas nie wieder zu tun – gerade im Alten Testament ist der Herr oft alles andere als ein *lieber* Gott. Es war ein dorniger Weg, bis Gott zum Humanisten wurde. Ein Humanist, dem dennoch der Wille oder die Allmacht abgeht, die Menschen aus Verblendung und Bosheit zu befreien. Nur selten gelingt es Autoren, ihre Helden durch Doppelwertigkeit klüger zu machen, als sie selbst sind. Solche Sternstunden der Dichtung erheben die Bibel zur Heiligen Schrift.

Daniela DAHN. *Demokratischer Abbruch. Von Trümmern und Tabus*, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Hamburg, 2005, S. 141-142.

Le texte proposé est l'incipit d'un essai de Daniela Dahn publié en 2004 : *Plädoyer für die Paradieschlange*. Il n'exigeait pas une connaissance précise de l'Ancien Testament, mais une culture générale faisant appel à des notions clés ou terminologiques du christianisme (« der Herr » n'est pas dans ce contexte « le Monsieur » ou « le Maître », mais évidemment « le Seigneur »...). Il nécessitait aussi une lecture réellement attentive, dénuée – ici – de tout *a-priori* religieux et / ou idéologique, qui pourrait être de nature à occulter le sens des phrases et donc du texte. Cette phase du travail préliminaire à la traduction, que l'on peut assimiler à la démarche d'une explication de texte, est essentielle et ne saurait être abrégée le jour de l'épreuve écrite.

Quelques candidats ont, semble-t-il, été déconcertés par la teneur de l'argumentation et n'ont pas pu ou su oser en comprendre le caractère subversif. Ils ont accumulé les contre-sens dans la traduction de la première moitié du deuxième paragraphe, faisant fi de l'analyse logique et syntaxique qui les aurait éclairés. Dans la première longue phrase de ce paragraphe, la subordonnée introduite par « wie » a pour sujet non pas « Gott », mais bien « das archaische menschliche Ringen », et le verbe « auferlegen » étant au passif, on ne peut sérieusement envisager que ce soit Dieu qui ait imposé aux hommes de partir en quête de valeurs morales. Il fallait bien repérer le renversement de perspective contenu dans la phrase « Sie formten ihn nach ihrem Bilde ». Le point de vue de l'auteur est que la Bible est un chef-d'œuvre littéraire inscrit dans l'histoire de l'humanité, qu'elle est écrite par les hommes, et que le personnage de Dieu n'est qu'une création de ceux-ci. Dans leur quête de spiritualité et de valeurs morales, les hommes « ont formé Dieu à leur image ».

Cela dit, l'essentiel des erreurs constatées lors de la correction est d'ordre graphique, orthographique, lexical et syntaxique. Une fois de plus, puisque la question est abordée dans les rapports des années précédentes, la traduction des temps utilisés par l'auteur constitue de toute évidence une des difficultés de l'épreuve, la différence entre les emplois de l'imparfait, du parfait et du passé simple n'étant pas suffisamment maîtrisée par certains candidats.

Il va de soi que la traduction proposée doit tenir compte du caractère d'imprimerie utilisé pour l'article défini et l'adjectif dans « *das Buch* », « *die Fundgrube* » et « ein *lieber Gott* ». L'imprimerie se sert de l'italique pour les mots qu'elle veut distinguer du reste du texte. L'usage veut que cette mise en relief soit rendue par un soulignement dans la transcription manuscrite, ou éventuellement par le recours aux majuscules (le livre, LA mine d'or).

On attend des candidats qu'ils connaissent les règles régissant l'orthographe de certains mots : on utilise la majuscule pour la Bible quand il s'agit du texte biblique, de même pour la Création,

l'Écriture Sainte ou les Saintes Écritures, le Seigneur et l'Ancien Testament. Dans l'expression « les droits de l'homme » en revanche, la majuscule n'est pas de mise. Quant à « in 1000 Jahren », rappelons qu'en français on écrira mille en lettres et non en chiffres (ce n'est pas une date).

Une source d'erreurs fréquentes d'ordre lexical provient du caractère approximatif du vocabulaire utilisé. « Eu égard à son génocide » signifie « en tenant compte de son génocide » : pourquoi ne pas traduire « mit seinem sintflutlichen Genozid » par « avec son génocide diluvien » ? La confusion entre « redondants » et « récurrents » (« alle immer wiederkehrenden Konflikte »), entre « s'avise être » et « s'avère être », montre que l'apprentissage des deux langues doit être mené de front. La version exige une solide connaissance du registre de l'écrit, tant pour la langue-source que pour la langue-cible. Quant à la confusion entre « prescrire » et « proscrire » (« das den Menschen ... vorerst versagt blieb»), elle prouve, s'il en était besoin, que l'approximation et l'ignorance du sens précis de certains termes conduisent le candidat à faire des contre-sens.

En dehors des exemples d'emploi d'une langue incertaine, certains tics du langage médiatique (souvent des anglicismes) influencent les candidats : l'expression « *au final » (« la question de savoir si la Création *au final n'est pas qu'une expérimentation ») est à la mode à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. Or « finalement » exprime clairement ce que l'on doit dire à cet endroit. De même qu'il convient de se méfier des effets de mode langagière, il est tout à fait inapproprié de céder à la tentation de l'extrapolation : « que la Bible soit le livre de la littérature mondiale, voilà qui est certain et ne fait l'objet d'aucune question métaphysique » n'est pas la traduction de la première phrase du texte ! Traduire « beim Redigieren » par « lorsqu'il s'agissait de les coucher sur le papier » ou « müßig » par « avoir du temps à perdre », équivaut à changer de niveau de langue (voire de sens). Nous conseillons enfin également aux candidats de ne pas tomber dans le piège de l'érudition ou de la préciosité, et de traduire par exemple le mot « Liebe », tout simplement, par « amour » et non par « dilection » ou « oaristys », ce qui, dans ce dernier cas, tient du faux-sens...

Au-delà du choix des mots, la correction grammaticale des phrases doit retenir toute l'attention des candidats. La connaissance de la valence des verbes et des règles syntaxiques en français s'impose dans cet exercice de passage d'une langue à l'autre. Donnons quelques exemples.

On ne peut pas, en français, conserver l'ordre des mots allemands dans la première phrase : « *La Bible comme le livre....., ce n'est pas une question..... » est une erreur foncière. Il faut penser la phrase en français, ce qui rend nécessaire le recours à un verbe introductif tel que « lire » ou « considérer ». La traduction de « sich erweisen als » dans la deuxième phrase a donné lieu à de nombreuses erreurs, alors que le sens en est connu et clair: « se révéler ». L'emploi du verbe est mal connu, semble-t-il. Il signifie « se manifester, apparaître comme ». Après « se révéler » on attend donc un attribut (comme après « être » ou « devenir »), et non un infinitif : « La chose s'est révélée ardue., ils se sont révélés compétents... ». L'autre possibilité était d'employer « s'avérer » qui est suivi d'un adjectif, d'un nom ou d'un infinitif (ici : d'un nom). Mais nombreux

ont été les candidats qui ont utilisé l'expression erronée « *s'avérer comme » ou « *se révéler comme », sans parler d'incorrections telles que « *s'avérer d'être »... Dans la dernière phrase du premier paragraphe, la traduction de « befragen » par « questionner » a été source d'erreurs de construction. On peut « interroger » quelqu'un ou « interroger la crédibilité dramaturgique (de ces récits) », mais on ne « *la questionne » pas et on ne « *questionne (pas) (ces) récits sur leur crédibilité » comme s'il s'agissait d'individus. Le bon sens doit l'emporter, même si l'allemand n'emploie pas un verbe réfléchi, c'est bien le verbe « s'interroger sur » qui convient et coupe court à toute confusion. D'autre part, nombreux sont les germanophones qui introduisent à tort le groupe infinitif sujet (infinitif + groupe nominal prépositionnel ou non) par la préposition « de » : « *de juger ces récits... est vain ».

Il ne nous paraît pas utile de consacrer un paragraphe aux faux-sens et aux diverses inexactitudes de mots ou de membres de phrases, tant il est évident que l'apprentissage du vocabulaire est nécessaire. Nous préférons insister, pour finir, sur un aspect méthodologique de la gestion du temps imparti aux candidats. La vérification comparative de l'allemand et du français est une étape indispensable, entre autres pour être sûr de n'oublier aucun mot ou membre de phrase. Mais il faut aussi impérativement réserver un temps donné à la relecture de la traduction française sans référence au texte allemand, pour en vérifier la cohérence et la lisibilité en français, se libérer en quelque sorte du texte-source. Rappelons enfin que comme pour le thème d'agrégation, le titre de l'œuvre doit être traduit, ce que nombre de candidats semblent avoir oublié.

À côté des principales sources d'erreur qui viennent d'être relevées, le jury a apprécié un nombre non négligeable de bonnes copies caractérisées par une traduction à la fois élégante et fidèle au texte-source, qui prouvent, si besoin est, que l'épreuve de version est loin d'être un exercice impossible. Que cela constitue un encouragement pour les futurs candidats qui passeront ou repasseront l'agrégation !

Une dernière remarque : conformément à l'usage, le jury a d'abord commenté les particularités du texte choisi, puis a proposé une traduction à l'issue de ce commentaire. Il y fait figurer en note de bas de page des variantes de type lexical. Ce faisant il ne se montre pas exemplaire car, il convient de le rappeler, il est demandé aux candidats de choisir la solution qui leur paraît être la meilleure, de fournir une seule et unique traduction. Les correcteurs procèdent différemment afin de bien montrer que la version française qu'ils proposent ne constitue en aucun cas une traduction modèle hors de laquelle il ne serait pas de salut, mais que sont acceptées toutes les solutions pertinentes.

Proposition de traduction.

Considérer la Bible comme *le* livre de la littérature universelle² ne relève pas d'une croyance religieuse³. Au fil des siècles et jusqu'à nos jours, ce livre apparaît indéniablement comme *la* mine d'or de l'histoire de l'humanité, l'œuvre dans laquelle tous les grands conflits récurrents sont déjà décrits : autant d'histoires qui parlent de pouvoir et d'obéissance⁴, de courage et d'humilité, d'amour immense et de petites vengeances⁵, d'intrigues⁶ égoïstes et de sacrifices altruistes, de châtements catastrophiques et de récompenses sources de félicité. Il importe peu de jauger à l'aune de leur authenticité historique ces récits mis en forme à partir de textes divers hérités d'une tradition millénaire, et qui ont sûrement été aussi déformés, à l'occasion, durant leur rédaction. Mais s'interroger sur leur crédibilité dramaturgique, mettre en doute des interprétations communément admises, voilà une approche que réclame la littérature⁷.

Ne lisant justement pas la Bible comme la parole de Dieu, mais comme une parole humaine plus ou moins prophétique, je vois que les hommes font endosser à Dieu leur quête ancestrale de valeurs et d'orientations morales. Ce sont les hommes qui ont fait Dieu à leur image. C'est ainsi qu'il a été associé à leurs doutes quant à la question de savoir si la Création n'est pas finalement une expérience ratée, voire un édifice mal conçu. On accorde généreusement au Seigneur le droit de laisser libre cours à sa déception⁸ qui fut tout d'abord assez largement interdit aux hommes. Avec son génocide diluvien Dieu serait aujourd'hui en bien mauvaise posture devant la Cour européenne des droits de l'homme. Même s'il a promis de ne plus recommencer, c'est justement dans l'Ancien Testament que le Seigneur est souvent tout sauf un *bon* Dieu⁹. Le chemin au bout duquel Dieu devint un humaniste fut parsemé d'épines¹⁰. Un humaniste auquel manque toutefois la volonté ou la toute-puissance de libérer les hommes de leur aveuglement et de leur méchanceté. Il est bien rare qu'en leur conférant cette ambivalence des auteurs réussissent à faire de leurs héros des êtres plus avisés¹¹ qu'ils ne le sont eux-mêmes. De tels moments forts de la littérature élèvent la Bible au rang d'Écriture Sainte.

Daniela DAHN, *Rupture démocratique. Ruines et tabous*, Rowohlt Taschenbuch Verlag, Hamburg, 2005

² Le livre par excellence de...

³ N'est pas une question de conviction religieuse.

⁴ D'allégeance.

⁵ Vengeances mesquines.

⁶ De manigances.

⁷ Que la littérature appelle de ses vœux.

⁸ Laisser éclater sa déception.

⁹ Un Dieu *de bonté*.

¹⁰ Fut un chemin de croix.

¹¹ Intelligents.

II. THÈME

Rapport présenté par

Stéphane Dethloff, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Ferec

– Qui est-ce ? [...]

– Il s'appelle Jean Cocteau, spécialiste des cocktails, sa photo traîne dans toutes les salles d'attente des dentistes. Gros dossier mais intouchable, il a le génie de se faire des amis en forme de boucliers. [...] Attention, il va parler ... Je crois qu'il serait temps que tu sortes ton calepin de ta poche, que tu le poses sur ta cuisse, sous la table, et que tu apprennes à prendre des notes sans que personne s'en aperçoive ...

Le lent phrasé de l'écrivain se posa sur la rumeur qui continuait à venir, par vagues, de la première salle.

– Comme vous le savez tous, puisque c'est la raison de notre présence dans cet établissement dont j'ignorais l'existence et que je trouve accueillant de simplicité, le ministre de l'Education nationale, Abel Bonnard et l'ambassadeur Otto Abetz ont choisi d'honorer l'un de nos maîtres, le sculpteur Arno Breker, en exposant son œuvre d'ensemble au musée de l'Orangerie. Je m'y suis faufilé avant même l'inauguration à laquelle vous êtes tous conviés. Je dois vous dire que la beauté prodigieuse de cette horde de géants nous montre que Breker est de cette haute patrie des poètes, patrie où les patries n'existent pas, sauf dans la mesure où chacun y apporte le trésor du travail national. Je ne trahirai d'ailleurs aucun secret en vous disant que les cartes d'identité d'Européen sont déjà prêtes à la Préfecture. On y lira : « monsieur Cocteau, européen, district France ». Plus de douane, plus de frontières, l'esprit circulera librement ...

Duprest feuilleta son carnet après qu'on eut servi les cafés. Les lignes tracées à l'aveugle sous la nappe, au crayon noir, se chevauchaient, caractères minuscules ou démesurés mêlés, s'interrompaient, partaient en tous sens. Il s'aperçut pourtant que le discours s'était inscrit autre part que sur le papier, et qu'il lui suffisait de déchiffrer un mot pour que la phrase entière lui revienne en mémoire.

Didier DAENINCKX, *Itinéraire d'un salaud ordinaire*, Folio, Paris, 2006, p. 20-21.

Nombre de copies corrigées : 158

Répartition des notes :

17,5 à 18,5 : 3

15,5 à 17 : 10

13 à 15 : 21

10 à 12,5 : 30

07 à 09,5 : 36

05 à 06,5 : 15

01 à 04,5 : 25

00, 12 – 00,5 : 18

Moyenne des candidats : 08,2 (session 2008 : 07,87 ; session 2007 : 08,7 ; session 2006 : 06,37 ; session 2005 : 07,95)

Le texte choisi pour l'épreuve de thème cette année permettait de tester une large palette d'aptitudes de traduction/conversion. Les passages descriptifs nécessitaient comme toujours une représentation précise de l'espace, des positions et des mouvements dans cet espace ; dans les passages dialogiques, il fallait apprécier justement la diversité des registres, allant de l'ironie presque gouailleuse chez un personnage d'inspecteur de police au pathos prêté à Cocteau. Le personnage central était sans doute connu de tous les candidats, mais présenté sous un jour un peu plus surprenant : son engouement pour Arno Breker, le sculpteur emblématique de l'époque hitlérienne, aux nus académiques colossaux exaltant l'héroïsme (la « horde de géants »).

Les meilleures traductions ont su prendre en compte cette réalité historique, en s'appuyant sur une grammaire et un lexique maîtrisés, en particulier pour rendre sans anachronisme ni germanisation régionalisante les notions spécifiquement françaises de « préfecture », « ministre de l'Education nationale ».

A l'inverse, de trop nombreux candidats sont encore victimes d'un travers déjà très souvent souligné : ils traduisent presque phrase par phrase, sans avoir de vision d'ensemble. Un exemple tout simple: le manque de cohérence dans le rendu du pronom « vous », dont fait usage Cocteau. Les circonstances d'une réception « pré-vernissage », donc une réception mondaine, incitent bien évidemment à recourir au « Sie » de politesse. Encore fallait-il s'y tenir, et ne pas faire glisser Cocteau au fil des phrases vers un tutoiement collectif !

Dernière chose avant de passer à l'examen de détail de ce texte : on ne dira jamais assez l'importance de vérifier que l'on a bien tout traduit (cf. rapport 2008). Les omissions sont malheu-

reusement fréquentes, et elles semblent rarement volontaires. Il faut se laisser un temps de re-lecture suffisant pour les détecter, sur la base d'une numérotation fine des énoncés. A ce moment-ci de l'exercice, une appréhension globale de la phrase ne fournit pas un cadre assez précis. Rappelons que le jury réclame expressément depuis un certain nombre d'années que le titre et les références du texte soient traduits. Le jour où cette règle changera, il sera stipulé sur le sujet que le titre n'est pas à traduire... Cette année, plus de 25 candidats se sont vus attribuer une somme forfaitaire de points-faute pour non-translation du titre.

Ce rapport se concentrera sur un ensemble de conseils applicables en général à tout exercice de traduction, et constituant presque un programme de travail. Rappelons que même au niveau de l'agrégation, ce qui permet à un candidat d'avoir une note convenable dans cette épreuve reste la maîtrise de la grammaire et du lexique standards. Il est bien évident que le jury évalue un énoncé ressortissant à la langue courante comme « et que tu le poses sur ta cuisse, sous la table » avec beaucoup plus de sévérité que « cette haute patrie des poètes, patrie où les patries n'existent pas, sauf dans la mesure où chacun y apporte le trésor du travail national. » En d'autres termes, la traduction hebdomadaire d'un texte littéraire et les cours de grammaire théorique qui préparent à l'épreuve orale de version-grammaire ne dispensent pas d'un bon bilan grammatical, suivi d'un travail systématique de grammaire pratique.

S'entraîner à l'analyse logique sur la base d'un repérage de la syntaxe et de la ponctuation

Ceci est vrai en particulier dans les passages complexes, comme le dernier paragraphe du texte. « Les lignes tracées à l'aveugle sous la nappe, au crayon noir, se chevauchaient, caractères minuscules ou démesurés mêlés, s'interrompaient, partaient en tous sens. » L'expression « caractères minuscules ou démesurés mêlés » apparaît entre deux virgules. C'est une incise. Les trois verbes à l'imparfait (« se chevauchaient », « s'interrompaient », « partaient ») sont absolument sur le même plan, et ont pour sujet commun « les lignes ». Autrement dit, la virgule qui sépare cet énoncé du verbe « s'interrompaient » interdit qu'on prenne les caractères pour le sujet de ce verbe. Il est clair qu'une grande partie de la difficulté de la traduction consistait à conserver strictement ces relations syntaxiques dans une phrase très complexe. Mais on ne doit pas faire passer des considérations d'idiomatisme devant l'exactitude.

Autre exemple de lecture erronée ou d'accommodement inacceptable de la syntaxe : « sous la nappe » n'indique pas la position des lignes au moment où Duprest les relit, mais c'est complètement de « tracées à l'aveugle ». Il faut veiller dans sa traduction à ne pas affecter ce complément de lieu à autre chose qu'à ce qu'il complète effectivement dans le texte d'origine.

Construire sa phrase

L'allemand permet beaucoup de souplesse dans la place des compléments voire l'ordre des groupes syntaxiques, mais celle-ci n'est pas non plus totalement aléatoire. En règle générale, le complément de temps précède le complément de cause, suivi du complément de mode/manière, qui précède lui-même le complément de lieu. Pour rendre l'ensemble des informations contenues dans « qui continuait à venir, par vagues, de la première salle » on écrira donc, par exemple et sans que cela soit notre proposition préférée : « in Wellen, die weiterhin stoßweise vom ersten Saal herüberkamen. » Chacun sait par ailleurs qu'un seul de ces compléments peut, pour des raisons de mise en relief, occuper la première position d'une phrase indépendante, les autres devant en revanche conserver à l'intérieur de la phrase l'ordre évoqué ci-dessus, sous peine de former sinon un syntagme maladroit voire incorrect.

Le verbe

Rappelons que la liste close des verbes forts doit être connue sur le bout des doigts, la production de la forme juste tenir du réflexe ! Attention aux rapprochements sémantiques ou phonétiques, dont on serait tenté de tirer des similitudes morphologiques. La conjugaison de « unterstreichen » (fort) est souvent rabattue sur celle de « unterzeichnen » (faible), celle des composés de « schreiten » sur celle de « arbeiten ». « Unterbrechen » est parfois confondu avec « unterbringen ».

- Morpho-syntaxe :

Là encore, les candidats doivent s'assurer de leur parfaite connaissance des listes closes permettant de répondre aux questions : quel cas pour le(s) complément(s) directs ? Quelle préposition et quel cas pour les extensions prépositionnelles ? Exemple : Verbes requérant un objet direct au datif : dem Bildhauer Arno Breker huldigen.

- Passif

L'un des difficultés de l'allemand tient à la non exclusivité de l'auxiliaire du passif. Analyse, entraînement et familiarité avec la langue doivent permettre de distinguer les deux aspects du passif : le passif processuel indiquant une action en train de se produire et requérant explicitement l'auxiliaire « werden », et le passif résultatif requérant l'auxiliaire « sein ». Cet aspect caractérise le dernier paragraphe du texte, où le calepin de Duprest est décrit. « Les lignes tracées » ne le sont pas au moment où le calepin est décrit, elles « ont (déjà) été » tracées, et le calepin contient le résultat de cette action passée : on ne saurait donc admettre une traduction qui ferait

intervenir l'auxiliaire « werden » au prétérit « *hingekritzelt wurden / *gezeichnet wurden » et montrerait Duprest en train d'écrire ces lignes en buvant son café, juste avant de s'interrompre.

Même question d'aspect dans « le discours s'était inscrit » : il faut conserver sinon l'aspect résultatif du moins la notion d'antériorité par rapport au prétérit de la narration dans ce paragraphe. Donc « die Rede war auf dem Papier aufgezeichnet (worden) » (ce dernier terme étant généralement sous-entendu, donc non exprimé).

Associions à ce thème de l'aspect du verbe une remarque de détail : L. 23, il était impossible de traduire « [...] il lui suffisait de déchiffrer un mot » par « ein entziffertes Wort genügte », la construction participiale exprimant un bilan, de l'accompli. Rien n'empêchait de rester au plus près du texte et de choisir la structure infinitive « [...] es genügte, ein Wort zu entziffern » qui rend correctement l'aspect processuel de l'énoncé.

- Mode / temps

Pas de transposition systématique ou de calque, mais une analyse forme par forme! Prenons l'exemple du dernier verbe du texte, « revienne ». L'emploi du subjonctif « revienne » du texte d'origine ne se retrouvera pas en allemand, sauf à rechercher la préciosité par l'emploi du S1. En allemand, le mode sera l'indicatif, car il ne s'agit ici ni de l'irréel ni du simplement pensé (S 2). On doit en revanche veiller à la concordance des temps. Le « revienne » du français est en réalité un « revînt », subjonctif imparfait vis-à-vis duquel le français courant est réticent pour des raisons essentiellement euphoniques.

- Maîtrise de l'emploi nuancé des verbes modaux

Le texte de cette année nous en livrait un bel exemple, dans le registre discursif (l. 14): « Je dois vous dire », dans le contexte évoqué, ne pouvait en aucun cas être traduit par « Ich soll Ihnen sagen ». Certes, le locuteur laisse ici entendre qu'il est dans l'obligation de raconter ce qui va suivre, mais il n'y a aucun indice permettant de conclure à l'injonction d'un tiers. C'est l'obligation (figure purement rhétorique par ailleurs) seule qu'il convient ici d'exprimer par le verbe « müssen ». L'idiomatisme ne nécessitait en rien le recours à « möchte », qui introduit tout simplement une distorsion par rapport au texte d'origine.

- Plus n'est pas forcément mieux...

La possibilité de modifier le sens du verbe par l'ajout d'un préfixe (séparable ou inséparable) se justifie, rappelons-le, par la nécessité d'exprimer et de distinguer une nuance particulière. Ainsi, « dienen + D » n'est pas « bedienen + A », « mischen » (mélanger sans altération des éléments) n'est pas « vermischen » (mélanger avec modification des éléments, idée de mutation, d'erreur).

Morphologie du substantif

Il faut absolument maîtriser :

- la déclinaison du masculin faible (nom désignant un être humain et se terminant au nominatif par « e » : der Schurke, des Schurken)
- le pluriel de termes très fréquents (Artzt / Ärzte) ou fréquent (Zoll / Zölle).
- la connaissance des substantifs à pluriel double (liste close) : der Schild (le bouclier) = die Schilde / das Schild (le panneau, etc.) = die Schilder.
- La composition des mots : Deux erreurs de nature différente ont été sanctionnées :
 - eine Riesenhorde : sans doute composé d'après le modèle « eine Menschenmenge ». Mais « Riesen » antéposé dans un mot composé a maintenant généralement l'acception de « sehr groß ». On peut légitimement penser que le lecteur comprendra spontanément cette expression dans ce sens. Eine Riesenhorde = eine sehr große Horde. Du coup, toute référence aux géants disparaît.
 - Kaffeetassen : là, l'erreur est plus grave, car elle dénote une ignorance de la hiérarchie des substantifs dans les mots composés. A droite, toujours le terme pivot, qui tout seul servirait déjà à identifier l'objet. A gauche, ce qui précise cette définition. Donc des tasses qui servent à prendre le café... ce qui ne correspond pas du tout au texte ! Dans la formule « les cafés », on ne sert pas la tasse, mais la boisson, donc « die Tassen Kaffee », ce qui serait grammaticalement juste, mais non idiomatique !

L'adjectif / l'adverbe

Il faut savoir absolument et sans aucune hésitation si un adjectif subit une inflexion au degré 1 (comparatif) et degré 2 (superlatif). Il faut connaître la liste des adjectifs ayant des formations irrégulières, dont « hoch » fait partie. Il va sans dire qu'une faute de formation sur un adjectif aussi fréquent est très lourdement pénalisée.

Par ailleurs, se rappeler que les adverbes en « -weise » ne peuvent pas être inventés à l'envi, et qu'ils n'expriment pas la manière à strictement parler, mais l'appréciation du locuteur : ainsi « auf dumme Weise » énonce-t-il objectivement l'idée d'une action accomplie de manière idiote, alors qu'un « dummerweise » signifie au fond un jugement équivalent à : « qu'est-ce que j'ai / tu as / il / elle a été bête de... »

Analyse et traduction des pronoms

A la remarque sur la distinction entre forme de politesse-tutoiement collectif déjà énoncée dans l'introduction de cette partie du rapport s'ajoute une précision ou plutôt un rappel (cf. rapport 08) sur l'orthographe : la nouvelle orthographe – à laquelle les candidats sont désormais tenus – n'a en rien aboli la distinction entre « sie » et « Sie », « ihnen » et « Ihnen ». Elle seule permet à l'écrit de distinguer entre la troisième personne du pluriel et la forme de politesse marquée par la majuscule. Un jury mal intentionné pourrait même aller jusqu'à voir un contresens quand il lit « wie sie alle wissen » (= comme ils/elles le savent tous) au lieu de « wie Sie alle wissen » (= comme vous le savez tous).

Analyse et respect du pronom « on » dans « on y lira » / « on eut servi les cafés » : il s'agit bien d'un sujet collectif indéfini (tout le monde indistinctement / un sujet qu'on ne peut ou veut préciser), et non du « quantificateur pronominalisé » (Confais-Schanen). Autrement dit, un « man », (ou une tournure passive, mais celle-ci alourdirait inutilement la phrase « nachdem der Kaffee serviert worden war »), mais pas « einer » (= quelqu'un / une personne).

Précision dans l'apprentissage des expressions lexicalisées

Leur emploi ne souffre aucune approximation, ni sémantique, ni morphologique !

- die Sache, mais in Sachen + Substantif (in Sachen Cocktailempfänge)
- in dem Maße, wie
- an diesem Ort / an dieser Stelle (valeur générale, sans indication précise sur la position dans le lieu)
- « il serait temps » (l. 4) : Si la phrase indépendante « Il est temps. » peut très bien être rendue en allemand par l'expression figée « Es ist soweit. », on ne peut transposer cette expression dans un autre contexte où « il est temps » introduit une complétive (« il est temps de » / « il est temps que »). Autre argument pour exclure cette proposition de traduction : Dans « il serait temps que », le verbe être est au conditionnel, et cette expression doit être rendue par « (an der) Zeit sein »: « es wäre jetzt an der Zeit, dass... ».

Certaines propositions de traduction pèchent par omission d'une partie des compléments exigés par l'idiomatisme allemand :

- La traduction de « que tu apprennes » (l. 5) par « sich üben » était juste en soi, mais incomplète: il ne fallait pas oublier le complément prépositionnel qui s'impose. On dit « sich üben in + A » : « [...] dass du dich darin übst, Notizen zu machen. »
- Autre exemple: Pour rendre « sans que personne ne s'en aperçoive » (l. 6) en employant

le verbe « merken », il convenait de n'oublier aucun élément : « [...] ohne dass jemand etwas davon merkt. »

- De la même manière la traduction de « caractères mêlés » (l. 21/22) par un simple « verstrickte Buchstaben » néglige le deuxième élément de la locution figée « ineinander verstrickt sein ».

Sémantique des conjonctions / subordonnants

Ne pas oublier que « indem » induit généralement plus que la simple simultanéité de deux actions. Cette conjonction implique presque toujours que le verbe qu'elle introduit est le moyen par lequel se réalise l'action de la principale.

Surtout, réfléchir avant de traduire un participe présent ou un gérondif français par une tournure en « wobei / und dabei ». Là encore, il n'y a pas pure simultanéité, mais hiérarchisation de deux actions, l'une servant de cadre général à l'accomplissement de l'autre, présentée comme incidente ou secondaire. Prenons l'exemple (simplifié) du texte : « Abel Bonnard et l'ambassadeur Otto Abetz ont choisi d'honorer l'un de nos maîtres, le sculpteur Arno Breker, en exposant son œuvre ». Pour introduire correctement l'équivalent de « en exposant », il faut bien rendre l'idée que l'exposition des œuvres est le moyen choisi pour honorer maître Breker. Or dire « A B und O A haben beschlossen, einen unserer Meister zu ehren, wobei sie sein Gesamtwerk ausstellen » revient à présenter l'essentiel, qui est l'exposition, comme une action annexe, secondaire par rapport à celle de choisir. Une traduction par « indem » est donc préférable, même si dans l'idéal on évitera de faire des deux dignitaires ceux qui prennent sur eux d'exposer concrètement les œuvres de Breker. On choisira donc la formule impersonnelle « durch die Ausstellung seines Gesamtwerks ».

Exactitude dans l'analyse et le rendu des relations spatiales et temporelles

Quelques exemples :

Dans la construction verbale « continuer à venir » et ses compléments « par vagues » et « de la première salle » (l. 7), il fallait éviter de confondre des indications spatiales telle « aus dem ersten Raum kommen » (origine simple) avec « vom ersten Raum herkommen » (où la particule souligne que le mouvement s'effectue à partir de la salle vers le narrateur). Il fallait surtout éviter la particule séparable « weiter » en combinaison rapprochée avec le verbe « kommen », qui indiquerait ici également une relation spatiale ou une progression (« wir sind weiter gekommen »). Pour exprimer le temporel sans commettre d'écart de sens, il fallait recourir à « weiterhin » : « die weiterhin in Wellen aus dem ersten Raum kam ».

Pour l'énoncé « par vagues », notons que la préposition « durch » ne peut pas rendre la manière, mais qu'elle indique le moyen (= par le biais de), voire un sens spatial (« durch Wellen tauchen » = à travers). En revanche, la traduction par « wellenartig » était une bonne trouvaille, « -artig » se liant de préférence avec des noms, tandis que « -weise » appelle, sauf dans des groupes figés, des adjectifs (cf. supra, « dummerweise », « glücklicherweise, netterweise »).

La même vigilance s'imposait l. 13 « Je m'y suis faufilé ». Le mouvement du locuteur ne s'arrêtait pas au seuil du musée, mais il se poursuivait à l'intérieur de l'exposition. Ainsi l'indication directionnelle « Ich habe mich dort hingeschlichen / Ich bin dorthin geschlendert » ne pouvait pas rendre le sens de l'énoncé, qui voulait bien dire « Ich habe mich dort hineingeschlichen ». Il fallait également éviter d'en faire trop en combinant deux indications directionnelles tel « *Ich bin dorthin hineingeschlendert / *Ich habe mich dorthin durchgeschlängelt ». Le choix de « hineingetraut » relève de l'écart de sens, car il implique une peur (vaincue) dont il n'est pas question ici.

Si une solide connaissance des spécificités de la langue allemande sous l'aspect des relations spatiales est donc nécessaire pour éviter inexactitudes et faux-sens dans le rendu de structures complexes, les déficiences dans la traduction d'expressions simples comme « poser sur » sont évidemment très lourdement pénalisées. Proposer « auf etwas stellen » voir « aufstellen » pour « tu le poses sur ta cuisse » (l. 5) ou « se posa sur la rumeur » (l. 7) donne lieu à des contresens (le calepin qui se tient « debout » sur la cuisse). Il fallait recourir au verbe « legen » avec la préposition qui s'imposait « auf die Schenkel legen », « sich über das Stimmengewirr legen ».

Respect du niveau de langue et du registre

Une traduction scrupuleuse se doit de respecter également le niveau de langue du texte d'origine. On doit éviter de prêter au texte ce qu'il ne veut pas dire et ne pas surtraduire des énoncés simples tel « Attention, » (l. 4) en choisissant p. ex. « Sei aufmerksam! », ici tout simplement exagéré, inutilement complexe.

Dans le passage plus complexe de la fin, « mêlés » ne pouvait pas être rendu par « unglaublich vermischt », car cette expression relève d'un registre oral traduisant en même temps un jugement du narrateur qui ne se trouvait pas dans le texte.

Sens des nuances...

Traduire l'énoncé « revenir en mémoire » (l. 24) exige de maîtriser à la fois les constructions verbales « in Erinnerung kommen / ins Gedächtnis kommen / einfallen » et la place correcte des compléments. Il fallait éviter de traduire la réitération par la particule spatiale « zurück », trop concrète, mais avoir recours aux adverbes « erneut / wieder » qui soulignent l'aspect temporel. Leur place était évidemment avant la base verbale et son complément immédiat: « erneut in Erinnerung kommen ».

Proposition de traduction

-- Wer ist das ?

-- Er heißt Jean Cocteau und kennt sich bestens in Cocktailempfängen aus, sein Foto liegt in den Wartezimmern sämtlicher Zahnarztpraxen herum. Eine dicke Akte, aber unantastbar, er versteht es ganz ausgezeichnet, Freundschaften zu knüpfen, die ihm als Schutzschild dienen. Achtung, gleich spricht er... Ich glaube, es ist jetzt an der Zeit, dein Notizbuch aus der Tasche zu ziehen, es dir unter dem Tisch auf die Oberschenkel zu legen und zu lernen, Notizen zu machen, ohne dass jemand es bemerkt...

Der langsame Sprachduktus des Schriftstellers legte sich über das Stimmengewirr, das weiterhin in Wellen aus dem vorderen Saal herüberdrang.

-- Wie Sie alle wissen - denn es ist ja auch der Grund, weshalb wir uns in diesem Etablissement eingefunden haben, von dessen Existenz ich bis jetzt noch nichts wusste und das ich in seiner Schlichtheit als besonders gastfreundlich empfinde, - haben Erziehungsminister Abel Bonnard und Botschafter Otto Abetz beschlossen, einen unserer Meister, den Bildhauer Arno Breker, durch eine Ausstellung seines Gesamtwerkes im Musée de l'Orangerie zu ehren. Ich konnte mich noch vor der Eröffnung, zu der Sie alle geladen sind, dort hineinschleichen. Ich muss Ihnen sagen, dass die überwältigende Schönheit dieser Horde von Riesen uns zeigt, dass Breker jenem hohen Vaterland der Dichter angehört, wo es keine Vaterländer gibt, außer in dem Maße, wie jeder den Schatz des nationalen Schaffens dorthin mitbringt.

Ich werde allerdings wohl kein Geheimnis verraten, wenn ich Ihnen sage, dass die europäischen Personalausweise in der Präfektur schon bereit liegen. Darauf wird zu lesen sein: "Monsieur Cocteau, Europäer, Bezirk Frankreich." Keine Zölle und keine Grenzen mehr, der Geist wird uneingeschränkt reisen können...

Nachdem man den Kaffee serviert hatte, blätterte Duprest in seinem Notizbuch. Die mit schwarzem Stift blindlings unter dem Tischtuch hingekritzelteten Zeilen mit ihren teils winzigen teils ausufernden Buchstaben überdeckten einander, unterbrachen sich und strebten in alle Richtungen auseinander. Er merkte dennoch, dass die Rede anderswo als auf dem Papier aufgezeichnet war, und dass es genügte, ein Wort zu entziffern, damit der ganze Satz ihm wieder in Erinnerung kam.

Didier Daeninckx, *Lebensweg eines gewöhnlichen Schurken*.

Composition en langue française

Rapport présenté par
Gilles Darras, Anne Lagny et Marie-Sophie Masse

Durée : 7 heures

„Heinrich Mann ging es nicht um eine Mimesis des Alltags, sondern um eine aus der Kunst sich hervordrängende Erkenntnis“.

Vous commenterez et discuterez ce jugement en vous appuyant sur *Der Untertan*.

Nombre de copies corrigées : 155

Répartition des notes :

16 et plus, 6 ;

12 à 15,5, 10 ;

10 à 11,5, 10 ;

8 à 9,5, 24 ;

6 à 7,5, 14 ;

4 à 5,5, 23 ;

2 à 3,5, 15 ;

0,25 à 1,5, 52 ;

copie blanche : 1.

Moyenne des candidats : 5,24

(Session 2008 : 4,73 ; session 2007 : 4,36 ; session 2006 : 4,09 ; session 2005 : 4,13)

Le roman de Heinrich Mann *Der Untertan*, inscrit au programme de l'agrégation cette année et de celle de 2010, n'avait assurément rien d'inaccessible et il était d'un abord plutôt aisé si on le compare à d'autres œuvres. Une simple lecture attentive, scrupuleuse du roman, une analyse personnelle du texte – qui demeurent, rappelons-le, les fondements du succès à ce concours – permettaient d'en saisir et d'en dégager les axes thématiques, les problématiques essentielles.

Le roman de Heinrich Mann est en outre doté d'un appareil critique fort utile : le volume *Erläuterungen und Dokumente* édité chez Reclam constituait une première voie d'accès à l'œuvre qui pouvait ensuite être élargie et approfondie par l'ouvrage de Wolfgang Emmerich (*Der Untertan*, Fink Verlag, München 1980), lequel, après avoir exposé le contexte socio-historique du roman et retracé la genèse de l'œuvre, en présente, à travers une série d'analyses tout à fait éclairantes, les principaux aspects. Les candidats peuvent également se reporter à l'excellent dossier figurant en annexe de la *Studienausgabe* (Fischer Verlag, Frankfurt/M. 1991).

Enfin, la lecture des essais de Heinrich Mann, contemporains du roman (rassemblés notamment dans le volume *Macht und Mensch*) constitue un complément indispensable à l'analyse de ce dernier, susceptible d'en éclairer la lecture et d'en faciliter la compréhension. Les enjeux du roman se perçoivent en effet d'autant mieux à la lumière de ces textes dont *Der Untertan* est en quelque sorte le pendant littéraire, l'expression d'une littérature proprement engagée.

Le jugement critique soumis à l'appréciation des candidats était extrait de l'essai consacré à *Der Untertan* par Helmut Scheuer dans le volume *Romane des 20. Jahrhunderts, Interpretationen (Band I)*, paru chez Reclam. Par sa formulation tout à la fois concise et claire, il n'avait pas, là non plus, de quoi surprendre ou dérouter un candidat suffisamment préparé, car la question qu'il soulève, celle du rapport de l'art à la réalité, de l'articulation entre représentation et création originale, est au cœur de la problématique du roman.

Or, les prestations effectuées se sont révélées décevantes, à notre grand regret, et très rares ont été les très bonnes copies. Force est en effet de constater que les candidats n'ont bien souvent pas ou alors mal perçu les enjeux de cette citation, faute sans doute d'une analyse précise des termes du sujet, d'une véritable réflexion qui constitue, rappelons-le, le socle de la dissertation, le préalable à toute élaboration d'un plan, *a fortiori* à l'entreprise de rédaction proprement dite. Cette phase de réflexion est un moment critique, à tous les sens du terme, car elle détermine pour une large part la trajectoire du devoir.

Signalons ici un défaut rencontré dans de nombreuses copies, relatif à une définition imparfaite, réductrice, voire inexistante du concept de « mimésis », trop souvent présenté de manière simpliste ou confuse. Le jury s'est inquiété en outre de voir certains candidats opérer des confusions fâcheuses entre des notions littéraires telles que le réalisme et le naturalisme, qui ne sont assurément pas interchangeables et doivent impérativement être circonscrites sous peine de générer un flou conceptuel du plus mauvais effet.

Entendons-nous bien : si le jury n'attend assurément pas des candidats qu'ils procèdent, dans le cadre restreint d'une dissertation, à une présentation exhaustive des théories relatives aux notions esthétiques et aux catégories littéraires évoquées dans le sujet, il peut en revanche exiger d'un agrégatif qu'il soit familier de ces concepts et qu'il sache s'interroger un tant soit peu sur leur acception, dans le cadre de la problématique envisagée. Cette démarche aurait évité à plusieurs candidats d'opposer de manière manichéenne et d'ailleurs erronée la mimésis et l'art.

De même était-il impératif de ne pas considérer le terme de « sur-réalisme » ou « supra-réalisme » (*Überrealismus*) comme une notion évidente, ne valant pas la peine d'être définie. Que les candidats se le disent : aucun concept ne va de soi, aucune notion, même celles réputées « bien connues », ne saurait être dispensée d'une explication qui constitue, rappelons-le, le sens et la finalité mêmes de la dissertation, comme ceux de l'explication de texte et de la leçon ! Dans le même ordre d'idées, la satire a trop souvent été postulée mais très rarement fait l'objet d'une analyse poussée.

Afin d'éviter ces erreurs d'aiguillage aux conséquences fâcheuses que sont le contresens, le traitement partiel du sujet, voire tout simplement le hors-sujet, il convient, dans un premier temps, de définir les termes du jugement proposé sans restriction et sans exclure *a priori* une acception particulière, afin de ne pas d'emblée engager la réflexion sur une voie trop étroite et de ne pas se priver d'arguments permettant de l'étoffer et de la développer. A cette première phase « extensive » de la réflexion doit succéder une seconde étape « sélective » durant laquelle il convient alors de procéder à des choix, d'opérer justement une sélection afin d'éviter la dispersion, l'éparpillement et d'élaborer une trame argumentative qui doit être suffisamment claire et tenue pour éviter au candidat, précisément, de se retrouver hors-sujet.

Cette tâche se révèle, il est vrai, d'autant plus délicate dans le cas d'un roman comme *Der Untertan*, où l'action se complexifie et se ramifie au fur et à mesure que l'on progresse dans l'œuvre, à l'image des intrigues et des machinations jalonnant l'irrésistible ascension de Diederich Hessling, un roman qui se caractérise en outre par une impressionnante galerie de personnages dans laquelle il importe de ne pas se perdre ! Signalons à cet égard que le traitement des exemples doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des candidats, singulièrement lorsqu'ils sont en présence d'un roman où les exemples foisonnent, où une multitude de scènes peuvent être citées à l'appui d'une démonstration, en illustration d'un point précis de la réflexion.

Le jury aurait ainsi souhaité ne pas toujours rencontrer les mêmes exemples dans un trop grand nombre de copies et aurait aimé que les candidats choisissent des scènes moins attendues mais tout aussi éclairantes pour étayer une argumentation qui doit, justement, être nourrie par des références précises au texte sous peine de paraître gratuite, aléatoire. Inversement, une dissertation ne saurait en aucun cas se résumer à une succession de récits, une énumération d'événements, un catalogue de faits déconnectés de toute interprétation en lien étroit avec le sujet à traiter. Notons au passage que cette remarque s'applique tout aussi bien à l'exposé en langue française qu'à la composition en langue allemande.

Au risque de se répéter, il convient de rappeler, une fois de plus, que la dissertation est un exercice qui répond à des règles formelles précises auxquelles les candidats doivent se conformer, le respect de ces règles étant au demeurant tout à fait compatible avec le déploiement d'une réflexion personnelle, nourrie d'une très bonne connaissance du texte, une connaissance que l'on ne peut acquérir qu'en s'obligeant à faire soi-même régulièrement, durant l'année, des dissertations et des explications de texte. Aucun cours, aucun ouvrage critique, si excellents soient-ils, ne remplaceront jamais une confrontation personnelle avec le texte, semaine après semaine, qui seule peut permettre au candidat placé devant un sujet de leçon, de dissertation et d'explication, de mobiliser rapidement et efficacement des connaissances adaptées au sujet qu'il doit traiter.

Trop de candidats, cette année encore, se contentent bien souvent d'insérer fort maladroitement dans leur devoir des pans entiers d'un cours plus ou moins bien assimilé sans s'interroger sur leur pertinence dans la perspective du sujet, sans se demander s'ils se justifient au regard de la problématique qui les occupe. A cet égard, le motif du théâtre, qui tient à l'évidence une place

essentielle dans le roman, a trop souvent fait l'objet de développements sans lien explicite avec la question posée, donnant ainsi la fâcheuse impression que le sujet de la dissertation servait en vérité de prétexte à certains candidats pour formuler des idées ou développer des thèmes qui, pour être justes en eux-mêmes, n'en paraissent pas moins arbitraires dès lors qu'ils cessent d'être rattachés au sujet. Le thème du théâtre pouvait tout à fait s'insérer dans la problématique envisagée, mais encore fallait-il ne pas le plaquer purement et simplement comme l'ont fait beaucoup de candidats. De même la thématique du roman de formation n'avait-elle pas *nécessairement* sa place dans le sujet à traiter. A tout le moins était-il indispensable de justifier son évocation et de montrer en quoi il était légitime de la relier à la problématique, sous peine de donner lieu à un développement gratuit, proprement incohérent. Il n'est ni possible ni pertinent de tout vouloir dire dans une dissertation, comme nous l'avons montré plus haut.

Ce constat appelle une remarque importante : à connaissances souvent égales, la maîtrise technique, la solidité et la clarté de l'argumentation, la cohérence de la construction sont autant de critères discriminants qui font la différence entre les candidats, *a fortiori* sur un sujet comme *Der Untertan*. Le jury apprécie tout particulièrement que, dès l'introduction, les candidats commencent par analyser le sujet pour en dégager ensuite une problématique qui débouche elle-même sur l'annonce d'un plan clair et structuré.

Rappelons à cet égard que l'introduction, si elle peut tout à fait être étoffée et développée, ne doit toutefois pas être disproportionnée par rapport au reste du devoir, surtout lorsque celui-ci est relativement court. Il arrive d'ailleurs trop souvent de voir la taille des développements successifs se réduire au fil de la dissertation, la troisième partie et surtout la conclusion faisant régulièrement les frais d'une mauvaise gestion du temps. Il importe de veiller à maintenir un certain équilibre entre les parties du développement, non pour des raisons esthétiques, mais dans un souci de cohérence et de rigueur formelle.

Le jury est également très sensible à l'effort témoigné par certains candidats pour agencer leur réflexion de la manière la plus claire possible, en apportant un soin tout particulier à l'enchaînement des arguments et aux transitions d'un paragraphe à l'autre, d'une partie à l'autre, évitant ainsi l'écueil de la juxtaposition auquel se heurtent de nombreuses copies dans lesquelles on ne perçoit pas, précisément, le fil conducteur qui doit impérativement guider la réflexion.

Rappelons encore une évidence : le devoir se doit d'être rédigé dans une langue correcte, claire et soutenue. Le jury, cette année encore, a été contraint de sanctionner sévèrement des copies comportant un trop grand nombre de fautes de langue, incompatible avec le niveau d'exigence de ce concours et avec la profession d'enseignant. La clarté de l'expression, la rigueur de la formulation sont des qualités essentielles dont l'absence a pénalisé des copies qui présentaient par ailleurs un certain nombre de points positifs, même si, bien souvent, la qualité de l'expression va de pair avec la pertinence du propos.

Rappelons enfin aux candidats qu'ils doivent s'efforcer autant que possible d'éviter le mélange des langues dans leur formulation, sauf si le terme allemand n'a pas de correspondant en fran-

çais. Si l'on pouvait, à la rigueur, concevoir que les candidats ne traduisent pas le concept spécifique de « *Überrealismus* », on était en revanche en droit d'attendre d'eux qu'ils proposent une voire plusieurs traductions du terme « *Erkenntnis* », ce qui aurait dû leur permettre, précisément, de nourrir leur réflexion sur le concept et ne pas s'enfermer dans une compréhension trop restrictive du sujet.

La citation soumise à la réflexion des candidats les incitait à s'interroger sur une articulation conceptuelle qui est au fondement même de toute démarche esthétique, mais cette articulation a rarement fait l'objet d'une analyse nuancée, conduisant un très grand nombre de candidats à opposer, d'emblée, systématiquement, les notions de « mimésis » et de « connaissance/compréhension » du réel sans chercher à en dégager le rapport dialectique, infiniment plus intéressant pour la réflexion.

Plutôt que de chercher à opposer schématiquement et fort maladroitement les deux concepts, il eût été beaucoup plus pertinent de chercher à montrer en quoi l'œuvre de Heinrich Mann repose, précisément, sur cette tension féconde entre une authentique volonté de reproduire avec fidélité le quotidien d'une époque et le refus de toute réduction de la littérature à une simple photographie du réel qui, pour être fidèle, n'en serait pas moins inapte à dire la *vérité* de l'époque. Grand lecteur des romanciers français, Heinrich Mann se propose de décrire son temps dans un roman qui, à travers le microcosme d'une petite ville allemande, entend bien refléter la société wilhelmienne, tandis que le personnage central, Diederich Hessling, incarne le type représentatif de cette société, dénoncé à la même époque par l'auteur dans ses essais *Geist und Tat* et *Reichstag*.

Heinrich Mann admire Zola, le chef de file de l'école naturaliste française, pour son engagement et il souscrit pleinement à sa démarche intellectuelle, se revendiquant lui-même comme un auteur engagé, un polémiste assumé (ce dont plusieurs critiques lui feront reproche, réduisant *Der Untertan*, précisément, à un vulgaire pamphlet). Pour autant, l'auteur de *Der Untertan* n'est pas un écrivain naturaliste et récuse toute notion de réalisme qui ne serait qu'un simple reflet documentaire ou photographique.

Tout en ancrant son œuvre, de son propre aveu, dans la réalité sociale et politique d'une époque historique bien déterminée (« *den Roman des bürgerlichen Deutschen unter der Regierung Wilhelms II. dokumentierte ich seit 1906* » in : *Ein Zeitalter wird besichtigt*, 1946), il vise avant tout à disséquer l'âme d'une époque, à l'image du sous-titre original du roman (*Geschichte der öffentlichen Seele unter Wilhelm II.*), à en retracer l'histoire *intérieure*, à en révéler les fondements idéologiques et les structures internes, comme il s'en explique dans une lettre de 1922 à Paul Hatvani (« *Durchweg sind meine Romane soziologisch. Den menschlichen Verhältnissen, die sie darstellen, liegen überall zu Grunde die Machtverhältnisse der Gesellschaft* »).

Face à une époque qui étouffe précisément l'esprit sous le couvercle d'une idéologie impériale que Heinrich Mann, dans son essai *Kaiserreich und Republik*, qualifie lui-même « d'idéologie du mal » (*Ideologie des Bösen*), face à un pouvoir qui méprise profondément l'art tout en le détour-

nant, l'aliénant et l'assujettissant pour se promouvoir lui-même dans une posture absolutiste, Heinrich Mann défend plus que jamais la nécessité et l'autonomie d'un art qui doit être beaucoup plus que le simple reflet d'une époque, afin d'en restituer l'esprit, ou plutôt le mauvais esprit (*Ungeist*). Tel est, précisément, le défi auquel est confronté le romancier : comment dire la vérité de son temps, sur son temps au moyen d'un art qui n'abdique pas sa spécificité ? En forçant le trait, en grossissant la réalité à travers une représentation satirique, véritable miroir déformant qui, paradoxalement, la restituera d'autant mieux et en fera émerger le sens, comme le suggère la formule contenue dans la seconde partie de la citation : « *eine aus der Kunst sich hervordrängende Erkenntnis* », qui souligne également, par le choix du verbe, le caractère impérieux de cette nécessité ressentie et exprimée par Heinrich Mann lui-même (« *Der Roman des Deutschen müsste geschrieben werden, die Zeit ist überreif für ihn* », déclare-t-il dans une lettre de 1907).

L'inscription du roman dans la réalité de l'époque témoigne de la volonté de Heinrich Mann d'amener son lecteur, son contemporain, à directement identifier et reconnaître cette époque. Cet ancrage n'est pas une fin en soi mais constitue le socle sur lequel s'appuie l'analyse psychologique d'une époque que l'auteur veut non seulement faire reconnaître mais, plus profondément, faire connaître à son lecteur, dont il veut lui faire saisir toute la complexité à travers des procédés littéraires qui visent à dévoiler sans relâche le décalage entre les apparences et la réalité, le discours et les actes, à démasquer la brutalité d'une idéologie impériale se dissimulant sous des masques grotesques, affichant des postures, des poses et des postiches ridicules.

Que dénonce, en effet, Heinrich Mann à travers le « comédien » Diederich, si typique en cela de l'époque, sinon précisément le mimétisme du pouvoir qui est à l'œuvre dans toutes les sphères et à tous les étages d'une société wilhelminienne qui se joue sans cesse une « mauvaise comédie », dénoncée dans le roman même par certains personnages ? L'époque wilhelminienne est le règne du faux-semblant, caractérisé par un brouillage des repères, une confusion des valeurs, une perversion de la morale que seul un art qui ne soit pas, précisément, pur reflet mimétique de la réalité, est capable de révéler en soulignant à l'excès les travers et les turpitudes d'un monde lui-même excessif par essence, démesuré par nature.

Face à cette offensive d'un pouvoir à la fois théâtral mais bien réel dans sa brutalité, l'écrivain oppose le contrepouvoir proprement subversif d'un rire libérateur, révélant le profond désordre de l'ordre établi, mais un rire essentiellement moral, celui d'un satiriste qui n'est autre qu'un humaniste en colère, un idéaliste déçu, qui, loin d'être ce pamphlétaire misanthrope décrié par ses détracteurs, entend provoquer un sursaut salutaire, susciter une prise de conscience chez ses contemporains.

En fidèle héritier des Lumières, Heinrich Mann croit encore et toujours à la possibilité d'une éducation esthétique transformant des sujets bouffons singeant un souverain d'opérette en citoyens autonomes et raisonnables, et ce d'autant plus à une époque où la vérité de l'art est seule capable de s'opposer aux mensonges du pouvoir, où l'alliance de l'esthétique et de l'éthique au sein d'une littérature offrant un asile à l'esprit permet à Heinrich Mann de quitter la double impasse

dans laquelle se sont fourvoyés un *art pour l'art* déconnecté du monde réel et un naturalisme prosaïque et réducteur, tous deux inaptes à dire la modernité.

En guise de conclusion ou de synthèse, il nous paraît pertinent de garder à l'esprit ce jugement de Heinrich Mann qui fournit, sinon une réponse, du moins un écho à la problématique contenue dans la citation proposée à la réflexion : « *Ich bin wohl kein Realist, ich habe stilisiert ; aber nur das Leben selbst gab mir den Stil, der so viel war als Bewegung, Steigerung, letzter Ausdruck* » (lettre de 1920 à Eugen Bautz)

Epreuves d'admission

Explication de textes

Rapport présenté par

Dorothea MERCHIERS, Alain MUZELLE et Jean-Michel POUGET

Nombre de candidats interrogés : 67

Répartition des notes :

16 et au dessus : 4

12 à 15 : 14

10 à 11 : 5

08 à 09 : 7

06 à 07 : 19

04 à 05 : 11

02 à 03 : 5

En dessous de 02 : 2

Note maximale : 18, note minimale : 0, 5

Moyenne des candidats : 08, 23

Session 2008 : 08, 56 ; session 2007 : 05, 24 ; session 2006 : 05, 22 ; session 2005 : 03, 89 ; session 2004 : 05, 03

Les meilleures notes ont récompensé à leur juste valeur des candidats qui ont su montrer à la fois qu'ils connaissaient très bien la question à laquelle ressortissait le texte à expliquer, qu'ils s'exprimaient dans une langue correcte et idiomatique et surtout qu'ils maîtrisaient la technique de l'explication de texte.

A contrario, les mauvaises notes ont été attribuées à des candidats qui visiblement avaient fait l'impasse sur la question ou s'y étaient mal préparés, qui commettaient de nombreuses fautes de langue ou encore qui confondaient « explication de texte » avec « entretien à partir d'un texte ».

Remarques générales sur l'épreuve

Les textes officiels le précisent et cela figure sur la fiche qui accompagne le sujet tiré par le candidat : la durée de préparation à l'épreuve est de 2 heures ; l'explication en allemand du texte dure 30 minutes et elle est suivie d'un entretien en allemand de 15 minutes maximum.

Pendant sa préparation, le candidat dispose, outre du texte à expliquer, d'ouvrages « usuels » : dictionnaires unilingues, Bible et dictionnaire mythologique, atlas. Les dictionnaires unilingues permettent de découvrir, si besoin est, le sens d'un mot inconnu, mais aussi de vérifier le genre des mots. Le dictionnaire mythologique et la Bible sont bien utiles dès que le texte comporte une

allusion à un personnage ou à un événement qui relève du monde mythologique ou biblique ; ce fut souvent le cas, cette année, pour les poèmes de Trakl ou les extraits de *Sophonisbe*.

Venons-en à l'épreuve proprement dite. Le candidat est d'abord invité par le jury à lire un court passage du texte à expliquer, généralement le début ; il peut aussi, s'il le désire, faire précéder sa lecture de quelques mots d'introduction, mais presque toujours il préfère commencer directement par la lecture, ce qui lui permet d'entrer plus facilement dans l'épreuve.

C'est une évidence, mais il convient de la rappeler : l'explication elle-même s'ouvre sur une introduction et se termine par une conclusion. Introduire un texte, c'est d'abord le situer rapidement dans l'économie de l'œuvre ou dans le contexte historique, social, politique ou culturel qui l'a vu naître, puis indiquer brièvement le contenu et la problématique de l'extrait à expliquer, enfin annoncer le plan de l'explication.

L'explication doit-elle linéaire ou thématique ? Il n'y a pas de réponse a priori, cela dépend du texte à expliquer, de son genre, de sa longueur, de sa richesse. Le jury a seulement pu constater que les meilleures explications de textes poétiques suivaient de près la trame et le mouvement du texte pour en faire ressortir tous les effets de style ou de prosodie. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est de paraphraser le texte ou d'en faire un prétexte à un exposé sur des questions apprises en cours ou développées dans la littérature secondaire.

Quant à la conclusion, elle permet de résumer les résultats mis en lumière par l'explication, de répondre aux questions posées en introduction tout en les dépassant et en ouvrant de nouvelles perspectives.

La gestion du temps est capitale. Certains candidats n'ont utilisé que 15 ou 20 minutes des 30 qui leur étaient imparties. D'autres ont accordé trop de temps à telle ou telle partie, ce qui a déséquilibré l'ensemble de leur explication. Il faut s'exercer tout au long de l'année, lors d'entraînements répétés, à bien gérer son temps.

L'entretien qui suit l'explication du texte donne l'occasion au candidat de préciser ou d'approfondir tel aspect de son explication, parfois de se corriger. Les questions posées par les membres du jury ne sont pas forcément une remise en question de ce qu'ils ont entendu.

Dernière remarque, mais non des moindres : la qualité de la langue, sa richesse, sa précision et, en tout premier lieu, sa correction grammaticale constituent un facteur essentiel de réussite. Le jury ne saurait transiger sur ce point. Or, cette année encore, plus d'une fois, il a dû sanctionner un niveau de langue insuffisant (fautes de morphologie, de syntaxe, de prononciation, d'intonation)

Les candidats trouveront ci-dessous des détails et des conseils supplémentaires en relation avec les diverses œuvres au programme.

Daniel Casper von Lohenstein, *Sophonisbe* :

5 textes ont été proposés, les notes allant de 02 à 12, pour une moyenne de 05, 87.

Les notes obtenues ont été assez décevantes, une seule dépassant la moyenne (12). La raison en est que plusieurs candidats ne connaissaient pas bien l'œuvre et avaient par conséquent des difficultés à replacer la scène dans la pièce et à en dégager l'intérêt particulier. Une question sur le sens et la fonction des *Reyen* a déconcerté un candidat, un autre ignorait l'identité de Didon et n'a donc pu comprendre le lien qui unissait l'héroïne éponyme à la fondatrice de Carthage. Il fallait connaître des notions fondamentales telle que « *Verhängnis* », à laquelle il est si souvent fait allusion dans la pièce, ou encore celle de « *translatio imperii* » qui sous-tend le dernier acte. Il fallait aussi savoir lire et comprendre l'allemand du XVII^e siècle : la confusion entre *itzt* et *ist* a entraîné un contresens qui aurait pu être évité.

Rappelons, une fois encore, que l'œuvre de littérature ancienne peut, tout comme les autres œuvres au programme, donner lieu à des explications de textes. Quiconque fait l'impasse sur cette question court le risque d'un échec.

Extraits proposés :

II, 2 (vers 79-135) ; II, 5 (vers 341-390) ; III, 4 (vers 350-402) ; V, 2 (vers 189-240) ; V, 6 (vers 562-618).

Mutations politiques, sociales, économiques et culturelles dans les pays de langue allemande entre 1789 et 1815 :

Cinq extraits ont été proposés cette année, les notes se sont échelonnées entre 03 et 14, avec une moyenne de 07,3, ce qui indique nettement que la majorité des candidats qui ont été interrogés sur cette question du programme n'ont pas su, cette année encore, tirer leur épingle du jeu, même si les résultats d'ensemble sont un peu meilleurs que l'an passé.

Il est certain que la grande diversité des documents rassemblés dans l'anthologie Reclam, abordant tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle des pays de langue allemande à une époque où le monde germanique se réorganise en ordre dispersé était de nature à déstabiliser certains candidats, peu familiers des études historiques. Cependant, le jury, conscient d'interroger des personnes confrontées à une telle masse d'informations n'a choisi, comme l'an dernier, que des textes dont on pouvait légitimement penser qu'ils faisaient référence à des événements et des réformes connus de tous. Malgré cela, les performances ont été de nouveau décevantes dans leur grande majorité, puisque seulement deux candidats sur huit ont dépassé, certes largement, la moyenne. Le véritable problème venait une fois de plus de ce que les commentaires ne se sont que rarement élevés au-dessus d'une forme plus ou moins évidente de paraphrase et que l'entretien n'a pas permis aux candidats de redresser la barre. Trop souvent en effet, ils se sont révélés incapables d'explicitier avec précision les allusions politiques, diplomatiques, sociales ou économiques permettant d'analyser le texte en profondeur. Ils ne se sont donc pas livrés à un authentique commentaire de document historique, ce qui implique également de pouvoir, en s'appuyant sur le contexte, décrypter les intentions, les stratégies, les silences de l'auteur du texte qui est proposé à leur sagacité.

Extraits proposés :

- Montgelas' *Ansbacher Mémoire*, p.84 « Die Schulmeister, in der Mehrzahl Sakristane, fristen ihr Dasein in Unwissenheit, [...] desto mehr stehen sie zu einer Regierung, die sich um ihr Glück bemüht. » p. 86.
- Hardenbergs *Rigaer Denkschrift*, p. 88 « II. *Auswärtige Verhältnisse*. [...] um nicht dahin zu gelangen. » p. 89.
- Hardenbergs *Rigaer Denkschrift*, p. 93 « *Militärwesen*. [...] und die einzelnen Zweige derselben sind wichtig und erforderlich. » p. 95.
- Stein, *Nassauer Denkschrift*, p. 141 « In die aus besoldeten Beamten bestehenden Landes-Kollegia drängt sich leicht und gewöhnlich ein Mietlingsgeist ein, [...] auf die Form der Organisation sowohl der Kommunal- als der Provinzial-Behörde. » p. 142.
- Fichte, *Reden an die deutsche Nation*, p. 409 « Euch Deutschen insgesamt, welchen Platz in der Gesellschaft ihr einnehmen möget, [...] wenn es von nun an überhaupt nicht länger Geist oder Gewissen geben soll. » p. 410.

L'œuvre poétique de Georg Trakl

Trois poèmes ont été proposés, les notes se sont échelonnées entre 03 et 17, avec une moyenne de 09. Sur les six candidats interrogés deux seulement ont obtenu une bonne, voire une très bonne note (14 et 17), car ils ont su montrer qu'ils connaissaient très bien l'œuvre de Trakl et savaient analyser un poème, alliant avec élégance et précision l'analyse du sens et de la forme (figures de style, effets sonores, mélodiques et rythmiques, etc.) D'autres candidats, en revanche, ignoraient le sens de certaines catégories élémentaires de l'analyse littéraire (par ex. le sens de « synesthésie ») ou linguistique (confondant « processuel » et « accompli » ou « passé » et « passif »). D'autres encore ont voulu à tout prix voir dans le poème à expliquer des images « typiques » de Trakl ou une « confession de la faute » (inceste). Nous renvoyons le lecteur au rapport 2008, qui mettait déjà en garde contre la tendance à vouloir ramener l'explication à un répertoire de motifs bien connus, sans s'interroger sur leur pertinence dans le poème à expliquer. En revanche, le jury aurait souhaité, comme le préconisait le BO spécial n° 4 du 29 mai 2008, que l'on connaisse « l'importance du mythe » pour Trakl : ainsi la « barque noire » citée dans « Abendland » renvoie le lecteur à la barque de Charon et évoque donc le passage du monde des vivants à celui des morts. Il aurait souhaité également que fussent connues quelques notions élémentaires de métrique (iambe, trochée, dactyle...), bien utiles pour expliquer l'effet produit par tel vers sur le lecteur/auditeur.

Si l'analyse linéaire s'est avérée plus pertinente que l'analyse thématique, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'expliquer un texte dans sa totalité, c'est-à-dire en s'attachant non seulement à l'unité du vers et de la strophe, mais aussi à la progression d'ensemble pour montrer le point de départ du poème et son point d'aboutissement et en faire ressortir tout le sens.

Poèmes proposés à l'explication :

- « Die schöne Stadt » p. 15-16
- « Der Herbst des Eisamen » p. 62
- « Abendland » p. 76-77

Heinrich Mann, *Der Untertan* :

Quatre extraits ont été proposés cette année, les notes s'échelonnent entre 02 et 14, avec une moyenne honorable de 08,5, la moitié des candidats obtenant une note au-dessus de la moyenne, tandis que l'autre moitié, une explication très décevante mise à part, se regroupent autour des notes 05 et 06.

Il est certain que le roman de Heinrich Mann était *a priori* d'une lecture nettement plus facile que les autres œuvres de littérature au programme, ce qui peut en partie expliquer l'honnête qualité d'ensemble des prestations que nous avons eu à juger. Le jury regrette cependant que les candidats dans leur ensemble aient été peu à l'aise dans l'analyse de la technique narrative, essentielle pour une bonne appréhension d'un tel texte, alors que le commentaire officiel du programme avait attiré leur attention sur la qualité littéraire d'une œuvre trop longtemps considérée comme un simple document pour historien.

Il est également dommage que le caractère satirique du texte, et tout particulièrement sa dimension comique, soient trop souvent restés dans l'ombre. La gravité du projet romanesque n'entre ici nullement en contradiction avec l'intention de l'auteur de tourner en dérision les représentants d'une société wilhelminienne qu'il déteste et dont il dénonce le caractère matérialiste et déshumanisant. Cette question restant au programme l'an prochain, nous espérons que les candidats prendront davantage le temps de se familiariser avec la dimension proprement romanesque d'un texte où Heinrich Mann s'affirme autant par ses talents d'artiste que par ses dons d'observateur sans concession.

Extraits proposés :

- p. 50 « Unteroffizier Vanselow, der für die Untat seines Einjährigen verantwortlich war, sagte zu Diederich nur ... und daß man genötigt war, ihn zu entlassen ! » p. 51.
- p. 102 « Diederich betrachtete sie forschend ... Guste hatte nämlich geerbt, sie war Millionärin ! Darum also ! Er war erschrocken vor Hochachtung. » p. 104.
- p. 123 « Diederich errötete schon für die Lüge, die er noch nicht ausgesprochen hatte. ... wenn wir besser mit den Herren oben ständen. » p. 124.
- p. 473 « Aber die apokalyptischen Reiter flogen weiter ; ... worauf er ihn sich ansteckte, neben den Kronenorden vierter Klasse. » p 475.

Norbert Elias, *Studien über die Deutschen* :

Six textes ont été proposés à onze candidats. Les notes s'échelonnent de 04 à 15, la moyenne s'élevant à 08,72. Les meilleures prestations ont été les explications de candidats qui, partant des textes eux-mêmes, ont tenté d'en donner une traduction sociologique en s'appuyant sur l'arsenal méthodologique éliasiens. On insistera sur la spécificité propre de chacun des extraits donnés qui implique une approche *ad hoc*. On ne peut espérer réussir cette épreuve en plaquant artificiellement les concepts éliasiens sur le passage à étudier et en voulant caser à tout prix ses connaissances. Par exemple, au lieu d'évoquer le double processus socio- et psychogénétique de manière déconnectée du texte, il convenait d'en retrouver les indices dans le passage. Un autre écueil a été l'évocation systématique – souvent injustifiée – de la thèse du *Sonderweg*. On

ne saurait axer le commentaire de tel passage où il est question d'évolution des codes vestimentaires sur la thèse du *Sonderweg*, sous prétexte qu'Elias différencie le cas de l'Allemagne de celui des autres pays européens. Pour la prochaine session, on conseillera aux candidats de s'entraîner à décrypter les textes en mettant davantage l'accent sur la notion de « luttes de pouvoir » d'une part, d'équilibre psychique des individus d'autre part, deux notions centrales qui semblent avoir été quelque peu négligées.

Extraits proposés :

- du début de la page 7 jusqu'à : „...Gepräge als der Habitus der Deutschen.“ (p. 8)
- de : „ Man erhascht hier im Vorübergehen...“ (p. 117) jusqu'à : „...militärischen Charakter hatte.“ (p. 118)
- de : „ Andererseits bot die Verbindung...“ (p. 128) jusqu'à : „...wie es der Ehrenkanon verlangt.“ (p. 129)
- de : „ Die individuelle Pazifizierung...“ (p. 229) jusqu'à : „...solche Einrichtungen noch völlig fehlen.“ (p. 231)
- de : « Beginnen wir mit einigen Besonderheiten der Territorien,...(p. 412 jusqu'à: „...vor ihren Feinden zu schützen vermochten“. (p. 414)
- du début de la page 519 jusqu'à : „...dem Unheil noch begegnen“ (p. 520)

Option A, littérature :

La littérature de la *Neue Sachlichkeit* dans les pays de langue allemande

Seize candidats ont été interrogés en option littérature.

8 textes ont été proposés, les notes allant de 0, 5 à 17 et la moyenne étant de 08, 9.

Sept candidats sur seize ont eu une note allant de 11 à 17.

Les textes proposés étaient tirés d'œuvres représentatives de la *Neue Sachlichkeit*, comme le montre la liste ci-dessous. Le jury a tenu compte du fait que les candidats ne peuvent pas avoir lu ou étudié tous les livres indiqués dans les bibliographies relatives à l'option littérature. Si nécessaire, un petit texte d'introduction accompagnait l'extrait donné à expliquer : informations sur les personnages cités ou sur les circonstances de la situation décrite. Il s'attendait en revanche à ce que l'on connaisse les principaux moments de la République de Weimar auxquels se réfèrent les œuvres de la *Neue Sachlichkeit*, par exemple la crise de 1929, la montée du chômage et l'influence grandissante du national-socialisme. Il a par ailleurs apprécié les rapports établis par certains candidats entre telle œuvre littéraire et la sphère picturale, par exemple entre un roman antimilitariste et tel tableau de Dix ou de Grosz.

Que le texte à expliquer soit emprunté à une œuvre au programme ou à l'option (littérature ou civilisation) la méthode reste la même et nous renvoyons le lecteur à ce qui a été dit plus haut.

Les mêmes écueils sont à éviter :

- se contenter de redire avec plus ou moins d'habileté ce que l'auteur exprime, c'est la paraphrase.
- faire du texte un prétexte pour se lancer dans un exposé sur la pensée de l'auteur ou sur un mouvement. On perd alors de vue la trame du texte ou bien encore on lui fait dire ce qu'il ne dit pas. Ce fut le cas pour certaines explications relevant de la *Neue Sachlichkeit*. Plusieurs candi-

dates ont commencé leur explication par un développement sur ce courant littéraire, énumérant toutes les caractéristiques que lui reconnaissent des théoriciens comme Sabina Becker ou Helmut Lethen. Écartons tout malentendu : les candidats à l'option littérature tireront grand profit de la lecture des deux volumes qui constituent l'ouvrage de Sabina Becker, mais il ne s'agit pas, lors de l'explication d'un texte précis, de ne retenir que les éléments qui illustrent le volume intitulé « Die Ästhetik der neusachlichen Literatur ». On en arrive à faire violence au texte. Ainsi, sous prétexte que « la *Neue Sachlichkeit* exclut le sentiment », tel ou tel candidat n'a pas su voir dans un texte de Horváth que les paroles de la protagoniste traduisait bien ses sentiments profonds. En revanche, le jury a écouté avec le plus grand intérêt une explication du poème « Erinnerung an die Marie A. » de Brecht, lors de laquelle il n'a guère été fait mention du terme « Neue Sachlichkeit ». Il faut toujours respecter l'identité et l'autonomie d'un texte, quel qu'il soit.

Textes proposés :

Vicki Baum, *Menschen im Hotel*

Bertolt Brecht, *Hauspostille* (« Erinnerung an die Marie A. »)

Hans Fallada, *Kleiner Mann – was nun?*

Ödön von Horváth, *Geschichten aus dem Wiener Wald* (II, 7 : « Im Stephansdom »)

Erich Kästner : *Fabian*

Irmgard Keun : *Gilgi – eine von uns*

Egon Erwin Kisch, *Der rasende Reporter* (« Elliptische Treitmühle »)

Erich Maria Remarque : *Im Westen nichts Neues*

Option B, civilisation :

Le pacifisme en Allemagne de la fin du XIX^e siècle à 1926

La moyenne des dix candidats interrogés sur cinq textes s'établit à 08,3. Inférieure à celle de la précédente session, cette moyenne masque en réalité de gros écarts (min. 03 ; max. 18). Si l'option civilisation a pu dérouter certains candidats visiblement mal préparés à ce genre d'épreuve, elle a permis à d'autres d'obtenir d'excellentes notes. Les mauvaises prestations s'expliquent moins par un manque de connaissances que par un savoir-faire déficient. Il n'est donc pas inutile de rappeler certains principes de base en vue de la prochaine session.

Soulignons d'abord que le sujet portait « de façon prioritaire sur la dimension théorique et sur les moyens mis en œuvre pour réaliser une politique en accord avec l'idéal pacifiste » (BO). Cette perspective devait servir de fil directeur pour aborder les extraits à commenter dont chacun offrait un cas particulier de cet idéal pacifiste qu'il convenait de mettre en perspective par rapport au mouvement pacifiste d'une part, au contexte socio-politique d'autre part. Respecter cette consigne simple permettait d'éviter l'écueil de la paraphrase et la tentation de restituer un cours.

On conseillera ensuite aux candidats d'adopter une attitude de distance critique face aux textes. Ainsi, lorsqu'un pacifiste proclame la victoire de l'idée pacifiste au sortir de la Première Guerre, il convient d'être en mesure de voir derrière cette assertion une stratégie caractéristique du mouvement pacifiste allemand en quête de légitimité depuis sa création en 1892.

Terminons par quelques consignes générales qui permettront aux futurs candidats d'aborder l'option de civilisation avec plus de sérénité :

- Savoir replacer l'extrait de façon précise et concise dans un contexte socio-historique donné et au sein du mouvement pacifiste
- Savoir identifier la nature de l'argumentaire (morale, philosophique, juridique, ...)
- Savoir analyser la stratégie déployée pour convaincre (moyens stylistiques)
- Savoir décrypter la face cachée du discours, déceler ses ambiguïtés et ses ambivalences (par exemple la dimension nationaliste derrière la rhétorique pacifiste)

Extraits proposés

→ discours:

- Ludwig Quidde in der Nationalversammlung am 12. Mai 1919
- Kurt Hiller vor dem XXIII. Friedenskongress des Internationalen Verbandes der Friedensgesellschaften, 1924

→ écrits:

- Otto Umfried, *Friede auf Erden! Betrachtungen über den Völkerfrieden*, 1899
- R. N. Coudenhove-Kalergi, *Pazifismus*, 1924
- H. Wehberg, *Als Pazifist im Weltkrieg*, 1919

Version – grammaire

I. VERSION ORALE

Rapport présenté par

Gilles Buscot, Claude Camus, Régine Mathieu

Nombre de candidats ayant participé aux épreuves de version orale : 67
Moyenne générale : 8, 23/20
Meilleure note : 17/20
Note la plus basse : 02/20

Préparation de la traduction:

L'épreuve de version orale est couplée, rappelons-le, avec l'épreuve de grammaire. Les candidats doivent donc utiliser au mieux le temps de préparation qui leur est imparti pour réfléchir à la traduction qu'ils vont présenter au jury durant vingt minutes, avant de répondre aux questions de celui-ci (dix minutes d'entretien), puis de présenter un exposé de grammaire durant dix minutes sur une question liée au texte et de répondre également à des questions d'ordre grammatical (dix minutes d'entretien). Cela signifie, en clair, qu'ils n'ont pas le temps de faire un usage trop important des dictionnaires unilingues mis à leur disposition. Mais ils ne doivent pas non plus renoncer à en faire un usage ciblé, comme cela semble avoir été le cas pour certains candidats qui ont buté sur des mots-clefs. Durant la préparation, la bonne méthode consiste donc à commencer par lire le texte dans son ensemble, et à noter, ce faisant, les quelques mots qui peuvent poser des problèmes de compréhension : cela évitera au candidat d'avoir à se lever plusieurs fois pour consulter les dictionnaires qu'il n'est pas autorisé à ramener à la place qu'il occupe dans la salle de préparation.

Difficultés principales :

Pour certains candidats, la difficulté de l'épreuve de traduction provient moins de la compréhension du texte-source que de sa transposition en français. On a ainsi relevé d'assez nombreux germanismes : « un exemple pour » au lieu d' « un exemple de » ; la traduction systématique de « einmal » par « une fois » ; la difficulté à trouver le temps juste en français pour traduire

le prétérit (imparfait, passé simple ou passé composé selon le contexte) ; la traduction du subjonctif 1 qui nécessite le plus souvent un introducteur de discours en français (« dit-il », « ajoute-t-il », « selon lui/elle »...) et non pas l'usage du conditionnel, ou alors seulement dans certains cas précis ; et, plus généralement, des problèmes de concordance des temps... Pour d'autres candidats, en revanche, les difficultés résident davantage dans la compréhension du texte allemand : contresens dus à une analyse syntaxique erronée, faux-sens imputables à une connaissance insuffisante du vocabulaire allemand, charnières de discours ou adverbes non traduits ou mal traduits... Rappelons, à cet égard, qu'il est vivement conseillé aux candidats de profiter de leur année de préparation pour s'entraîner à l'analyse syntaxique et effectuer une révision journalière et systématique du lexique à l'aide d'un bon manuel de vocabulaire, sans exclure aucun champ lexical. Les candidats ne doivent pas non plus négliger l'exercice de lecture à haute voix (chaque candidat est invité à lire le début du texte proposé) qui doit mettre en évidence une bonne compréhension de la syntaxe allemande, une bonne prononciation ainsi qu'une intonation vivante qui permet de bien démarrer la prestation orale.

Textes littéraires, textes journalistiques :

Comme l'an passé, le jury a constaté que trop de candidats négligent de lire régulièrement la presse et de s'entraîner à la traduction d'articles de journaux, qui représentent pourtant la moitié des textes proposés à l'oral. Il en résulte une méconnaissance parfois criante du vocabulaire lié à l'actualité récente dans les domaines tels que la crise financière (plusieurs candidats n'ont pas établi le lien entre « Aktienoptionen » et « Stock-options », d'autres ignoraient le sens du terme « Umsatz »), la protection des données sur internet, les questions liées à l'environnement, les réformes du système scolaire, du système de protection sociale... Sans exiger des candidats la maîtrise d'un vocabulaire hyperspécialisé, on est en droit d'attendre d'eux qu'ils connaissent l'actualité allemande (en lien avec l'actualité européenne) dans ses grandes lignes, et qu'ils lisent régulièrement des journaux allemands tels que *Die Zeit*, *Die FAZ*, *Der Spiegel*, mais aussi des journaux français comme *Le Monde*, *Libération*, *Le Nouvel Observateur* afin de maîtriser le vocabulaire et les expressions journalistiques dans les deux langues (ce qui leur sera également très utile pour l'épreuve de thème !). Cette remarque vaut également pour les textes liés à la vie quotidienne des Allemands, à leurs loisirs (cf. texte « Schöner Radeln » ci-joint) ou leur vie culturelle (un candidat ignorait par exemple le sens du mot « Gastspiel »). De fait, beaucoup de traductions d'articles de presse ont péché par manque de précision.

Présentation et entretien :

Dans la grande majorité des cas, les candidats ont bien su gérer les vingt minutes qui leur étaient imparties pour présenter leur traduction au jury : ils ont généralement su trouver le juste débit pour que la prise en note s'effectue sans difficulté, même si d'aucuns parlent à voix trop basse. Plus problématiques sont les dix minutes d'entretien qui continuent de bloquer trop de

candidats. Rappelons que les questions n'ont pas pour but de piéger l'étudiant, mais de lui donner l'occasion d'améliorer sa prestation : il ne doit pas se sentir obligé de tout changer dans la traduction de tel ou tel passage, mais réfléchir calmement à un éventuel oubli (attention aux traductions qui font l'impasse sur de nombreux adverbes !), ou à une structure précise qu'il aurait mal comprise ou traduite maladroitement. Trop de candidats s'empressent de proposer des solutions alternatives parfois moins convaincantes que leur première traduction, sans voir où résidait le vrai problème.

Conseils :

Pour finir, on ne peut que conseiller aux futurs candidats de s'entraîner régulièrement à la version, exercice qui relève d'une technique liée à des difficultés récurrentes : éviter les germanismes sans réécrire pour autant le texte ; traduire à bon escient les subjonctifs 1 et 2, le prétérit, les verbes de modalité (on attend souvent une traduction explicite de verbes tels que « müssen » et « sollen », alors que le verbe « devoir » laisse bien souvent subsister l'ambiguïté) ; savoir passer, si nécessaire, de structures nominales en allemand à des structures verbales en français ; traduire des expressions idiomatiques telles que « der Rede wert », « aus den Fugen geraten »... Un entraînement régulier tout au long de l'année, une révision régulière des traductions déjà effectuées et la curiosité d'esprit sont les meilleurs gages de succès à une épreuve qui peut devenir pour beaucoup un atout solide. A côté de certaines traductions perfectibles, le jury a eu la satisfaction d'entendre de bonnes, voire de très bonnes prestations, alliant précision et élégance. Que cela constitue un encouragement pour les futurs candidats qui présenteront ou représenteront l'agrégation d'allemand en 2010!

Nächtliches Büro-Gestöber

Im Kampf gegen Indiskretionen bespitzelte die Deutsche Telekom sogar eigene Top-Manager. Ein Maulwurf könnte zudem bei „Bild“ geschlüpft haben.

Die Erklärung schien einfach und plausibel: Die Vertreter sitzen im Aufsichtsrat – und dort natürlich auf der Arbeitnehmenseite. So in etwa versuchte Telekom-Manager auch heute zu erklären, wie nicht zu erklären ist, dass bei dem Bonner Konzern in den Jahren 2003 und 2004 Hunderttausende Telefongesprächsdaten ausgewertet und mehr als 60 Auflichter, Journalisten und Gewerkschafter begründet wurden.

Eine Art Notwehr sei das gewesen, so die Leser vieler damals und heute verworwener Manager der Deutschen Telekom AG. Zwar müsse man sagen: Methoden wie die Erhebung von Tiefendaten verurteilt. Andererseits hätten Arbeitskollegenvertreter wie der damalige Konzernobstweiser Wilfried Wegner nachweislich geheime Informationen aus dem Aufsichtsrat an die Presse gespielt.

Doch die schlichte Argumentation geriet immer mehr ins Wackeln. Nicht nur, weil Wegner die Westinghouse gebotener Informationsbesitz bestritt und die Telekom keine Beweise vorlegen konnte. In seine Überwachungen belegen jetzt zudem, dass der Konzern leitend nur Gewerkschafter und Journalisten überwachte.

Neben dem illegalen Abhören der befristeten Konzernsicherheitsbeauftragten KS 3 um deren in Untersuchungsbüro zitierten Leiter Klaus Tressbach gab es ein weiteres von der damaligen Telekom-Spitzelaffäre aufgetauchten Dokumenten: ein vom Kai-Uwe Röcke legitimiertes Beispielprogramm. Dabei wurden auch Ex-Manager und amtierende Vorstände umfangreich überwacht. Selbst Aufenthaltsorte wurden ausgegründet.

Der Grund: Noch lange nach Wegners Entlassung als vermeintlicher Verleumdeter tauchten immer wieder vertrauliche Telefonatenaufzeichnungen auf. Mal ging es um Akzeptanzprogramme für Top-Manager, mal um Details über die Bedienung der Belegschaft oder die Zahl der Aemtskandidaten.

Es war die Zeit, als der damalige Telekom-Chef Röcke zunehmend in die Kritik geriet und sich seine Kollegen immer häufiger in internen Machtkämpfen zerrieben. Die Idee im Zuge der Aufarbeitung der Spitzelaffäre aufgetauchten Dokumenten: sich einen erschreckenden Bild über den Zustand des Konzerns und belegen ein Blattklausur von Mitarbeitern und Verwaltungswahl bis in den Vorstand.

Der Spiegel 8/2003 (Frank Dohmen, Klaus-René Kerbusch)

Vous étudiez dans ce texte :
Les charnières de discours
(coordinateurs et connecteurs)

Schöner radeln mit schicken Taschen

Wer Radfahren schick findet, wird deshalb nicht zwangsläufig zum Modemuffel. Ein durchgestyltes Rad verschönt den Alltag wie die Freizeit, und es gibt Zubehör, das dazu passt.

Von Peter Barzel

Wer oder der was? Die Beutel mit Rollverschluss noch die grauschwarze Cordura-Tasche mit aufgerollten Rollreifen epochen die neue Last am Radfahren – eher im Gegenteil. Sie können modabewusst Zeitgenossen genießen ab. Ja, auch in den nächsten Jahren gilt die abgewetzte Fahrradtasche als so etwas wie ein Gütesiegel. Hier kommt ein, der seine umweltbewegten Überzeugungen auch lebt. Der abgewetzte folgte in den Neuzugern die hochfunktionale Tasche entworfen Lebenslagen in der Perse wie in der heimischen Großstadt gewachsen, ohne Zweifel praktisch und handlungsvoll, mit einem Handgriff an und überhängen und hundertprozentig wasserdicht. Aber mal ehrlich: Außerhalb der Szene ist auch die qualitativ hochwertige Fahrradtasche eher ein Brand als ein Markenzeichen für grüne Überzeugungen.

Ein Vierteljahrhundert später haben sich die Dinge verschoben. Willens, das persönliche Mobilitätsbedürfnis an erster Stelle, und wenn sich das mit gutem Gewissen, zum Beispiel mit Klimaschutz, verbinden lässt, dann ist das Lifestyle perfekt. Ist das eine Fahrradtasche? Umplügend haben Passanten die neuen Modelle von Basil beim Fotoshooting auf offener Straße bestaunt. Kann man die kaufen? Offenbar haben auch Damen, die das Fahrrad seit Jahren selbstverständlich im Alltag nutzen, auf solche Fahrradtaschen geradezu gewartet. Der modertafelische Hersteller Basil ist einer der Vorreiter, die das erkannt haben. Er hat deshalb sein komplettes Taschen-Programm umgestellt.

Warum soll denn eine Fahrradtasche nicht genauso modisch sein wie Taschen sonst auch? meint Marlijn van Balveren, Geschäftsführer bei Basil. Er hat Designer mit der Gestaltung beauftragt, denn Fahrradtaschen sollen Lust auf Radfahren machen, Lebenslust vermitteln. Und die neuen Taschen von schickem Weiß über das aktuelle Vokale bis zu knalligen Sechziger-Jahre-Grün mit ihren floralen Ornamenten kommen bestens an, ob als klassische Doppelpacktasche Bionom Double Bag, als Shopper Mira oder jugendliche Umhängetasche Prima Vista Shoulder Bag.

Die kritische Nachfrage nach Funktionalität und Qualität lässt von Balveren nicht gehen. –

– Eine modische Tasche für den Alltag muss ja auch nicht ein Leben lang halten, und Mode, die dem Wechsel unterliegt, darf auch nicht so teuer sein.

32 14.02.03

BL1

Wie immer am Samstag kaufte Michael Krug die Wochenendausgaben einiger Tageszeitungen. Jedes Mal stand er am Kiosk wie ein Hingutiger, der alles in sich hineinstopft, obwohl er weiß, dass ihm davon schlecht wird. Zeitungen regten Krug auf. Er tat manchmal sogar vor sich selber so, als sei er einverstanden und zugsichtig. Als habe er mitgewirkt an allem, was passierte. Er achtete darauf, niemals resigniert auszusehen. Auch wenn er Gewalt sah, Willkür der Mächtigen, dann suchte er unter allen Umständen den Eindruck zu vermeiden, als sei er ohne Einfluss. Krug war süchtig danach, bestätigend zu nicken. Bei einem Bericht aus Teheran kam er aus dem Takt: Bombenopfer dürfen die Täter vor deren Hinrichtung verstümmeln. In der iranischen Stadt Ghom kamen bei der Explosion einer Autobombe 13 Menschen ums Leben, 100 wurden verletzt. (...)

Krug hatte gelernt, ohne allzu große Erschütterung mit Zeitungen dahinzuleben. Gerade samstags und sonntags, wenn noch seine letzten Verbindungen zur Außenwelt abgeschnitten schienen, konnte er sich einleben in die Gelassenheit, mit der er der Übermacht der Ereignisse begegnete, die ihn bis in sein Zimmer verfolgten, manchmal jagten.

Doch auch diese Verfolgungsjagd hatte Krug schon in sein Bewältigungsritual eingebaut. Er ließ sie an einem Tölzer Schrank enden, wo er seinem unstillbaren Bedürfnis nach Feierlichkeit nachkam. In einem halb vollen Glas Whisky konnte er Selbstzweifel und Rechtfertigung eines stillen Samstagmorgens ertränken. Er legte die Brandenburgerischen Konzerte auf.

Krug dachte wieder an seine Frau. Sie war ein Bestandteil seiner Selbstbezügungen und seiner Sehnsüchte. Er wünschte sich Birke umso heftiger, je nachdrücklicher sie sich von ihm zerrückte. Daher gehörte es bald zu Krugs Ritual, dass er alle anderen Frauen seines Lebens ungeschehen machen wollte.

Von allen Situationen war dies die unwiderstehliche: seine Frau am Strand von Elba. Sie schien – für andere unsichtbar – vorgeneigt im Kampf gegen ihre Hemmung, öffentlich nackt zu sein. Mit geschlossenen Schenkeln stand Birke da, und Krug bereute, dass er sich damals nicht auf sie gestürzt hatte. Doch er war blind und taub gewesen.

Vous étudierez dans ce texte :

Les groupes verbaux dépendants

ASTA SCHEIB,
Dieauits der Monde, Deutscher Taschenbuch Verlag 2007

II. GRAMMAIRE

Rapport présenté par

Jacques ATHIAS

Nombre de candidats interrogés : 67

19 : 1

15 à 18 : 14

12 à 14 : 18

10 à 11 : 8

8 à 9 : 7

5 à 7 : 6

02 à 4 : 12

01 et moins : 1

Moyenne : 10,28

Commençons par une note optimiste : la moyenne générale de l'épreuve de grammaire est supérieure à celle des années précédentes, ce qui prouve que, pour un certain nombre de candidats, la préparation a fait l'objet d'un effort supplémentaire. Pour autant, des lacunes élémentaires, parfois inadmissibles, sont toujours réellement présentes chez certains candidat(e)s, c'est ce qui motive la première partie de ce rapport.

Rappelons le encore une fois : la terminologie n'est pas l'élément essentiel car elle est loin d'être parfaitement homogène, même si ces dernières années ont vu se développer une certaine harmonisation et un consensus chez les linguistes/grammairiens germanistes. Le jury attend donc en priorité des explications sur les cohérences de la langue et sur son fonctionnement, avant de s'indigner sur telle ou telle étiquette qui ne serait pas conforme avec la tradition établie. Ce qui ne signifie pas que tout soit possible, tant dans la dénomination que dans la logique de présentation. On peut ainsi admettre différentes terminologies pour la présentation de la déclinaison du groupe nominal avec épithète (type 1/type 2 ; déclinaison faible/forte), mais on ne peut accepter d'entendre : « l'allemand présente deux types de déclinaison, la forte, la faible et la mixte » (sic). On ne peut accepter non plus une présentation de la problématique des relations directives et locatives qui considère que « l'accusatif se justifie par la présence de verbes de mouvements », toute autre apparition (par exemple *auf etwas sehen*) relevant d'exceptions. Ces candidats n'ont pas compris que la relation directive doit se concevoir non seulement sur un plan concret, mais aussi sur un plan plus large, et que le regard, tout comme la pensée peuvent donner lieu à une relation directive appelant l'accusatif. Le jury apprécie d'entendre de la bouche de certains candidats des terminologies telles que relations hypotaxiques et parataxiques, mais il aimerait bien

que cela ne demeure pas un jargon et recouvre des illustrations par l'exemple. Comment accepter qu'une candidate, qui de toute évidence ne maîtrisait pas ces concepts, puisse ranger *Gestaltungsmacht* dans les composés hypotaxiques (ce qui est exact) et *Pflegesituation* dans les composés parataxiques (ce qui est évidemment faux) après avoir expliqué en théorie, et de façon pertinente, ce qui opposait ces deux types de relations ? Nous sommes là au sein d'un problème majeur et récurrent, la non-maîtrise de concepts appris par cœur.

Un exposé grammatical doit présenter, outre la maîtrise des concepts évoqués, une certaine cohérence que nous nous devons de rappeler :

- **définition préalable du sujet** : de nombreux candidats commencent leur exposé par des exemples, en partant sans doute du principe que la définition va de soi. Mais lorsque le jury leur demande au cours de l'entretien de préciser le concept concerné, il constate que le simple « oubli » recouvre en fait une lacune inadmissible. S'il est un domaine où règne un large consensus, c'est bien celui de la définition des groupes syntaxiques élaborée dans les années soixante par Jean Fourquet et que l'on retrouve actuellement, avec certaines modifications, dans les grammaires modernes. Tout groupe a une base lexicale et, éventuellement, des catégories. A cela s'ajoutent, là encore éventuellement selon les groupes, des membres ou expansions. Ainsi le groupe nominal est constitué d'une base à laquelle s'ajoutent les catégories du nombre et de la définitude. A cet ensemble minimal peuvent ensuite s'ajouter des membres/expansions. Il s'agit donc bien de différencier ce qui est obligatoire de ce qui est facultatif. Or pour de nombreux candidats, le groupe nominal se définit par une base et des membres, ce qui crée une confusion entre l'obligatoire et le facultatif.
- **développement de la problématique** en différents points clairement explicités. En fonction des sujets, le jury attend soit une démarche exhaustive, si les exemples ne sont pas trop nombreux, soit une série d'exemples représentatifs de la problématique si celle-ci est illustrée par une multitude de séquences. Ainsi on peut demander une analyse exhaustive des formes dans un sujet sur la négation qui présente six ou sept occurrences, mais une analyse typologique lorsqu'il s'agira d'aborder la dérivation et composition des bases nominales présentes à foison.
- **conclusion** destinée à la fois à résumer les problématiques dégagées et à établir une relation entre le sujet grammatical et la thématique du texte. Il importe en effet de ne pas mettre la grammaire en apesanteur, mais de considérer les faits de langue comme révélateurs d'une certaine sémantique voulue par l'auteur. Ainsi un amoncellement d'éléments négatifs est-il souvent le signe d'une visée fortement polémique (rejets, refus,...), la présence de nombreuses particules de focalisation celui d'une volonté de ponctuer fortement les arguments avancés, etc.

Puisque nous avons commencé par une note optimiste, restons dans ce registre pour conclure : nous avons eu le plaisir d'écouter de nombreux exposés très cohérents et dénotant non seulement une certaine maîtrise terminologique, mais aussi une vision intelligente de la langue. Le meilleur exposé, auquel nous avons attribué la note 19/20, concernait « la structure des groupes nominaux ». Celui-ci a fait l'objet d'une présentation très rigoureuse des différents champs à gauche et à droite de N, tout en établissant une relation très pertinente avec la thématique du texte. Le bonheur n'est donc pas un vain mot, même en grammaire ...

LISTE DES SUJETS PROPOSES

La première place dans les énoncés déclaratifs
Eléments hors-construction (appositions, après-dernière place, ...)
Structures appositives
Structures appositives et incisives
L'expression de la négation
Les particules de focalisation (modulateurs de mise en relief)
Focalisation et graduation
Charnières de discours (coordinateurs et connecteurs)

Groupes verbaux dépendants
Jeu des temps et modes
Modalité, modalisation
Modes, modalité, modalisation

Groupes prépositionnels : formes et fonctions
« Adverbes »
Expression du lieu
Expression du temps

Bases nominales dérivées et composées
Structure des groupes nominaux (membres et expansions)
Expansions à droite des groupes nominaux
Groupe adjectival : formes et fonctions
Degré et comparaison
Groupes participiaux : formes et fonctions
Groupes verbaux relatifs
« Pronoms »

Thème oral

Rapport présenté par

Stéphane Dethloff, Susanne Ditschler-Cosse et Laurent Ferec

Nombre de candidats interrogés : 67

Répartition des notes :

18 à 19 :	4
16 à 17,5 :	6
14 à 15,5 :	5
12 à 13,5 :	7
10 à 11,5 :	8
08 à 09,5 :	5
06 à 07,5 :	8
04 à 05,5 :	7
02 à 03,5 :	7
00,25 à 01,5 :	10

Moyenne générale de l'épreuve : 8,60

(session 2008: 8,44; session 2007 : 8,99 ; session 2006 : 8,42 ; session 2005 : 7,77)

Textes littéraires : 9,50

Articles de presse : 7,77

Remarque liminaire :

Le rapport de cette année reprend à l'identique de nombreuses remarques formulées dans le rapport précédent.

Puissent-elles n'en avoir que plus de poids.

Remarques générales et déroulement de l'épreuve

L'épreuve de thème oral propose aux candidats des textes d'une grande variété tirés de la presse récente ou d'une littérature plutôt contemporaine. Si le texte littéraire peut rappeler l'exercice proposé à l'écrit, la spécificité de l'épreuve orale exige, en plus d'un bon niveau de langue, de gros efforts de concentration, de souplesse et de réactivité.

Tout ceci se prépare, on ne le rappellera jamais assez, à long terme. Négliger cette épreuve, voire en reléguer la préparation à la période de "l'après-l'écrit" est une erreur qu'il est difficile de corriger in extremis. Nous constatons cependant qu'une grande majorité de candidats

semblaient, cette année, bien entraînés ou du moins familiers de l'épreuve, ce qui est une condition indispensable (mais hélas pas suffisante) de la réussite. Notons toutefois le comportement nettement moins homogène des candidats lors de la reprise: certains « passent à travers » lors de ce moment pourtant important de l'épreuve.

Rappelons les règles de l'épreuve : Après un temps de préparation restreint de 20 minutes, le passage devant le jury dure au total 30 minutes (20 minutes de présentation de la traduction+10 minutes d'entretien). Le candidat présente sa traduction avec la plus grande clarté possible, et à un rythme assez lent pour qu'elle puisse être intégralement notée. Les candidats veilleront en particulier à prononcer les terminaisons avec suffisamment de clarté. Si un doute subsiste malgré les vérifications d'usage (le jury invite les candidats à lever d'éventuelles ambiguïtés), ces terminaisons seront considérées comme erronées.

Après les 20 minutes d'exposé, 10 minutes seront consacrées à un entretien avec le jury, qui incite le candidat à reprendre certains passages de sa traduction.

Notation

Comme on peut le constater, la notation du jury n'est pas aussi « pyramidale » que le veut la tradition. S'agissant d'un concours, nous tenons à utiliser pleinement toute l'échelle de notation à notre disposition. Ces notes ne correspondent pas à une valeur intrinsèque du candidat; elles doivent être comprises comme une évaluation de concours, selon un critère simple: le candidat répond-il aux exigences (élevées) de l'agrégation, sachant que la perfection n'est pas de ce monde, sachant aussi que la plupart des futurs agrégés vont encore beaucoup progresser dans les années qui viennent. Nous vérifions par conséquent (avec intransigeance) l'existence d'un socle solide (et nous nous réjouissons si les candidats vont au-delà). Cela veut dire également que les faiblesses structurelles sont lourdement sanctionnées (morpho-syntaxe, lexique standard), surtout lorsqu'il y a accumulation. Le jury n'hésite alors pas à recourir à une « note-signal » qui ne vise pas à stigmatiser les candidats, mais à leur signifier clairement l'insuffisance de leur niveau de langue à l'aune des critères évoqués. Les candidats malheureux, voire admis en vertu de brillants résultats obtenus dans d'autres épreuves, auront à cœur d'en tenir compte: ils sont invités à étoffer leur niveau de langue, quelles que soient par ailleurs leurs qualités intellectuelles.

Une seconde remarque s'impose: pour la première fois cette année, nous constatons un écart significatif entre les notes obtenues sur textes de presse et les notes obtenues sur les textes littéraires. Après examen du problème, le jury est arrivé à la conclusion que deux facteurs entrent en ligne de compte: a) la contingence (niveau des candidats) et b) les problèmes nombreux et récurrents face aux textes de presse, qui mettent en jeu un lexique et des qualités spécifiques. Nous insisterons donc une nouvelle fois sur la spécificité de la préparation à cet exercice.

Entraînement

Nous soulignons année après année qu'il convient de se préparer de façon méthodique à cet exercice exigeant. Nul ne saurait l'aborder sans entraînement. Par son intensité (tout se décide en une petite demi-heure !) et la variété des connaissances et des compétences nécessaires, il est révélateur des stratégies et souvent aussi des lacunes des candidats. La traduction des textes de presse, notamment, exige la maîtrise d'un vocabulaire spécifique que les candidats ne trouveront pas (encore) dans les dictionnaires : seule une lecture régulière et assidue, crayon à la main, de la presse de langue allemande - sur papier ou sur internet - permet donc de se familiariser avec les thèmes d'actualité politique, économique, sociale et culturelle dont les articles se font l'écho. Cette année, les textes ont évoqué des sujets aussi divers que les actions des salariés (qui ne sont pas « die Eingestellten (sic) » de Continental, la gestion de la crise en France et en Allemagne, les relations Sarkozy-Merkel, une charte contre l'anorexie, le partage des ministères entre Bonn et Berlin, Berlin capitale artistique et littéraire, le passé nazi (Hans Globke, conseiller d'Adenauer), la « frontière des prix » entre Allemagne et Pologne, voire des sujets plus légers comme un club de buveuses de bière sur internet (liste non exhaustive).

En plus d'un bon bagage lexical, une certaine culture générale minimale est indispensable. Il n'est pas concevable, par exemple, qu'on ignore la signification (!) et la traduction du terme « négationnisme » ou « évêque négationniste » (actualité et culture générale convergent dans ce cas précis), et pour le moins regrettable qu'on traduise à contresens le passage d'un texte parlant d'un coup d'Etat, évoquant Massu, Salan et ceux qui veulent « intervenir en métropole » par « in der /in die (sic) Großstadt eingreifen ».

Pour ce qui est de l'actualité, nous ne pouvons qu'encourager les candidats à tirer profit de la possibilité offerte par internet, en s'abonnant par exemple à la lettre quotidienne de « Deutsche Welle » ou consultant régulièrement le site Tagesschau.de. Notons également l'existence de revues de presse en langue française, qui opèrent une sorte de tri dans l'actualité et, surtout, renvoient la plupart du temps à des articles choisis, en langue allemande.

De même, la lecture régulière d'ouvrages, même simples (niveau prépa ou premier cycle universitaire), évoquant la civilisation allemande, ne peut que contribuer à une culture générale à la fois linguistique et historique.

Hormis l'aspect lexical de l'épreuve, le thème oral permet de tester l'aptitude à convertir presque en direct les structures d'une langue dans celle de l'autre. Sur ce point, l'entraînement doit consister à repérer et analyser les particularités syntaxiques du texte français, pour être capable de les transposer en allemand avec naturel et aisance. Une lecture superficielle du texte original et une analyse imprécise de sa structure mènent le plus souvent à des calques maladroits ou erronés en allemand. Il convient donc, lors des 20 minutes de préparation en loge, de prendre le temps nécessaire pour repérer les grandes articulations du texte français et de réfléchir à leur conversion pour présenter un texte traduit acceptable pour un locuteur germanophone.

Problèmes récurrents

Les problèmes récurrents, tant sur le plan lexical que grammatical et syntaxique, restent sensiblement les mêmes que les années précédentes, nous renvoyons à la lecture des rapports de 2008, 2007, 2006 et 2005.

Voici quelques-uns des points qui nous ont frappés cette année:

- En premier lieu, l'insuffisante maîtrise de la syntaxe:
- Les subordonnées enchâssées (ich bin mir dessen bewusst, dass, wenn ...) sont à éviter à l'oral. Elles engendrent, neuf fois sur dix, des constructions bancales ou aberrantes.
- De même, l'apposition (surtout l'apposition liminaire, si fréquente en français et notamment dans les textes de presse) continue à être mal maîtrisée. Attention aussi à des « trucs » de traduction appliqués sans discernement: la construction « Mit einem kleinen Hut auf dem Kopf [...] weiß A., der Emir der Gemeinde [...], dass ... », est inopérante voire absurde, alors que le français « Coiffé d'un petit chapeau [...], A., émir de la communauté [...], sait que ... » ne pose pas problème.
- Les épithètes doubles ou multiples dominant dans certains cas lieu à des sortes d'appositions calquées sur le français (type « ein kleiner Mann, unersetzt »).
- La place des compléments de lieu et de temps dans la proposition est trop souvent calquée sur le français. Au mieux, le résultat est bizarre, au pire, complètement faux (attention à la place des compléments de lieu avec les verbes de position et de mouvement: on ne peut pas dire « Ich fahre jedes Jahr nach Frankreich mit meinem Bruder »). Ajoutons que dans certains cas, ces compléments sont en outre mal construits (préposition, cas): le calque, dans le feu de l'action, engendre là encore des résultats parfois lourdement fautifs.

Par ailleurs:

- Attention à ne pas traduire mécaniquement « si » par « wenn »: « si » s'emploie fréquemment dans la tournure concessive « si... en revanche/toutefois (etc.)... ». Penser tout simplement à « Zwar ... aber... ».
- Le « conditionnel de prudence », si fréquent dans la presse française, n'est que rarement repéré, et est souvent restitué littéralement par un K2. Penser à « sollen » ou « Es heißt + discours indirect ».

Quelques principes méritent en outre d'être rappelés année après année :

Le critère de fidélité au texte (à ne pas confondre avec le calque lexical et syntaxique !) vaut tout autant qu'à l'écrit. Il ne faut pas, dans le feu de l'action, vouloir réécrire l'original en pensant ainsi mieux traduire. Nous mettons également en garde contre une tendance à vouloir commenter et le texte original et sa propre stratégie de traduction. Ceci fait perdre un temps précieux au candidat lui-même et met le jury dans une position qui n'est pas la sienne: il doit no-

ter l'intégralité d'une traduction proposée et non juger l'aptitude du candidat à argumenter sur ses choix. La meilleure défense reste le résultat lui-même et c'est ce résultat qui sera jugé.

Petit détail, mais non des moindres : une traduction du texte inclut la traduction du titre d'une œuvre ou de la référence d'un article de presse (date ...). Il fait intégralement partie du sujet et encadre l'extrait de la même manière que le titre des articles de presse. Rappelons aux candidats aveuglés par le stress qu'en revanche le nom d'un journal ne se traduit pas (« Le Monde » et « Die Welt » sont deux organes de presse bien distincts !). Cela arrive tous les ans ... et il est en général impossible de faire revenir le candidat à une version plus sensée.

Reprise

A ce sujet nous rappelons que le passage corrigé est très largement pris en compte dans la notation; une erreur constatée ne doit donc pas déstabiliser le candidat dès lors que la reprise lui permet d'y remédier. Aussi faut-il profiter pleinement du moment de reprise pour reconsidérer calmement sa prestation et apporter des améliorations à des points souvent très précis, sans céder à la tentation de changer l'intégralité de sa phrase. Cet échange essentiel n'a d'autre objectif que de permettre au candidat d'améliorer ou de corriger des passages erronés ou approximatifs.

Soulignons qu'il ne s'agit pas TOUJOURS de problèmes lexicaux qu'on pourrait qualifier de « mal dit ». Très souvent, la reprise porte sur des erreurs de syntaxe, de morphologie ; ou sur des aberrations lexicales caractérisées (créations de mots plus ou moins farfelus, déplacements de sens notables) ; inutile donc de « chercher la petite bête » en reformulant par des synonymes ou des expressions équivalentes la quasi-totalité des éléments de la phrase. Notamment lorsque le jury donne lecture au candidat de sa première proposition : il s'agit alors le plus souvent de débusquer une étourderie ou une incongruité morpho-syntaxique. Notons que le jury, lors de l'entretien, s'efforce en priorité de pallier les problèmes les plus graves ou les plus flagrants. Rien ne sert alors de se plonger dans ses notes et de reprendre sa traduction en la truffant de synonymes ! La disponibilité et l'écoute sont de mise pour réussir la reprise. Souvent, c'est par une relecture sans a priori du texte d'origine que l'on pourra améliorer sa proposition. Ceci suppose que l'on ne reste pas crispé sur ses notes initiales, mais que l'on se laisse guider par le texte.

Enfin, la prudence reste de mise lors de l'entretien : il peut être contre-productif de se lancer dans une retraduction qu'on ne maîtrise pas vraiment (constructions aventureuses, tentatives lexicales au petit bonheur la chance).

Suivent, à titres d'exemples, quelques textes donnés cette année.

Enquête sur les «Black Blocs», semeurs de chaos à Strasbourg

Le Figaro, 06/04/2009

Une nuée d'hommes en noir, assez motivés pour déplacer, à la force des bras, deux wagons de 62 tonnes érigés en barricades, tout en débranchant en haut d'un mat la caméra de surveillance qui les filmait ! Et n'hésitant pas à déclencher des incendies dont la fumée opaque a rendu aveugles les quatre hélicoptères qui les épiaient. Les centaines d'individus qui ont semé le chaos à Strasbourg ne sont pas des casseurs ordinaires. Ces «Black Blocs» regroupent les plus radicaux de la mouvance anarchiste et autonome.

Tout est parti du collectif des «Schwarzer Block» allemands constitué dans les années 1980 pour la défense des squats et des lieux « autogérés ». Affichant au départ leur soutien à la Fraction armée rouge, le mouvement s'était étiolé pour ressurgir avec la contestation contre la guerre en Irak et la vague altermondialiste. On compte aujourd'hui plus de 6 000

Black Blocs rien qu'en Allemagne. Ils ont fait des émules en Italie et en Espagne. En fin de semaine, la police s'inquiétait de l'arrivée à Strasbourg d'ultras de Belgique, de Grande-Bretagne, de Turquie et même de Moldavie.

«Si les Black Blocs n'ont pas de chef, ils ont manifestement une stratégie commune», constate un commissaire présent sur le champ de bataille alsacien. Leur doctrine repose sur l'«action directe». En clair : agir en marge des manifestations pour détruire banques, bâtiments publics, magasins à l'effigie des grands groupes capitalistes et, bien sûr, faire le coup de poing avec la police. Le noir de leur tenue symbolise l'unité du groupe. Le passe-montagne protège des gaz lacrymogènes et de l'œil inquisiteur des caméras. Les Blocs n'ont rien de casseurs primaires et incontrôlables. Dans les cortèges ils affichent envers les manifestants pacifistes une attitude respectueuse, se portant même au secours des «blancs» quand la police charge. Ce qui leur garantit une relative bienveillance dans le camp des modérés.

Evêque négationniste: le pape et Angela Merkel se parlent mais...

Le Monde, 08/02/2009

... mais la tension persiste entre Benoît XVI et la chancelière allemande, qui ont réitéré leurs positions respectives lors d'un entretien au téléphone «à la demande d'Angela Merkel».

Une tension est apparue au cours des derniers jours entre la chancelière et le pape allemands à propos de la levée de l'excommunication décidée par Benoît XVI en faveur de quatre évêques intégristes, dont l'un a tenu des propos négationnistes.

Benoît XVI avait demandé aux quatre évêques intégristes dont il a annulé l'excommunication de reconnaître «l'autorité du pape et le concile Vatican II», qui avait rompu avec une tradition chrétienne attribuant aux juifs la mort du Christ. Mais ces premières mises au point ne semblaient pas avoir contenté Berlin et Mme Merkel avait jugé mardi que la «clarification du Vatican» sur la réintégration d'un évêque négationniste était «insuffisante».

Au lendemain de cette dure intervention de la chancelière allemande, le Vatican en la personne de son numéro 2, le cardinal Tarcisio Bertone est intervenu pour demander à Mgr Williamson de «prendre sans équivoque et publiquement ses distances» avec ses déclarations sur la Shoah avant d'être admis aux fonctions épiscopales dans l'Eglise catholique. Cette intervention énergique a satisfait l'Allemagne, Mme Merkel qualifiant le lendemain de «positif» le fait que le Vatican ait demandé à Mgr Williamson de renier «publiquement» ses propos sur la Shoah.

Mais l'évêque refuse toujours de s'excuser, estimant qu'il lui fallait étudier les preuves historiques avant d'éventuellement revenir sur ses propos, a rapporté le magazine allemand Spiegel à paraître lundi. L'évêque, âgé de 67 ans, a nié l'existence des chambres à gaz dans un entretien à la télévision suédoise. «Je crois qu'il n'y a pas eu de chambres à gaz (...) Je pense que 200.000 à 300.000 Juifs ont péri dans les camps de concentration mais pas un seul dans les chambres à gaz», avait-il dit.

J'étais assis à une terrasse de café située face à la grande artère qui découpe la ville. Il n'était pas tard, mais le Sporting était le dernier établissement ouvert. Une clientèle de jeunes gens, pour l'essentiel, qui riaient fort en terrasse alors que quelques habitués noyaient leur solitude au comptoir. De temps en temps, ils quittaient leur verre et, déjà nostalgiques, partaient fumer une cigarette dehors. Quand ils revenaient, ils affichaient cet air de gaieté qu'ont les chiens qui retrouvent leur maître. Les trois types adossés au zinc, eux, ne se connaissaient pas, mais ils buvaient l'un à côté de l'autre, observant une discipline presque militaire. Quand l'un d'eux parlait, les autres ne se sentaient pas obligés de lui répondre. Mais parfois la conversation s'emballait, et c'était l'occasion de resservir une tournée. A une table près de la mienne, se tenait, seule, une jeune femme au visage enfantin. Elle regardait devant elle avec une mine faussement assurée, pour éviter de croiser le regard des hommes seuls attablés, dont je faisais partie.

Six mois auparavant j'avais vendu mon entreprise de bois à une société suédoise et je m'étais retiré dans ce coin du Sud-Ouest, une contrée isolée qui dominait une vallée verdoyante, aux saisons clémentes. Mais, à cette époque de l'année, les arbres peinaient à retrouver leur fraîcheur. Ils ressemblaient à des adolescents trop maigres qui sortent transis de la douche après un cours de gym. Quand il ne pleuvait pas, un vent d'ouest vigoureux étirait les nuages et blanchissait le ciel où un soleil paresseux lambinait. [...] Depuis que j'habitais là, seul, je m'imposais une sortie en ville chaque semaine. Trente minutes de voiture pour y aller, autant pour en revenir. Je n'avais jamais aimé cette ville.

Marc Dugain, *En bas, les nuages*, Paris, Flammarion, 2009

Le taxi s'en va. Une fois de plus je répète, car on ne s'habitue pas: à part nous, la rue est parfaitement déserte. Amélie est encombrée de ses fleurs. Séverine Bardon tient à la main une pochette cartonnée de couleur verte.

-- J'ai pensé qu'on pourrait travailler tout à l'heure sur l'atelier d'écriture. Après la fête.

Je dis oui d'un signe de tête. Elle regarde à droite et à gauche dans la rue. Les trottoirs sont flanqués de palissades, deux mètres de haut, surmontées de fils électrifiés. Au-delà, on ne distingue que les toitures des habitations.

-- C'est bizarre, fait-elle. Ça devrait être ici, mais je ne reconnais pas.

Séverine Bardon part en avant, dans le sillage évaporé du taxi. Quelques mètres plus loin, au premier coude que décrit la route, elle se retourne vers nous:

-- Ça y est. C'est là.

Il n'y a aucun nom sur l'interphone, seulement des numéros, de 1 à 8. Séverine Bardon hésite encore, elle croit se souvenir, tente sa chance. L'interphone crachote. Séverine dit son nom. Le portail métallique glisse sur son rail, sans grincer. On passe. Il se referme aussitôt, avant même de s'être ouvert totalement.

Derrière, un parking collectif sur lequel stationnent des voitures impeccables. L'une d'entre elles porte les initiales des Nations unies, une autre est marquée du sigle de la Croix-Rouge, une troisième a une plaque diplomatique. Le soleil éclate sur les pare-bise et sur les chromes.

-- Ah oui, s'exclame Amélie. On n'est pas chez personne.

La résidence est constituée de quatre cubes de briques, comptant chacun un appartement en rez-de-chaussée et un à l'étage. Les constructions, récentes, fonctionnelles et sans charme particulier, disposées autour d'un parking collectif, sont reliées (ou séparées, selon le point de vue adopté) par des pelouses tondues de frais.

Olivier de Solminihac, *Nous n'avons pas d'endroit où vivre*, Paris,

Editions de l'Olivier, 2009

Le partage du gouvernement entre Berlin et Bonn reste un sujet de dispute

L'ancienne capitale allemande a conservé six ministères. Les lobbies s'affrontent. La chancelière Angela Merkel se garde de trancher

Marie de Vergès, *Le Monde* du 19/20 avril 2009

C'est une vieille querelle qui resurgit à la faveur d'un anniversaire : il y a dix ans, le 19 avril 1999, la classe politique allemande se retrouvait à Berlin pour la session inaugurale du Bundestag, dans le bâtiment rénové du Reichstag. L'évènement donnait le coup d'envoi du transfert de la capitale fédérale de Bonn à Berlin. Un déménagement que certains voudraient bien voir bouclé une fois pour toutes.

"Le pays est unifié mais le gouvernement est partagé entre Berlin et Bonn. Cela ne peut pas continuer", s'est publiquement agacé le vice-président du Bundestag, le social-démocrate (SPD) Wolfgang Thierse, lui-même natif de Berlin. Car, à 600 km plus à l'ouest, Bonn continue à s'enorgueillir du titre de "deuxième centre politique de la République fédérale", inscrit dans le marbre depuis 1994. La loi Berlin-Bonn, votée à l'époque, garantissait à la cité rhénane le maintien d'importantes fonctions gouvernementales.

Aujourd'hui, six des quatorze ministères y ont toujours leur premier siège, parmi lesquels ceux de la défense, de la santé et de l'environnement. En tout, 8 732 fonctionnaires travaillent encore dans l'ancienne capitale de l'Allemagne divisée, quand Berlin en compte... 8 931. Ce dédoublement fait hurler ceux qui traquent la dépense publique.

Parmi le personnel gouvernemental, ils sont encore des centaines à faire la navette entre les deux villes plusieurs fois par semaines. [...] La division du gouvernement entraînerait chaque année l'émission de 132 000 billets d'avions, sans compter les 751 tonnes de courrier échangé entre les deux villes et le nombre de bureaux en double.

La fédération allemande des contribuables a sorti sa calculette pour tenter de chiffrer les coûts engendrés. Résultat: 23 millions d'euros par an.

[...]

Les attaques contre Angela Merkel ouvrent la campagne en Allemagne

A six mois des élections législatives, les relations se tendent au sein de la Grande Coalition

Marie de Vergès, *Le Monde* du 28 mars 2009

Ils l'ont martelé ces derniers jours : il n'y aura pas d'élection anticipée. Ni les chrétiens-démocrates (CDU) d'Angela Merkel ni les sociaux-démocrates (SPD), frères ennemis du gouvernement allemand de coalition, ne veulent avancer les élections législatives, prévues le 27 septembre, comme l'a réclamé le parti libéral FDP.

La mise au point peut-elle calmer les esprits ? Pas sûr. À six mois tout juste du scrutin, le compte à rebours est lancé et les partis de la grande coalition sont à couteaux tirés. Faute de pouvoir s'entendre, plusieurs dossiers chers au SPD sont au point mort. Parmi eux, un nouveau train de mesures pour mieux sanctionner l'évasion fiscale, une réforme de l'agence pour l'emploi ou encore un élargissement du salaire minimum à des nouvelles catégories de travailleurs. Les séances parlementaires sont houleuses.

Angela Merkel est au centre des critiques. La chancelière conservatrice est accusée de ne pas savoir tenir ses troupes et de trop louvoyer, au risque de la paralysie. Le SPD aurait d'ailleurs fait de ces attaques ciblées l'un des piliers de sa stratégie électorale. Le patron du parti, Franz Müntefering, en est même venu à regretter publiquement l'ancien chancelier social-démocrate Gerhard Schröder. [...]

Mme Merkel peine de plus en plus à imposer sa doctrine, fondée sur la recherche de compromis entre CDU et SPD. Même au sein de son propre camp, celle que certains surnomment « Mutti » s'est fait chahuter ces dernières semaines : des barons du parti l'ont exhortée à adopter un ton plus offensif et davantage ancrée à droite dans la gestion de la crise. [...]

Toujours gratifiée d'une cote de popularité solide, Angela Merkel sait pourtant que le combat est loin d'être gagné. [...] Selon de récentes estimations de l'agence pour l'emploi, le nombre de chômeurs pourrait dépasser la barre des quatre millions avant la fin 2009.

Exposé en langue française

Option linguistique.

Rapport présenté par

Laurent GAUTIER, Anne-Françoise MACRIS-EHRHARD, et Jacques POITOU.

Les candidats avaient à « étudier les rapports entre noms et verbes » dans les textes qui leur étaient soumis : textes littéraires (Rilke, Böll, Rinser), textes philosophiques (Humboldt, Benjamin, Freud), textes historiques (Knopp), textes journalistiques (*Zeit*). Faut-il préciser qu'il n'était pas judicieux de gloser sur le libellé du sujet ? En effet, un candidat a jugé utile de remarquer l'absence d'articles et déduit de l'ordre choisi (« entre noms et verbes ») une prépondérance de formes nominales...

Rappelons que l'épreuve se compose de deux parties : un exposé de trente minutes et un entretien de dix minutes dont on ne saurait sous-estimer l'importance. L'entretien permet d'une part d'apporter, en réponse aux questions du jury, des compléments à l'analyse (le jury étant bien conscient que la durée limitée de l'exposé ne permettait pas toujours d'aborder tous les aspects pertinents par rapport au texte). Il permet d'autre part de corriger d'éventuelles erreurs commises pendant l'exposé. Dans cette perspective, la commission a apprécié que les candidats reviennent sur leurs affirmations en intégrant à leur raisonnement les pistes que le jury pouvait leur fournir. Mais l'entretien avec le jury ne constitue pas non plus une séance de rattrapage pour des candidats qui, malgré quatre heures de préparation, n'ont parlé qu'une quinzaine de minutes.

Il ne s'agissait évidemment pas d'analyser les noms en eux-mêmes et les verbes en eux-mêmes, mais bien les rapports entre les deux. Un type de plan en trois parties « 1. nom, 2. verbe, 3. rapports entre les deux » ne pouvait donc convenir. Hormis cela, aucun plan-type conçu *a priori* ne s'imposait compte tenu de la variété des textes.

Les meilleurs exposés (notés jusqu'à 20) sont ceux qui ont su allier une analyse linguistique précise à la prise en compte des spécificités du texte et, le cas échéant, de ses différentes parties. Inversement, certains candidats n'ont pas réussi à éviter deux écueils. Pour certains, l'attention légitime portée au type de texte et à sa structure les a amenés à négliger l'analyse linguistique proprement dite qui s'est trouvée alors réduite à une analyse superficielle. D'autres, au contraire, n'ont utilisé le texte

que comme prétexte et pris les occurrences verbales et nominales présentes dans le texte comme de simples exemples au service d'une présentation bien trop générale. Sur cet aspect, une nouvelle mise au point s'impose, quitte à ne faire que répéter ce qui a été écrit noir sur blanc dans les rapports des années précédentes : le texte, dans sa spécificité et son unicité, constitue le point de départ de la leçon. Postuler cet axiome de travail ne revient bien sûr pas à privilégier une approche plutôt qu'une autre : présenter un phénomène langagier en partant d'un texte, ne signifie nullement, ni obligatoirement, faire de l'analyse du discours ou de la linguistique textuelle. Comme le montrent les remarques qui suivent, le jury attendait au contraire – mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi ? – des analyses morphosyntaxiques et sémantiques précises, à partir du moment où celles-ci étaient motivées par le texte.

Sur différents aspects de la problématique des rapports entre noms et verbes, certains exposés ont manqué de précision. Mentionnons les principaux points qu'il conviendrait d'approfondir lors de la préparation.

– Sur la question des glissements sémantiques dans le cas de transcatégorisation $V \rightarrow N$, il ne suffisait pas de parler de « lexicalisation » (terme qu'il aurait fallu définir), il fallait aussi présenter une analyse plus fine, de l'action au résultat, à l'acte lui-même, voire à d'autres valeurs (p. ex. dans le cas de *Wohnung*). Seuls certains candidats ont bien mis en opposition les valeurs sémantiques liées à l'emploi d'infinitifs substantivés (*das Wandern*), et des dérivés en *-ung* (*die Wanderung*). Il convenait aussi de prêter attention aux évolutions inverses, certes moins fréquentes, $N \rightarrow V$, comme dans *überflügeln*.

– En ce qui concerne les catégories afférentes, il convenait de distinguer strictement les catégories morphologiques des noms et des verbes (cas et nombre pour le nom, temps-mode et personne pour le verbe) et les catégories syntaxiques des groupes correspondants (nombre et définitude pour le groupe nominal, temps, mode et phase pour le groupe verbal), et distinguer, dans le cas du verbe, entre ce qui relève de l'opposition entre accompli et non-accomplis et ce qui relève de la sémantique spécifique du lexème verbal (*Aktionsart*). Le terme d'« aspect » ne pouvait être employé indistinctement à la fois pour l'un et pour l'autre tout comme étaient malvenus, à propos d'une langue comme l'allemand, des parallèles, souvent rapides, entre l'opposition susmentionnée et la catégorie grammaticalisée de l'aspect dans les langues slaves.

– Il fallait aussi distinguer précisément ce qui relève de la composition (comme dans *Menschenleben*) et ce qui relève de la dérivation de complexe (comme dans *Geschichtsschreiber*). Les anciens déverbaux figés (*Fahrt*) n'ont souvent pas été identifiés.

– Une analyse équilibrée présupposait le maniement sûr d'analyses structurales de la proposition correspondant à des théories linguistiques différentes :

a) distinguer entre sujet/prédicat selon la conception héritée de la grammaire gréco-latine, à ne pas confondre avec l'analyse du prédicat dans le cadre de la sémantique des rôles ;

b) ne pas confondre thème/rhème, selon la conception de J-M. Zemb dans le cadre de son analyse ternaire de la proposition (thème/phème/rhème), avec l'analyse binaire de l'école de Prague.

Sur ce point précis, nombreux ont été les candidats qui avaient du mal à se situer dans un cadre théorique précis, les questions du jury lors de l'entretien confirmant que leurs connaissances en la matière se limitaient trop souvent à des notions insuffisamment précises.

Rappelons que dans la mise en œuvre du concept de prédicat dans le cadre de la sémantique des rôles, la distribution de ces derniers est en grande partie conditionnée par le type de prédicat concerné : ainsi, la présence obligatoire d'un agent pour les prédicats d'action et son absence tout aussi obligatoire pour les prédicats de procès (ex. dans un texte de Knopp : la différence entre un verbe comme *explodieren* et *durchführen*). Les prédicats dits psychologiques (ex. dans un texte de Rilke : *Und kamen Zweifel [...] zu ihm*) auraient dû bénéficier d'une attention plus soutenue, surtout dans une langue comme l'allemand, où se pose la question des formes concurrentes pour le marquage morphologique de l'expérience. Certains candidats se montrent sceptiques par rapport à la sémantique des rôles, mais, dans le cadre d'une leçon, ils ne devraient pas en faire un prétexte pour court-circuiter la notion. Dans un texte de civilisation (Knopp), une telle analyse devenait incontournable.

– L'analyse des anaphores a malheureusement été le plus souvent négligée, alors qu'elle joue un rôle décisif dans l'enchaînement textuel et que s'y illustrent de manière saillante les liens entre nom et verbe au service de la cohérence textuelle (ex. dans un texte de Benjamin *diese konvergierenden Bemühungen* pour reprendre un ensemble de procès exprimés dans le contexte amont par des verbes). On ne peut que conseiller aux futurs candidats d'approfondir cette question, en particulier les anaphores associatives et complexes, entre autres dans leur lien avec la catégorie de la définitude.

– L'analyse des locutions à verbe support a été trop souvent superficielle : le jury n'attendait certes pas des candidats qu'ils se lancent dans une discussion théorique sur les diverses thèses en présence, mais cela ne les dispensait pas de problématiser la question de la compositionnalité du sens entre nom et verbe, ni de s'interroger sur la part de prédictivité/référentialité du nom, marquée entre autre par le jeu de la définitude, qui est loin d'être entièrement bloquée en discours (ex. : *übte an den Verschwörern [...] grausame Rache*). De plus, il convenait d'analyser le sémantisme ou la désémantisation du verbe.

– Un vocabulaire précis et adapté à la description de la langue allemande est nécessaire : ainsi, qualifier un présent de l'accompli de « passé composé » ne peut être accepté.

La construction d'une leçon sur la question des rapports entre nom et verbe dans des textes très divers n'est certes pas toujours aisée, et le jury en a parfaitement tenu compte dans l'évaluation. Il ne peut qu'encourager les candidats dans la voie consistant à avoir une approche d'ensemble du texte, à en étudier de manière perspicace la cohérence/cohésion internes (faire par exemple le lien entre ce qui apparaît hétérogène de prime abord : formes nominales/nominalisés, formes impersonnelles, emploi du passif...) et son enchaînement. L'exhaustivité est impossible, le jury ne s'y attend pas ; mais un candidat doit savoir agencer un raisonnement tenant compte des spécificités du texte (certains

textes contenant par ex. de nombreux énoncés sans verbes, ou étant dépourvus d'infinitifs substantivés...), et pouvoir répondre à des questions du jury sur un aspect non traité.

Rappelons enfin que la nature de l'épreuve nécessite une certaine tenue de langage. Des commentaires sur ses propres paroles comme « ça vient un peu comme des cheveux sur la soupe » ne conviennent guère, pas plus qu'une citation, en conclusion, d'une chanson d'Alain Souchon...

Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant :

Das Kunstwerk ist grundsätzlich immer 1 r reproduzierbar gewesen. Was Menschen
2 gemacht hatten, das konnte immer von Menschen nachgemacht werden. Solche Nachbildung
3 wurde auch ausgeübt von Schülern zur Übung in der Kunst, von Meistern zur Verbreitung der
4 Werke, endlich von gewinnlüsternen Dritten. Dem gegenüber ist die technische Reproduktion
5 des Kunstwerkes etwas Neues, das sich in der Geschichte intermittierend, in weit
6 auseinanderliegenden Schüben, aber mit wachsender Intensität durchsetzt. Die Griechen
7 kannten nur zwei Verfahren technischer Reproduktion von Kunstwerken: den Guss und die
8 Prägung. Bronzen, Terrakotten und Münzen waren die einzigen Kunstwerke, die von ihnen
9 massenweise hergestellt werden konnten. Alle übrigen waren einmalig und technisch nicht zu
10 reproduzieren. Mit dem Holzschnitt wurde zum ersten Male die Graphik technisch
11 reproduzierbar; sie war es lange, ehe durch den Druck auch die Schrift es wurde. Die
12 ungeheuren Veränderungen, die der Druck, die technische Reproduzierbarkeit der Schrift, in
13 der Literatur hervorgerufen hat, sind bekannt. Von *der* Erscheinung, die hier in
14 weltgeschichtlichem Maßstab betrachtet wird, sind sie aber nur *ein*, freilich besonders
15 wichtiger Sonderfall. Zum Holzschnitt treten im Laufe des Mittelalters Kupferstich und
16 Radierung, sowie im Anfang des neunzehnten Jahrhunderts die Lithographie.
17 Mit der Lithographie erreicht die Reproduktionstechnik eine grundsätzlich neue Stufe.
18 Das sehr viel bündigere Verfahren, das die Auftragung der Zeichnung auf einen Stein von
19 ihrer Kerbung in einen Holzblock oder ihrer Ätzung in eine Kupferplatte unterscheidet, gab
20 der Graphik zum ersten Mal die Möglichkeit, ihre Erzeugnisse nicht allein massenweise (wie
21 vordem) sondern in täglich neuen Gestaltungen auf den Markt zu bringen. Die Graphik wurde
22 durch die Lithographie befähigt, den Alltag illustrativ zu begleiten. Sie begann, Schritt mit
23 dem Druck zu halten. In diesem Beginnen wurde sie aber schon wenige Jahrzehnte nach der
24 Erfindung des Steindrucks durch die Photographie überflügelt. Mit der Photographie war die
25 Hand im Prozess bildlicher Reproduktion zum ersten Mal von den wichtigsten künstlerischen
26 Obliegenheiten entlastet, welche nunmehr dem ins Objektiv blickenden Auge allein zufielen.
27 Da das Auge schneller erfasst, als die Hand zeichnet, so wurde der Prozess bildlicher
28 Reproduktion so ungeheuer beschleunigt, dass er mit dem Sprechen Schritt halten konnte. Der
29 Filmopérateur fixiert im Atelier kurbelnd die Bilder mit der gleichen Schnelligkeit, mit der
30 der Darsteller spricht. Wenn in der Lithographie virtuell die illustrierte Zeitung verborgen
31 war, so in der Photographie der Tonfilm. Die technische Reproduktion des Tons wurde am
32 Ende des vorigen Jahrhunderts in Angriff genommen. Diese konvergierenden Bemühungen
33 haben eine Situation absehbar gemacht, die Paul Valéry mit dem Satz kennzeichnet: »Wie
34 Wasser, Gas und elektrischer Strom von weither auf einen fast unmerklichen Handgriff hin in
35 unsere Wohnungen kommen, um uns zu bedienen, so werden wir mit Bildern oder mit
36 Tonfolgen versehen werden, die sich, auf einen kleinen Griff, fast ein Zeichen einstellen und
37 uns ebenso wieder verlassen«. *Um neunzehnhundert hatte die technische Reproduktion einen*
38 *Standard erreicht, auf dem sie nicht nur die Gesamtheit der überkommenen Kunstwerke zu*
39 *ihrem Objekt zu machen und deren Wirkung den tiefsten Veränderungen zu unterwerfen*
40 *begann, sondern sich einen eigenen Platz unter den künstlerischen Verfahrensweisen*
41 *eroberte*. Für das Studium dieses Standards ist nichts aufschlussreicher, als wie seine beiden
42 verschiedenen Manifestationen Reproduktion des Kunstwerks und Filmkunst – auf die Kunst
43 in ihrer überkommenen Gestalt zurückwirken.
44 Noch bei der höchstvollendeten Reproduktion fällt *eines* aus: das Hier und Jetzt des
45 Kunstwerks – sein einmaliges Dasein an dem Orte, an dem es sich befindet. An diesem
46 einmaligen Dasein aber und an nichts sonst vollzog sich die Geschichte, der es im Laufe
47 seines Bestehens unterworfen gewesen ist. Dahin rechnen sowohl die Veränderungen, die es
48 im Laufe der Zeit in seiner physischen Struktur erlitten hat, wie die wechselnden
49 Besitzverhältnisse, in die es eingetreten sein mag.

Walter Benjamin, *Das Kunstwerk im Zeitalter seiner technischen Reproduzierbarkeit* n: *Illuminationen* © Suhr-
kamp, 1974, S. 137-139

Tous les italiques du texte sont de l'auteur.

Agrégation externe d'allemand

Session 2009

Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique

code sujet : **Böll-50-03-03**

Préparation : 4 heures

Documents autorisés : le texte proposé par le jury

Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)

Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant :

Für den folgenden Bericht gibt es einige Neben- und drei Hauptquellen, die hier a1 m
2 Anfang einmal genannt, dann aber nicht mehr erwähnt werden. Die Hauptquellen:
3 Vernehmungsprotokolle der Polizeibehörde, Rechtsanwalt Dr. Hubert Blorna, sowie dessen
4 Schul- und Studienfreund, der Staatsanwalt Peter Hach, der – vertraulich, versteht sich – die
5 Vernehmungsprotokolle, gewisse Maßnahmen der Untersuchungsbehörde und Ergebnisse
6 von Recherchen, soweit sie nicht in den Protokollen auftauchten, ergänzte; nicht, wie
7 unbedingt hinzugefügt werden muß, zu offiziellem, lediglich zu privatem Gebrauch, da ihm
8 der Kummer seines Freundes Blorna, der sich das alles nicht erklären konnte und es doch
9 »wenn ich es recht bedenke, nicht unerklärlich, sogar fast logisch« fand, regelrecht zu Herzen
10 ging. Da der Fall der Katharina Blum angesichts der Haltung der Angeklagten und der sehr
11 schwierigen Position ihres Verteidigers Dr. Blorna ohnehin mehr oder weniger fiktiv bleiben
12 wird, sind vielleicht gewisse kleine, sehr menschliche Unkorrektheiten, wie Hach sie beging,
13 nicht nur verständlich, auch verzeihlich. Die Nebenquellen, einige von größerer, andere von
14 geringerer Bedeutung, brauchen hier nicht erwähnt zu werden, da sich ihre Verstrickung,
15 Verwicklung, Befähtheit, Befangenheit, Betroffenheit und Aussage aus dem Bericht selbst
16 ergeben.

17 2

18 Wenn der Bericht – da hier so viel von Quellen geredet wird hin und wieder als »fließend«
19 empfunden wird, so wird dafür um Verzeihung gebeten: es war unvermeidlich. Angesichts
20 von »Quellen« und »Fließen« kann man nicht von Komposition sprechen, so sollte man
21 vielleicht statt dessen den Begriff der Zusammenführung (als Fremdwort dafür wird
22 Konduktion vorgeschlagen) einführen, und dieser Begriff sollte jedem einleuchten, der je als
23 Kind (oder gar Erwachsener) in, an und mit Pfützen gespielt hat, die er anzapfte, durch
24 Kanäle miteinander verband, leerte, ablenkte, umlenkte, bis er schließlich das gesamte, ihm
25 zur Verfügung stehende Pfützenwasserpotential in einem Sammelkanal zusammenführte, um
26 es auf ein niedrigeres Niveau ab-, möglicherweise gar ordnungsgemäß oder ordentlich,
27 regelrecht in eine behördlicherseits erstellte Abflußrinne oder in einen Kanal zu lenken. Es
28 wird also nichts weiter vorgenommen als eine Art Dränage oder Trockenlegung. Ein
29 ausgesprochener Ordnungsvorgang! Wenn also diese Erzählung stellenweise in Fluß kommt,
30 wobei Niveauunterschiede und -ausgleiche eine Rolle spielen, so wird um Nachsicht gebeten,
31 denn schließlich gibt es auch Stockungen, Stauungen, Versandungen, mißglückte
32 Konduktionen und Quellen, die »zusammen nicht kommen können«, außerdem unterirdische
33 Strömungen usw. usw.

34 3.

35 Die Tatsachen, die man vielleicht zunächst einmal darbieten sollte, sind brutal: am
36 Mittwoch, dem 20. 2. 1974, am Vorabend von Weiberfastnacht, verläßt in einer Stadt eine
37 junge Frau von siebenundzwanzig Jahren abends gegen 18.45 Uhr ihre Wohnung, um an
38 einem privaten Tanzvergnügen teilzunehmen.

39 Vier Tage später, nach einer – man muß es wirklich so ausdrücken (es wird hiermit auf die
40 notwendigen Niveauunterschiede verwiesen, die den Fluß ermöglichen) – dramatischen
41 Entwicklung, am Sonntagabend um fast die gleiche Zeit – genauer gesagt gegen 19.04 –,
42 klingelt sie an der Wohnungstür des Kriminaloberkommissars Walter Moeding, der eben
43 dabei ist, sich aus dienstlichen, nicht privaten Gründen als Scheich zu verkleiden, und gibt
44 dem erschrockenen Moeding zu Protokoll, sie habe mittags gegen 12.15 in ihrer Wohnung
45 den Journalisten Werner Tötges erschossen, er möge veranlassen, daß ihre Wohnungstür
46 aufgebrochen und er dort »abgeholt« werde; sie selbst habe sich zwischen 12.15 und 19.00
47 Uhr in der Stadt umhergetrieben, um Reue zu finden, habe aber keine Reue gefunden; sie bitte
48 außerdem um ihre Verhaftung, sie möchte gern dort sein, wo auch ihr »lieber Ludwig« sei.

Böll, Heinrich, 1976. *Die verlorene Ehre der Katharina Blum*. Erzählung. Frankfurt/M.: Fischer, 517-9.

Agrégation externe d'allemand – Session 2009
Epreuve orale d'exposé en langue française – option linguistique
Code sujet : **URHEBERRECHT – 62 – 08 – 05**
Préparation : 4 heures
Documents autorisés : le texte proposé par le jury
Usuels : dictionnaires unilingues (consultables sur place)
Epreuve : 30' + 10'

Vous étudierez les rapports entre noms et verbes dans le texte suivant

URHEBERRECHTSSTREIT
WAS GOOGLE TUN DARF

Google scannt Bücher, und die Empörung ist groß. Ein Regelwerk klärt, wie weit 1 der 2 Internetkonzern dabei gehen darf. Und es zeigt: So schlimm wird es nicht.

3 Google hat seit 2004 sieben Millionen Bücher gescannt, und Autoren und Verlage nicht
4 gefragt. Deswegen haben ihre jeweiligen Interessenverbände Google im September 2005
5 wegen Urheberrechtsverletzung angeklagt. Drei Jahre später, am 28. Oktober 2008, einigten
6 sich die Streitparteien auf einen Vergleich, der auch für deutsche Autoren und Verleger gelten
7 soll, sofern deren Bücher gescannt wurden.
8 Betroffene hätten bis zum 5. Mai 2009 Einspruch gegen den Vergleich einlegen können.
9 Doch eine lose Gruppe von Betroffenen hatte um Aufschub gebeten: Der Vergleich sei derart
10 kompliziert, dass sie vier zusätzliche Monate bräuchten, um den Text auszuwerten.
11 Wunschgemäß wurde die Einspruchsfrist bis zum 4. September 2009 verlängert. Die
12 abschließende Anhörung soll nun am 7. Oktober 2009 stattfinden. Dann kann der Vergleich in
13 Kraft treten.
14 Die Gegner der Einigung wollen die zusätzliche Zeit nutzen, um Widerstand gegen das
15 Abkommen zu mobilisieren – auch in Deutschland, wo sich der Ton zuletzt verschärft hatte:
16 Googles Pläne seien "teuflich", "verwerflich" und bedeuteten eine Enteignung der Autoren,
17 urteilen Kommentatoren und Vertreter des Buchhandels.
18 Auch dem US-amerikanischen Justizministerium kommt die verlängerte Einspruchsfrist
19 gelegen: Seit Ende April untersuchen Ministeriumsmitarbeiter, ob der Vergleich gegen
20 Kartellrecht verstößt. Google könne schließlich allein bestimmen, wie viel ein Nutzer zahlen
21 muss, um ein Buch vollständig auf den Seiten der Google Buchsuche lesen zu dürfen, sagt
22 James Grimmelmann, Junior-Professor für Recht an der New York Law School. Das mache
23 Google praktisch zu einem Monopolisten – zumindest im Bezug auf die sogenannten
24 Buchwaisen. Das sind Bücher, die zwar noch urheberrechtlich geschützt sind, deren
25 Rechteinhaber aber nicht mehr aufzufinden sind.
26 Dass Google Bücher scannt, deren Urheberrechte erloschen sind, stört kaum jemanden.
27 Strittiger ist, was mit Büchern passieren soll, deren Urheberrechte noch bestehen. Ob und wie
28 diese urheberrechtlich geschützten Bücher auf den Seiten der Google Buchsuche vertrieben
29 werden, können prinzipiell die Rechtsinhaber bestimmen.
30 Sind Rechtsinhaber mit diesem Verfahren nicht einverstanden, gewährt ihnen der Vergleich
31 das Recht, für jedes Buch festlegen zu können, wie es von Google genutzt werden darf. [...]
32 Problematisch sei aber, dass im Fall der Buchwaisen niemand außer Google diese Rechte
33 wahrnehmen könne, sagen Kritiker wie der Jura-Professor Randy Picker.
34 Befindet sich ein Buch noch im Handel, gibt der Vergleich vor, dass Google nur Titeldaten in
35 die Datenbanken von Google aufnimmt und eine Volltextsuche anbietet, die jedoch keine
36 Auszüge aus dem Buch auswirft, sondern nur die entsprechenden Seitenzahlen. Allerdings
37 erlauben bereits 20.000 Verlage weltweit, dass auch ihre lieferbaren Bücher von Google
38 auszugsweise online gestellt werden. [...]
39 Es ist zweifelhaft, ob die Untersuchung des US-Justizministeriums in ein Verfahren gegen
40 Google münden wird. Denn in Artikel 2.4 des Vergleichs ist ausdrücklich vermerkt, dass
41 jeder Rechtsinhaber auch mit anderen Anbietern ins Geschäft kommen kann. Schließlich
42 erlauben sie Google nur eine Nutzung, die sie aber jedem anderen Anbieter auch erlauben
43 können. [...]
44 Dennoch ist es schwer zu erkennen, was an diesem Vorgehen eine Enteignung der Autoren
45 sein soll. Freilich war es nicht höflich, dass Google bereits Bücher online gestellt hatte,
46 bevor es eine Einigung mit den Rechtsinhabern gab. Aber der berechtigte Zorn über Googles
47 forsches Vorgehen sollte nicht übersehen lassen, dass Autoren und Verlage durch den
48 Vergleich nun auch jene Werke zu Geld machen können, die mitunter schon seit Jahrzehnten
49 aus dem Handel verschwunden waren.

von Jan FREE
DIE ZEIT ONLINE, 07.05.2009

**Exposé en langue française
(incluant l'option littérature et civilisation)**

Rapport présenté par
Marie-Renée DIOT, Anne LAGNY et Marie-Sophie MASSE

Nombre de candidats interrogés : 52

Répartition des notes :

16 et plus : 5

12 à 15 : 9

10 à 11 : 4

8 à 9 : 8

6 à 7 : 6

4 à 5 : 10

2 à 3 : 4

0,5 à 1 : 6

Moyenne des candidats : 07,99

Session 2008 : 08, 62; session 2007 : 8,44 ; session 2006 : 6,47 ; session 2005 : 6,29 :

Introduction

Le jury a entendu cette année des exposés de niveaux très variés, et a utilisé toute l'échelle des notes pour les évaluer. En comparaison de l'année dernière, la moyenne d'ensemble est inférieure, mais les moyennes obtenues pour les deux options (10/20) sont respectivement identiques pour l'option civilisation, et légèrement supérieure pour l'option littérature : comme l'année passée, un certain nombre de candidats ont montré qu'ils étaient bien préparés et que l'option leur avait donné l'occasion de réfléchir à des questionnements essentiels dans la discipline qu'ils avaient choisie. Si les moyennes concernant les autres questions sont inférieures à celles des options, elles sont aussi moins significatives : comme elles résultent d'un nombre plus restreint d'interrogations, quelques prestations insuffisantes ont suffi à faire baisser le résultat d'ensemble. L'exercice de l'exposé ou « leçon » requiert des connaissances maîtrisées sur chaque question au programme. Cela suppose une connaissance précise, et donc une approche personnelle, des textes concernés, ainsi qu'une vue d'ensemble sur le contexte dans lequel ils s'inscrivent : ce savoir est indispensable pour comprendre en profondeur les tenants et aboutissants des questions au programme, sans quoi l'exposé ne peut que rester superficiel. Rappelons, au reste, que toute question est susceptible de donner lieu à un sujet de leçon ou d'explication de texte, même si elle a fait l'objet, à l'écrit, de la composition française ou allemande.

Cette maîtrise des connaissances est indispensable aussi pour que le sujet soit réellement traité.

Trop de candidats ont donné au jury l'impression de vouloir rapporter le sujet qui leur était soumis à des pans entiers d'un cours plus ou moins bien assimilé, ou à des sujets d'exposés traités en cours. Or, il convient d'être très attentif à la formulation du sujet et de la soumettre à une réflexion approfondie afin d'en cerner les enjeux. Pour ce faire, lors des 4h de préparation qui leur sont imparties, les candidats doivent définir soigneusement, si besoin est à l'aide des usuels qui sont à leur disposition, les notions et les termes contenus dans l'intitulé du sujet : il convient d'en explorer les différentes acceptions pour élaborer des pistes de réflexion qui seront ensuite articulées entre elles. C'est là une condition nécessaire pour que la démonstration soit pertinente, c'est-à-dire rigoureusement centrée sur le sujet tel qu'il a été formulé par le jury. Et c'est à partir de cette réflexion préalable sur les termes du sujet que peut s'élaborer une problématique, d'où doivent découler logiquement la ligne directrice et la construction de l'exposé : celui-ci doit reposer sur un plan induit par la question posée, qui ne soit pas un plan « passe-partout ».

Lors de la présentation de l'exposé au jury (30 mn maximum), il convient de rendre compte, au cours de l'introduction, de la réflexion menée sur les termes du sujet, et d'énoncer la problématique puis le plan de la leçon. Le développement, qui bien entendu suivra le plan annoncé et débouchera sur une conclusion, se doit d'être fermement structuré et cohérent. Il doit en outre être étayé par des exemples judicieusement choisis et suffisamment développés. La clarté de la démonstration et la rigueur dans l'emploi des concepts sont également requises tout au long de l'exposé. Le jury, qui a valorisé les efforts fournis pour soigner la présentation formelle de l'exposé, a été sensible aussi aux qualités de présentation orale : les candidats doivent notamment adopter un débit adapté à l'exercice, et faire preuve d'une volonté de convaincre leur auditoire. Quant à la langue, elle se doit d'être non seulement correcte mais aussi soignée et adaptée à l'exercice universitaire.

Rappelons aussi le rôle essentiel de l'entretien. Durant cette partie de l'épreuve (10 mn maximum), le jury, par ses questions, donne l'occasion au candidat de préciser, de développer, de corriger ou de compléter certains points de son exposé et de sa pensée. Ce peut être pour le candidat l'occasion d'améliorer sa note, parfois de manière sensible, comme ce fut le cas pour plusieurs prestations cette année. Pour cela, il faut que le candidat manifeste sa capacité à mener un échange, ce qui est fondamental pour un futur enseignant.

Ajoutons pour conclure cette introduction que, cette année encore, le jury s'est réjoui d'entendre quelques excellentes leçons qui non seulement attestaient une maîtrise sereine des connaissances, de la méthode et de la langue, mais aussi reposaient sur une réflexion approfondie alliant la hauteur de vue et la précision des analyses, tout en manifestant une aisance appréciable à l'oral et une capacité à tirer le meilleur parti de l'entretien.

Daniel Casper von Lohenstein, *Sophonisbe*. Trauerspiel

5 candidats ont été interrogés sur cette œuvre. La moyenne est de 6,20.

Notes attribuées : 16 ; 8 ; 6 ; 0,5 (2x)

Cette question a donné lieu à des prestations de niveaux très disparates, comme en témoigne

l'éventail des notes attribuées. Les deux notes très basses ont sanctionné un manque patent de méthode et de connaissances.

Les sujets proposés ne pouvaient déconcerter les candidats préparés à la question. Ils étaient de facture classique et permettaient d'aborder les enjeux essentiels de la pièce de Lohenstein. Ceux-ci, rappelons-le, figuraient dans le chapeau de la question paru au Bulletin Officiel : il convenait de cerner les dimensions politique, pédagogique et esthétique de la pièce, ainsi que son arrière-plan métaphysique. Cela présupposait de connaître le contexte de rédaction de *Sophonisbe* : le contexte historique et géographique (en particulier la situation de la Silésie et son rapport aux Habsbourg), le contexte confessionnel auquel est liée la fonction de la pièce (destinée aux collèges protestants), mais aussi le contexte littéraire dans lequel s'inscrit l'œuvre de Lohenstein (la volonté de créer une dramaturgie en langue vernaculaire et la rivalité avec le théâtre des Jésuites, l'opéra italien, et l'idéal classique français). Cela impliquait également de s'être interrogé, au long de l'année, sur les formes littéraires spécifiques de l'époque baroque (notamment la tragédie et son rapport au drame de martyr), et d'en avoir étudié les thèmes et procédés littéraires : que penser d'un candidat qui, lors de l'entretien, n'est pas en mesure d'expliquer la notion de *theatrum mundi*, ou encore de cet autre qui semble découvrir avec le jury le procédé de la stichomythie ? Précisons qu'il ne s'agissait nullement, de la part du jury, de « piéger » les candidats en les interrogeant de manière pointilleuse sur des références érudites. Mais l'on peut raisonnablement exiger d'un candidat qu'il sache exposer clairement, par exemple, la notion de *Verhängnüss*, essentielle dans *Sophonisbe*, ou encore la théorie de la *translatio imperii* qui soutient la vision de l'histoire dans la pièce. Étaient requises également des connaissances fondamentales sur les fondements et les ressorts de la tragédie, sans lesquelles on ne saurait cerner les enjeux de sujets tels que « la représentation des passions » ou encore « l'ordre du monde ».

Comme pour toute autre question, la réflexion sur l'intitulé du sujet est essentielle : des termes comme la « représentation (des passions) » ou le « spectacle (baroque) » doivent être explorés dans leurs différentes acceptions, la notion de « vision (de l'histoire) » n'est pas synonyme de « conception », et un sujet comme « éthique et politique » doit amener à s'interroger sur l'articulation entre les deux notions. Par ailleurs, la fréquentation assidue de l'œuvre au programme durant toute l'année de préparation, requise pour chaque question au programme, doit permettre aussi au candidat, dans le cas d'un texte de l'époque baroque, de se confronter avec un état de la langue qui lui est souvent peu familier au départ.

Enfin, le jury soulignera avec plaisir qu'il a pu entendre une très bonne leçon sur *Sophonisbe*, associant aux qualités méthodologiques requises une connaissance approfondie du texte, une bonne perception et exposition de ses enjeux, une sensibilité à l'altérité du texte baroque et à sa dimension littéraire, enfin une approche personnelle alliée à une conviction qui ne s'est pas démentie lors de l'entretien. Cet exemple prouve une fois de plus, comme l'avait déjà montré l'année dernière l'œuvre médiévale au programme, que la question dite « ancienne » est tout à fait accessible aux candidats à l'agrégation.

Sujets proposés : La représentation des passions dans *Sophonisbe* ; *Sophonisbe*, un spectacle baroque ; La vision de l'Histoire dans *Sophonisbe* ; Éthique et politique dans *Sophonisbe* ; L'ordre du monde dans *Sophonisbe*

Mutations politiques, sociales, économiques et culturelles dans les pays de langue allemande entre 1789 et 1815

3 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 4.

Notes attribuées : 5 ; 4 ; 3

Le nombre de candidats interrogés sur cette question (3) est trop faible pour en tirer des enseignements généraux.

Comme l'an dernier, le jury a constaté un trop grand flou dans les connaissances, flou très perceptible au cours de l'entretien. Dans la leçon sur les relations entre États et religions, les États de la Confédération Rhénane ont été confondus avec les territoires de la rive gauche du Rhin. L'exposé sur la « Ständegesellschaft » a pratiquement omis d'évoquer la noblesse et confondu empereur et souverains territoriaux. La leçon sur le mouvement jacobin a passé sous silence l'idéologie du mouvement alors que le document cité dans l'édition *Reclam* au programme (pp. 255-264) fournissait de nombreuses informations.

Sujets proposés : Relations entre États et religions ; Mutations de la « Ständegesellschaft » ; Le mouvement jacobin

L'œuvre poétique de Georg Trakl

7 candidats ont été interrogés sur cette œuvre. La moyenne est de 5,64.

Notes attribuées : 17 ; 12 ; 4 ; 3 ; 2 ; 1 ; 0,5

À deux exceptions près, les leçons entendues sur cette question ont été décevantes. Pourtant, l'œuvre poétique de Georg Trakl avait fait l'objet l'année dernière d'un rapport détaillé à propos de la composition française, destiné à aider les candidats dans leur préparation. En outre, les sujets proposés n'étaient pas de nature à déstabiliser un candidat bien préparé.

Le niveau médiocre des prestations s'explique en partie par des insuffisances méthodologiques : tel candidat n'adopte pas de définition claire des termes du sujet et se montre incapable de les cerner également lors de l'entretien, tel autre, abordant la notion d'éthique, présente dans l'intitulé, en fait un synonyme de « dimension religieuse » et fausse ainsi le sujet, tel autre enfin, devant traiter « La plainte dans l'œuvre poétique de Georg Trakl », consacre une partie entière de l'exposé à dresser un inventaire de ses « objets ».

Par ailleurs, le jury a perçu une déficience récurrente liée à l'approche des textes poétiques. Il a pu noter une grande difficulté, de la part de la majorité des candidats, à illustrer leur propos d'exemples bien choisis et bien compris : il semble qu'ils aient peiné à faire le lien, et donc le va-et-vient dans leur démonstration, entre le langage poétique et le discours de l'analyse littéraire. Dès lors, la démonstration ne pouvait être que superficielle, se limitant souvent à tenter de reproduire un cours plus ou moins bien compris, sans illustrer les idées développées. Seule une

lecture et une compréhension en profondeur de la poésie de Georg Trakl pouvaient permettre d'étayer par des exemples, et donc d'explicitier de manière convaincante, des aspects aussi fondamentaux que la « modernité » du poète, ou encore la faillite des formes poétiques traditionnelles et les conditions d'émergence d'un nouveau langage poétique dans son œuvre.

Pour ce faire, il convient d'effectuer, tout au long de l'année, un travail approfondi sur les textes, qui suppose leur fréquentation assidue et une approche personnelle de l'œuvre. Il convient également d'acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer une réflexion dans le champ littéraire : celle-ci suppose la maîtrise de catégories essentielles, en lien avec l'histoire des formes littéraires (telle la notion de « Erlebnislyrik », sans laquelle on pouvait difficilement traiter, par exemple, un sujet comme « L'expression du vécu »), et la mise en œuvre des outils de l'analyse littéraire, en particulier de ceux que requiert l'étude d'un poème. C'est pourquoi nous recommandons fortement aux futurs candidats de s'entraîner à la lecture et à l'interprétation de textes poétiques non seulement durant l'année, mais aussi en amont de l'année de préparation.

Sur ces fondements, le travail sur une œuvre poétique peut être tout aussi « payant » que sur une autre question au programme, comme le prouvent, s'il en était besoin, la bonne et l'excellente leçon que le jury a eu le plaisir d'entendre cette année sur l'œuvre de Georg Trakl.

Sujets proposés : L'indicible dans l'œuvre poétique de Georg Trakl ; Georg Trakl est-il un poète de son temps ? ; La plainte dans l'œuvre poétique de Georg Trakl ; Éthique et esthétique dans l'œuvre poétique de Georg Trakl ; Dans quelle mesure l'œuvre poétique de Georg Trakl est-elle une « imparfaite expiation » ? ; L'œuvre poétique de Georg Trakl, une œuvre de la transgression ? ; L'expression du vécu dans l'œuvre poétique de Georg Trakl.

Heinrich Mann, *Der Untertan*

5 candidats ont été interrogés. La moyenne est de : 6,40.

Notes attribuées : 8 (2x) ; 7 ; 6 ; 3

Les leçons sur *Der Untertan* étaient d'un niveau moyen à insuffisant. Il semble que les candidats aient abordé le texte de manière superficielle, ou encore aient négligé son étude entre la période des épreuves écrites et celle des épreuves orales. En outre, le jury a perçu des lacunes récurrentes dans la méthode mise en œuvre, ainsi que dans les connaissances requises par l'analyse d'un texte littéraire. La combinaison de ces défauts explique les résultats décevants obtenus sur cette question d'un abord pourtant aisé pour des candidats à l'agrégation.

Les candidats interrogés, en effet, n'ont pas su cerner les enjeux des sujets proposés, faute d'en avoir analysé de manière précise l'intitulé. Le terme d'« autorité » par exemple, qui figurait dans l'un des sujets, ne saurait être considéré comme un synonyme de celui de « pouvoir », avec lequel il devait être articulé : un personnage comme celui de Buck père, en perte de pouvoir, représente une autorité morale, ce qui invitait à s'interroger – en lien avec le contexte, en particulier avec le phénomène d'ascension de la bourgeoisie détenant le capital au détriment de la bourgeoisie cultivée – sur la notion de légitimité qu'implique le terme d'autorité, tout en réfléchissant à la confusion opérée par le personnage principal entre autorité et pouvoir. Autre exemple : l'expression « bonne société » qui figurait dans l'intitulé d'un autre sujet n'est nullement synonyme d'« aristocratie ». Le jury a été surpris de relever cette confusion et de constater la diffi-

culté éprouvée par le candidat concerné à cerner cette notion, alors qu'elle n'était pas de nature à le déconcerter : elle l'invitait à mettre en œuvre des connaissances non spécialisées, le terme appartenant à la langue commune (il était facile alors d'y associer, notamment, la notion de « bonnes manières »), et pouvait aussi lui suggérer de recourir aux instruments d'analyse acquis pour l'étude du texte de Norbert Elias, qui d'ailleurs se réfère explicitement au roman de Heinrich Mann. Le candidat pouvait alors utiliser facilement le modèle d'analyse eliasien (la représentation de la sphère du pouvoir dans la « bonne société », les problèmes liés à l'accès à cette sphère pour le bourgeois wilhelminien, l'étude de ceux qui en sont exclus, etc.).

Par ailleurs, si les candidats semblaient posséder les éléments nécessaires à la contextualisation du roman, ils manquaient cruellement, en revanche, de moyens d'analyse dans le champ littéraire. Or il est fondamental de maîtriser les catégories liées à l'histoire littéraire, en particulier, dans le cas du roman de Heinrich Mann, pour situer le texte en regard du réalisme et du naturalisme, ou encore, plus généralement, pour aborder la question centrale de la représentation littéraire du réel. Par ailleurs, il est essentiel de pouvoir cerner, définir et distinguer des notions littéraires telles que l'humour, l'ironie, ou encore la satire (en particulier lorsque l'on est amené à traiter un sujet comme « Le comique dans *Der Untertan* ») : trop souvent le candidat, s'il est sensible aux effets produits par le comique, n'est pas en mesure d'analyser les techniques littéraires mises en œuvre pour rendre un personnage ridicule, une scène comique. Il importe en effet, soulignons-le aussi, de posséder les outils nécessaires à l'analyse de la dimension littéraire du texte : comment traiter un sujet portant sur la « représentation (de l'autorité / de la bonne société) » sans maîtriser, par exemple, la question de la perspective narrative, essentielle dans *Der Untertan* ?

Enfin, le traitement des exemples, dans les leçons entendues cette année, était nettement insuffisant. Les candidats se sont trop souvent contentés d'évoquer des passages du livre de manière allusive, ou encore d'en dresser une énumération. La difficulté, dans l'étude de ce roman à la matière foisonnante, consiste à sélectionner les exemples, à choisir ceux qui sont les plus pertinents en regard du sujet traité, et à les soumettre à un traitement approfondi qui permette d'étayer et de faire progresser la démonstration. Cela suppose, outre la maîtrise des outils d'analyse littéraire évoquée précédemment, une connaissance intime du roman et une confrontation personnelle avec le texte.

Nous conseillons donc aux futurs candidats, en complément des conseils énoncés dans le rapport sur la composition française portant sur la même question :

- de travailler à l'acquisition des catégories et outils de l'analyse littéraire nécessaires à l'étude du roman, et notamment de la question essentielle de l'articulation entre littérature et réalité (sur ce point, nous recommandons aux candidats la lecture des analyses d'Erich Auerbach dans *Mimesis*, ou encore de celles de Jacques Dubois dans *Les Romanciers du réel*) ;

- de s'approprier le texte du roman par sa fréquentation assidue, par une lecture personnelle, et par la pratique régulière de l'explication de texte, qui seules permettent de mobiliser rapidement, lors des épreuves, des exemples bien choisis et bien compris qui nourriront la démonstration ;
- de suivre les conseils méthodologiques rappelés dans l'introduction du rapport, et en particulier de mener une réflexion approfondie à partir de l'intitulé du sujet.

Sujets proposés : Le comique dans *Der Untertan* ; La représentation de l'autorité dans *Der Untertan* ; L'évolution du personnage de Diederich Heßling dans *Der Untertan* ; La représentation de la bonne société dans *Der Untertan*

Sociologie et historiographie - Norbert Elias, *Studien über die Deutschen*

6 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 6,83.

Notes attribuées : 13 ; 9 (2x) ; 5 ; 4 ; 1

La moyenne des notes n'est pas significative, compte tenu du faible nombre d'étudiants concernés. On remarquera que si la moitié des prestations sont honorables, et l'une d'elles satisfaisante, l'exercice de la leçon française a fait apparaître de réelles difficultés à prendre la mesure de la question d'histoire des idées, qui reste au programme l'année prochaine.

De manière générale, les candidats n'ont pas montré, sauf exception, de réelle familiarité avec l'œuvre qu'ils avaient à étudier cette année. On peut supposer qu'ils ont été déconcertés par la structure même du recueil et qu'ils ont peiné à s'orienter dans un ensemble de textes dense, parfois touffu, comportant un certain nombre de redites et de reprises, et par ailleurs s'attachant à des faits qui ne sont pas toujours ceux que les étudiants sont habitués à rencontrer lorsqu'ils étudient l'histoire de l'Allemagne dans les manuels. Autre difficulté majeure : le candidat, qui, dans le courant de sa scolarité et de ses études universitaires, a été initié à la lecture de textes philosophiques « classiques » (Kant par exemple), n'arrive pas toujours à se dégager des modes de raisonnement philosophiques pour épouser la démarche propre au sociologue, qui réinterroge à nouveaux frais certains concepts (le sujet autonome, par exemple). Il ne semble pas toujours capable de situer et d'articuler la démarche sociologique par rapport à la démarche philosophique, et ne parvient pas toujours à mettre en œuvre les concepts philosophiques ou sociologiques de manière opératoire, c'est-à-dire dans la dynamique de la construction et de l'exposé d'une problématique. Soit il recule devant l'emploi de termes qu'il maîtrise mal, soit, à l'inverse, il se lance dans des développements parfois bien informés, mais mal rattachés au sujet, sur les concepts eliasiens (*habitus*, *configuration*, notamment).

Comment faire pour s'orienter de manière plus efficace ?

On recommandera au candidat de partir des questions que se pose Elias, celles auxquelles il s'efforce de répondre et qui constituent la ligne directrice de sa pensée, en indiquant la constance relative de ses interrogations et l'orientation de ses recherches. Il conviendra ensuite de s'attacher aux passages dans lesquels Elias définit les présupposés de sa méthode, en la démarquant d'un certain nombre d'approches, historiques, philosophiques, voire sociologiques :

celles-ci ne le satisfont pas, parce qu'elles laissent, selon lui, ses propres questions sans réponse suffisante, c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas, à ses yeux, de saisir le réel de manière fine, complète et adéquate, et donc de fournir l'interprétation la plus « réaliste » (= proche de la réalité) des phénomènes socio-historiques qu'il cherche à comprendre, en écartant les pièges des diverses idéologies et mythologies qui les déforment ou les travestissent. Tous ces passages, décisifs dans la compréhension de la démarche eliasienne, doivent permettre au candidat de se faire une idée plus précise de ce qu'Elias voit comme les défauts ou points aveugles de telle ou telle méthode et de ce qu'il estime lui-même apporter pour remédier à leurs insuffisances et faire progresser la connaissance. Elias s'exprime à bien des endroits de manière claire, en illustrant son propos de manière parlante, ce qui doit permettre d'abord de traduire en termes plus concrets le cheminement de sa pensée en se familiarisant avec sa démarche, plutôt que de partir de notions abstraites et figées ; et ensuite de dégager les options majeures qui gouvernent sa pensée (réaménagement de la notion d'individu contre la conception du sujet autonome qui domine la philosophie de l'âge classique ; remise en cause du schéma marxiste de la lutte des classes pour rendre compte d'interactions sociales bien plus complexes, etc.).

En second lieu, on n'oubliera pas que le centre de gravité de cette question d'histoire des idées demeure la lecture de l'histoire de l'Allemagne, avec l'ambition de donner des clés de compréhension d'une évolution assimilée à une poussée de décivilisation (ou *Barbarisierungsschub*). À partir d'un bon niveau de culture générale sur les périodes évoquées, il est demandé au candidat de s'élever au niveau des grandes thèses sur l'histoire de l'Allemagne, c'est-à-dire de savoir présenter les faits qu'il connaît dans le cadre de l'analyse du cas, et réciproquement, de se servir des catégories de l'analyse sociologique pour classer et interpréter le donné historique évoqué dans le courant des *Studien über die Deutschen*. On insistera en particulier sur la nécessité de maîtriser suffisamment ses connaissances pour pouvoir sélectionner des faits précis servant à illustrer et soutenir le raisonnement. Trop d'exposés demeurent abstraits, faute d'établir le lien nécessaire entre le niveau des faits ou des cas et les catégories de l'analyse. De ce point de vue, le jury a apprécié une prestation sur « engagement et distanciation », dans laquelle la candidate avait eu le souci manifeste de raisonner sur ces notions et de les expliciter en les appliquant successivement à la méthode scientifique d'Elias, à l'évolution du processus de civilisation, et à l'évolution de l'individu lui-même.

Sujets proposés : Individu et société dans *Studien über die Deutschen* ; Lutttes de pouvoir dans *Studien über die Deutschen* ; Elias : philosophe de l'histoire ? ; Engagement et distanciation dans *Studien über die Deutschen* ; L'Allemagne au XX^e siècle dans *Studien über die Deutschen* ; La dynamique des groupes sociaux dans *Studien über die Deutschen*

Option A, littérature : La littérature de la *Neue Sachlichkeit* dans les pays de langue allemande

18 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 10.

Notes attribuées : 18 ; 16 ; 15 ; 14 ; 13 (2x) ; 12 ; 11 (2x) ; 10 ; 9 ; 8 (2x) ; 7 ; 5 (2x) ; 4 ; 1

Dix-huit candidats ont été interrogés en leçon française sur l'option littérature, et ont obtenu des notes qui s'échelonnent de 18 à 01, avec une proportion significative de bonnes et très bonnes leçons, dont les auteurs ont su mobiliser des connaissances et des références sûres et apporter la preuve d'une réelle compétence dans l'analyse littéraire. Dix ont obtenu des notes égales ou supérieures à 10, trois prestations se situent dans la tranche 8-9, ce qui témoigne du sérieux de la préparation et de la qualité du travail fourni. Les notes les plus basses sanctionnent des lacunes générales ou des défauts de méthode.

Les meilleures leçons ont été le fait de candidats capables de s'orienter dans le champ des études littéraires : ils ont montré qu'ils disposent des repères et des outils leur permettant d'analyser les problèmes de la *Neue Sachlichkeit* dans des catégories pertinentes, en relation avec l'histoire de la littérature, et non dans une simple opposition à l'expressionnisme. Des questions comme celles du « héros », du prosaïsme, de l'expression du sentiment et du pathos, du « réalisme » impliquaient la mise en perspective historique. Celles portant sur le temps, les lieux et les objets dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* devaient être traitées elles aussi, au-delà du simple répertoire de motifs, sous l'angle de leur figuration ou de leur représentation dans les œuvres (structuration temporelle des romans, équivalents de la « description » réaliste, relations entre les objets et les personnages, etc.). Aussi invitera-t-on les futurs candidats à se préparer à l'option de littérature en vérifiant la solidité de leurs connaissances de base.

On développera ici quelques remarques à l'intention des futurs candidats qui auront choisi cette option.

- On relèvera, sans s'y appesantir, que certains candidats se font une idée parfois un peu monolithique de la *Neue Sachlichkeit*, ce qui les empêche par exemple de se demander ce qui distingue une conception de la littérature attentive à l'enregistrement de la réalité et des faits de l'époque, héritière de la grande tradition de la narration réaliste, qu'elle réaménage en fonction d'un contexte transformé (par les médias, par la culture visuelle, par le rapport à l'actualité immédiate, etc.), d'une autre conception, qui place la littérature au centre d'un dispositif de propagande, en la mettant, parfois directement, au service de l'engagement politique. La réduction aux grandes lignes est un peu la rançon d'une question d'option conçue pour donner de grands cadres et vérifier les capacités de synthèse du candidat sur une problématique assez vaste. On ne s'en plaindra pas outre mesure, tant que la simplification ne verse pas dans le schématisme abusif ou les approximations douteuses.

- On insistera en revanche sur la nécessité pour le candidat de *ne pas isoler systématiquement le champ de la littérature de l'horizon de l'époque, au motif qu'il s'agit d'une option littéraire*. Faute de quoi, les catégories de l'analyse sont employées comme de simples outils de description,

freischwebend, alors qu'il serait plus indiqué d'envisager le réservoir des formes et des genres disponibles à une époque comme le produit des héritages littéraires reniés ou repris, réaménagés en fonction des expériences et des questions qui constituent l'horizon général de cette époque. Ainsi, un sujet tel que « La littérature de la *Neue Sachlichkeit*, une littérature de la désillusion ? » se traite-t-il difficilement sans prendre en vue les espoirs nés de l'écroulement de l'Empire et de la naissance d'un régime républicain, et la perte des illusions comme une expérience fondamentale du contemporain de la République de Weimar – quelle que soit par ailleurs la pertinence de l'analyse des moyens mobilisés pour bannir l'illusion de la littérature. Il en va de même des questions portant sur la caractérisation de la littérature de la *Neue Sachlichkeit* comme une « littérature impersonnelle », « une littérature sans mythes », etc. Pour autant, on évitera les approximations faciles qui consistent à attribuer à la Première Guerre mondiale la totalité des caractéristiques de l'époque, ou à reprocher à la littérature de la *Neue Sachlichkeit* son échec, « puisqu'elle n'a pas réussi à éviter la Seconde Guerre mondiale » – dans cette déclaration abrupte d'un candidat en fin d'exposé, on reconnaît, mais combien déformé, le jugement courant porté à l'encontre d'auteurs représentants de l'intelligence libérale, qui ont souvent dénoncé courageusement le nazisme, mais sans prendre la mesure de ses capacités de mobilisation. Attribuer à des œuvres littéraires, qui pour une large part ne se revendiquent pas militantes, un pouvoir d'action directe aussi massif relève du court-circuit intellectuel, explicable sans doute par la précipitation de la conclusion. Le jury a été surpris encore de constater qu'un terme comme celui de « politique » (qui figure dans le chapeau de la question !) mettait le candidat dans l'embarras, faute de pouvoir en donner une définition au moins opérationnelle, qui aurait permis de structurer l'exposé consacré à cette dimension de la littérature de la *Neue Sachlichkeit*.

- Le jury a regretté que l'étude des débats théoriques internes de la recherche (le renouvellement de l'approche de la *Neue Sachlichkeit* marqué par la somme de Sabina Becker, contre la vision des années 70-80, essentiellement) prenne parfois indûment le pas sur l'étude des œuvres. C'est l'occasion de souligner une lacune majeure de la préparation à l'épreuve d'option sans programme de textes : le manque d'exemples maîtrisés, c'est-à-dire de références littéraires et de lectures immédiatement disponibles. Si certains candidats, parmi les meilleurs, savent utiliser à bon escient une belle diversité de références (reportages de Kisch, lyrisme de Kästner, du jeune Brecht, de Tucholsky, romans de Remarque, Reger, Döblin, Renn, Fallada, Glaeser, théâtre de Horvath, etc.), nombre de candidats reconnaissent n'avoir que de lointains souvenirs des œuvres qu'ils ont lues, ou ne citent que les mêmes passages convenus, visiblement reçus de seconde main, sans même les avoir analysés. Or, si le candidat ne peut s'appuyer sur une lecture personnelle de certains au moins des textes se rattachant au sujet, il ne pourra pas non plus le dissimuler dans l'entretien, qui a pour but d'ouvrir et d'approfondir les perspectives de l'exposé. Dans bien des cas, la seconde phase de l'épreuve a été improductive, parce qu'il s'est avéré que le candidat n'avait pas assez lu pour nourrir sa réflexion. Il est difficile de traiter un sujet comme « Représentation de la féminité et de la virilité » en ne mentionnant que les personnages d'Irm-

gard Keun, quelle que soit par ailleurs la représentativité de cet auteur dans le champ de la littérature de la *Neue Sachlichkeit*. Le type de l'employée de bureau, ou des femmes « derrière leur machines à écrire », pour reprendre le titre d'un roman d'actualité, n'est pas le seul type féminin de l'époque, qui voit aussi un certain nombre de femmes accéder à de véritables carrières professionnelles – personnages de Marieluise Fleisser, Gabriele Tergit (*Käsebieter erobert den Kurfürstendamm*), Lion Feuchtwanger (*Erfolg*) – avec les problèmes qui résultent de choix difficiles entre carrière et vie sentimentale.

Enfin, si certains candidats se sont référés à la peinture (tableaux d'Otto Dix, Christian Schad, Georg Grosz), à la photographie d'August Sander, parfois au cinéma, on a regretté néanmoins que ces rappels, périphériques, n'ouvrent que rarement la réflexion sur l'importance de la culture visuelle à l'époque, et que le recours à l'image pour éclairer certains aspects de la production littéraire demeure dans l'ensemble assez superficiel.

On recommandera donc aux futurs candidats abordant cette option l'an prochain :

- d'intégrer dans leur préparation de l'option « Littérature » non seulement la maîtrise des catégories de l'analyse littéraire, mais aussi le souci de la contextualisation historique, dont l'absence est déjà dommageable dans l'étude de la littérature en général, mais véritablement néfaste s'agissant de la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ;
- d'être attentifs à toutes les orientations mentionnées dans le chapeau, en s'assurant qu'ils sont capables de structurer et d'articuler leur réflexion sur chacun des aspects retenus comme essentiels ;
- enfin, de consacrer un temps suffisant à l'étude directe des textes, en se constituant une anthologie personnelle d'extraits sur lesquels ils travailleront de manière plus approfondie, en rattachant l'analyse de ces textes à une ou plusieurs thématiques du sujet.

Sujets proposés : La littérature de la *Neue Sachlichkeit*, une littérature de la désillusion ? ; La littérature de la *Neue Sachlichkeit* exclut-elle le sentiment ? ; Le concept de *Neue Sachlichkeit* a été forgé pour la peinture. Qu'est-ce qui permet de l'exporter pour l'appliquer à la littérature ? ; Représentation de la féminité et de la virilité dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ; Peut-on parler d'une dimension politique de la *Neue Sachlichkeit* ? ; Le temps dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ; La représentation des lieux dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ; Quelle fonction peut-on attribuer aux objets dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ? ; Y a-t-il des héros dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ? ; Prosaïsme et poésie dans la littérature de la *Neue Sachlichkeit* ; En quel sens la littérature de la *Neue Sachlichkeit* correspond-elle à une démocratisation de la littérature ? ; La littérature de la *Neue Sachlichkeit* est-elle en rupture ou en continuité avec les traditions littéraires ? ; La littérature de la *Neue Sachlichkeit* a-t-elle une dimension morale ? ; La littérature de la *Neue Sachlichkeit*, une littérature sans mythes ? ; La littérature de la *Neue Sachlichkeit* fait-elle apparaître un engagement politique ? La littérature de la *Neue Sachlichkeit*. En quel sens peut-on dire qu'il s'agit d'une littérature impersonnelle ? ; „nüchtern, klarer, ehrlicher“. Dans quelle mesure peut-on dire que la littérature de la *Neue Sachlichkeit* est „plus objective, plus claire, plus honnête“ ? La littérature de la *Neue Sachlichkeit*, une littérature populaire ?

Option B, civilisation : Le pacifisme en Allemagne de la fin du dix-neuvième siècle à 1926

8 candidats ont été interrogés. La moyenne est de 10.

Notes attribuées : 18 ; 15 ; 14 ; 11 ; 7 ; 6 ; 5 ; 4

Sur les 8 candidats interrogés sur la question d'option civilisation, la moitié ont obtenu des notes supérieures à la moyenne, avec une prestation honorable, très bonne, voire brillante dans un cas. Les notes au-dessous de la moyenne, qui ne sont pas catastrophiques, témoignent d'un niveau de connaissances convenable, en dépit de défauts de méthode et d'une maîtrise insuffisante du champ thématique du pacifisme.

Les sujets proposés pour cette option n'avaient pas pour but de piéger les candidats mais de vérifier leur capacité de réflexion sur un sujet rarement traité, complexe, qui exigeait de connaître le cadre politique, social et international dans lequel a pu naître et se développer le mouvement pacifiste, d'en mesurer la diversité et l'évolution au cours de la période concernée, de comprendre les obstacles qu'il devait affronter, les questions qu'il a abordées, qu'elles soient des réflexions générales sur la façon de traiter les conflits et de pacifier les rapports entre les nations, ou des réponses à des crises aiguës telles que la Première Guerre mondiale, le débat autour du traité de Versailles ou l'occupation de la Ruhr. Il était important aussi de s'interroger sur les moyens de diffusion de leurs idées auxquels les pacifistes ont eu recours, de montrer ainsi leur stratégie par rapport aux partis en place (ainsi que l'attitude des partis à leur égard) et les vecteurs de propagande (clubs de discussion, proclamations, congrès, revues, manifestations, actes symboliques). Une relecture attentive de la présentation du programme permettra aux futurs candidats d'établir des fiches utiles et de prendre le recul nécessaire.

En effet, dans l'ensemble, le jury a regretté que les candidats ne soient pas toujours capables de se dégager d'un cours appris pour adapter leur propos aux différents sujets proposés. C'est ainsi que certains exposés témoignaient d'une bonne capacité de mémorisation de la matière première de la question, mais non pas d'un réel effort de réaménagement et de réorganisation du matériel, ni du recul nécessaire pour prendre la mesure des thèmes proposés à leur réflexion, d'où l'impression, parfois, de développements automatiques, structurés par une chronologie rigide, sans que le candidat s'interroge en profondeur sur la portée des faits qu'il énonce. La question sur "les grands thèmes du pacifisme", par exemple, a été réduite à un simple relevé de grandes dates assorti de quelques formules vagues, qui donnaient une idée bien approximative de la diversité des questions vives de l'époque. La note 18 est allée à un exposé conjuguant l'abondance et la solidité des connaissances factuelles, la rigueur de la construction et la clarté de l'exposé, la candidate prenant soin, à chaque étape de son raisonnement, de récapituler les grandes lignes et le sens de l'évolution qu'elle était capable par ailleurs de développer jusque dans le détail dans des formules nettes et synthétiques.

Le jury est frappé aussi par le fait que le candidat en reste parfois uniquement au niveau de la littérature secondaire sur le sujet, sans aller rechercher les documents originaux, appels, proclamations etc. Il en va du document de civilisation comme du texte littéraire : rien ne remplace le

contact direct avec l'original dans la maturation de la réflexion. On n'attend pas du candidat des lectures extensives dans une question sans programme. Pour autant, les succédanés d'analyse que le candidat récite plus ou moins par cœur ne peuvent se substituer au raisonnement concret sur le texte premier.

Sujets proposés : Les grands thèmes du pacifisme ; Pacifisme et nationalismes ; La dimension internationale du pacifisme ; Le pacifisme et les crises d'après guerre : 1919-1925 ; L'engagement féminin dans le pacifisme ; Pacifisme et partis politiques ; Social-démocratie et pacifisme ; Pacifisme et propagande.

Table des matières

Composition du jury.....	2
Rapport des présidents.....	3
Coefficients des épreuves.....	11
Données statistiques.....	12
Epreuves d'admissibilité.....	14
Composition en langue allemand	15
Traduction.....	19
Version.....	19
Thème.....	24
Composition en langue française.....	34
Epreuves d'admission.....	41
Explication de texte.....	42
Version – grammaire.....	50
Version.....	50
Grammaire.....	55
Thème.....	58
Exposé en langue française.....	69
Option linguistique.....	69
Options littérature et civilisation.....	76